

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE WINA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

WINA COUNCIL



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE WINA



REALISE PAR LA COMMUNE DE WINA AVEC L'APPUI TECHNIQUE
DU GIC SMIPDR SUR FINANCEMENT DU PNDF



Organisme d'Appui . SMIPDR
Contacts : 96 67 72 96/77 72 19 15

Décembre 2011

I.INTRODUCTION GENERALE

I.1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La lutte contre la pauvreté en milieu rural couplée au processus de la décentralisation constitue l'un des plus grands défis du gouvernement du Cameroun. Dans cette mouvance, le Cameroun a adopté par un consensus parlementaire une constitution devant aboutir à la mise en œuvre d'une démocratie sincère faisant participer toutes les collectivités territoriales décentralisée aux enjeux du développement. Cette nouvelle stratégie a pris naissance après plusieurs constats. En effet, de nombreux projets de lutte contre la pauvreté ont été conduits au cours de ces dernières années, ce qui a représenté des investissements considérables tant sur le plan financier que sur le plan de la mobilisation des hommes. Cependant, l'espoir qu'on avait placé en ces projets a été déçu parce que les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Les causes des faibles efficacités ou d'échec de ces projets sont pour la plupart, liées à une approche erronée, des problèmes reposant sur une méconnaissance des processus et d'un diagnostic non participatif. Il faut aussi relever le fait que les activités sont souvent élaborées avec peu de référence aux besoins prioritaires des populations ou à leur savoir-faire. Parfois à l'origine, on note une mauvaise coordination entre les agences et les communes qui représentent l'autorité territoriale de base. Dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté et de la recherche d'un nouvel équilibre macro-économique qui devra se traduire par un taux de croissance à deux chiffres, le Cameroun a initié de nombreux projets de développement et a pris l'option d'une décentralisation de ces institutions.

Dans ce processus, la commune en tant qu'espace géographique et institution, a été identifiée comme porte d'entrée pour les interventions au niveau local. C'est en rapport avec la loi n° 2004/018 promulguée le 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes qui attribuent à ces gouvernements locaux un rôle central et leur transfèrent de compétences importantes dans l'initiation, la promotion, la coordination des actions de développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de leurs collectivités. Cependant, le transfert de responsabilités interpelle des capacités de réaction et d'adaptation pour des collectivités territoriales encore peu outillées et fragiles. Les responsabilités et les tâches qui deviennent désormais les leurs demandent ces capacités pour qu'elles assurent effectivement le rôle de maître d'ouvrage du processus de développement local enclenché.

A ce titre, le Cameroun et les bailleurs de fonds ont mis sur pied un outil de travail pour accompagner ce processus, le PNDP, entendez « Programme National de Développement Participatif ». Ce programme a opté comme stratégie d'intervention, l'approche participative à travers un diagnostic consensuel et concerté des grandes orientations de développement. A cet effet, il porte son choix sur les organisations d'appui locaux (OAL) qui accompagnent les communes dans l'exercice d'autoanalyse des ressources dont elles disposent et des modalités dont elles les gèrent, des forces et faiblesses liées à la situation actuelle posée ainsi que des opportunités et contraintes à prendre en considération dans le nouveau cadre de la décentralisation.

Dans le présent travail, l'OAL GIC SMIPDR a été sélectionné pour accompagner la Commune de WINA dans l'élaboration d'un guide pratique devant réunir les paramètres socioéconomiques traduits en actions de développement. Le corollaire est un plan de développement que la commune pourra mettre en œuvre afin d'améliorer ses performances pour conduire ses communautés à bien satisfaire leurs besoins fondamentaux que sont l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'économie, les loisirs et le sport pour ne citer que ceux là.

L'OAL GIC SMIPDR entendu service de maintenance industrielle productique et Développement rural assure la promotion ldu développement en général et du monde rural en particulier à travers tous ses aspects. Il œuvre dans la vulgarisation des nouvelles technologies, l'appui en méthodes de gestion et de maintenance des PEMI ET PEME d'une part et l'organisation, la structuration des communautés locales par le renforcement de leurs capacités à s'adapter et s'autogérer dans le contexte de la décentralisation d'autre part. Les principaux objectifs de GIC SMIPDR s'insèrent dans la planification, la formation, le renforcement des capacités du monde rural en s'appuyant également sur l'aspect genre. Il accorde aussi un intérêt particulier au volet environnemental lié aux mutations climatiques actuelles.

1.2. Objectifs

Pour mener à bien les activités de planification afin d'atteindre les objectifs l'OAL GIC SMIPDR a fait appel à tous les moyens dont il dispose.

- Du point de vue matériels, les outils matériels techniques suivants ont été utilisés : deux motos, des Papiers kraft, format A4, marqueurs, bis, crayons, chemises cartonnées, gommes, blocs notes, punaises, clous, tableaux, trois appareils photo numérique, une paire de jumelles, une loupe, trois sécateurs, un fichier ethnobotanique, deux ordinateurs portatifs, deux ordinateurs fixe un projecteur, un groupe électrogène.

- Comme ressource humaine, l'OAL GIC SMIPDR déploie 09 animateurs dont le niveau minimum d'un animateur est la classe terminale. La supervision est assurée par un doctorant.

Les neuf animateurs sont repartis en trois groupes dont chaque groupe est dirigé par un b. Dans chaque groupe constitué l'aspect genre est pris en compte par la présence d'une femme. Voir illustrations des photos.

1.2.1. Objectif global du PCD

Le présent travail s'insère dans le cadre de l'élaboration du plan communal de développement de la commune de Wina. De manière globale, il s'agit pour la commune et ses communautés, de se doter d'un guide référentiel des actions de développement durable planifiées dans le temps et dans l'espace communal ayant comme corollaire, l'amélioration réelle des conditions de vie de la population dans un cadre de bonne gouvernance.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce travail sont :

❖ au niveau villages,

- mieux faire connaître le milieu tant sur le plan socioéconomique que physique, et identifier les différents acteurs de développement ;

- Accompagner les populations à faire ressortir, à l'aide des outils de diagnostics appropriés, les difficultés, contraintes, atouts et potentialités de leur localité ;

- Amener les populations à travers un exercice participatif, à proposer des esquisses de solutions aux problèmes sur lesquels elles peuvent et veulent agir localement ;

❖ au niveau de l'espace urbain communal,

- identifier les problèmes communs de la ville dans son ensemble en insistant sur les corps de métiers s'y trouvant ;

- aborder de manière profonde, le volet social, en analysant la situation des couches vulnérables et les conditions d'assistance nécessaires ;

- effectuer des analyses critiques participatives sur le cadre foncier local en abordant le mode d'occupation et d'exploitation de l'espace urbain ;

- Rechercher les paramètres caractéristiques de l'économie locale ;

❖ au niveau de l'institution communale,

- Recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale et celle des ressources humaines de l'institution communale ;

- Analyser et décrire la structure et le mode de fonctionnement des organes de la commune

- Analyser les relations entre l'institution communale et les acteurs publics et privés du développement au niveau local ;

- Identifier les forces et faiblesses de l'institution communale à travers une autoévaluation faite par l'équipe communale ;

- identifier les principaux axes/actions de renforcement que la Commune veut mener en vue de la maîtrise du rôle et des compétences qui lui sont confiées par la loi.

1.3. Structure du document

Le présent rapport est articulé de la manière suivante :

- ❖ Introduction
- ❖ Méthodologie
- ❖ Présentation Sommaire De La Commune
- ❖ Synthèse Des Résultats Du Diagnostic
- ❖ Planification Stratégique
- ❖ Programmation
- ❖ Mécanisme De Suivi-Evaluation :
- ❖ Plan De Communication Sur La Mise En Œuvre Du PCD
- ❖ Bibliographie
- ❖ Annexes

2. METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail est celle de démarche participative. La méthodologie utilisée pour conduire les travaux est la démarche participative opérant par un diagnostic participatif. Elle s'appuie sur la méthode allemande « ZOPP » Ziel Orientierte Projecke Planung signifiant la planification des projets par objectif. L'intérêt d'une telle démarche est de permettre aux participants de s'approprier la démarche et les outils de planification. Un aspect important de cette méthode est l'approche genre et catégories socioéconomiques et professionnelles.

L'élaboration du Plan du Développement Communal a comporté combien étapes essentielles :

- ❖ La phase préparation
- ❖ Le diagnostic participatif
- ❖ La planification (dépouillement, le traitement et l'analyse des données)
- ❖ La validation des résultats et l'identification des axes de renforcement de capacités

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

Elle avait pour objectif d'établir un cadre propice à la réalisation du diagnostic participatif, c'est-à-dire de susciter l'intérêt des parties prenantes dans le développement de leur commune, et également de collecter les données spécifiques, qui permettraient de confectionner la monographie et la carte de la commune.

Ainsi, la préparation a été opérée sur deux plans dont pédagogique et administratif.

2.1.1. Préparation pédagogique

Cette préparation a été effectuée à trois niveaux.

- ✓ La première s'est déroulée au sein de l'équipe de l'OAL d'accompagnement par le PNDP. Elle consistait à affuter la maîtrise technique de la planification. Tenu à Yagoua, l'atelier a permis aux participants de s'approprier les outils de la planification ainsi que de leur utilisation dans le diagnostic participatif.
- ✓ Une semaine après cet atelier de formation, une semaine de restitution a été organisée au sein de l'équipe pour les animateurs présélectionnés. Les différents points inscrits à l'ordre du jour à Yagoua lors de la « Grande formation » ont été passés en revue pendant une semaine.

Cette séance de formation a été sanctionnée par la mise sur pied d'une équipe type définitive de 12 animateurs pour la planification. Les critères socioprofessionnels et l'aspect genre ont été respectés.

- ✓ Pendant la période du 30 Novembre au 05 Décembre 2010 fut la première étape déploiement de 12 animateurs dans la commune de WINA en vue de parachever la préparation pédagogique. Cette étape nous a permis de réaliser les objectifs suivants :
 - ❖ Présentation de l'équipe complète de l'OAL et vérification de la conformité du personnel avec les CV présentés dans l'offre ;
 - ❖ La Préparation pédagogique de l'intervention et de l'équipe des facilitateurs endogènes
 - ❖ Formation des facilitateurs endogènes
 - ❖ Planification des villages témoins en déroulant tous les outils nécessaires à la planification
 - ❖ La constitution progressive d'équipes de 4 animateurs en prenant en compte l'aspect genre durant la planification des villages témoins.

2.1.2. Préparation administrative

Cette étape a pour objectif de faire comprendre à l'exécutif communal et aux autres acteurs la signification et l'intérêt global de la mission. Elle a duré une semaine et a permis à l'OAL de prendre contact avec l'exécutif municipal (en occurrence, le Maire, le Secrétaire Général, le receveur), les sectoriels et le PNDP. Voilà pourquoi nous avons eu à faire deux séances de travail avec le maire et l'exécutif communal le 16 Novembre et le 17 Novembre 2010 dans la salle de la commune de WINA.

Elles ont donc permis à l'OAL de s'accorder avec les acteurs de la Mairie sur les objectifs et la méthodologie de réalisation de la mission, le calendrier de travail, l'identification des autres parties prenantes, l'implication et le rôle de chacun des acteurs. Au cours de cette phase, les activités suivantes ont été effectuées :

- ❖ la mise en place d'un comité préparatoire
- ❖ Identification et information des parties prenantes
- ❖ Élaboration consensuelle du programme pour l'élaboration du PCD
- ❖ Discussion de la méthodologie
- ❖ Examen du cahier des charges de l'OAL
- ❖ Organisation d'un atelier de lancement du PCD
- ❖ Mise en place d'un comité de pilotage du PCD voir l'arrêté en annexe
- ❖ Identification des facilitateurs endogènes

La prise de contact a été suivie par une phase de sensibilisation et d'information des autorités administratives locales sur le calendrier ou la date d'introduction solennelle de l'OAL dans la commune. Il s'agissait d'arrêter la date de l'atelier de lancement de tout le processus de planification de concert avec le Maire, le PNDP, le DD-MINEPAT, le Préfet et l'OAL.

La dernière phase de préparation consistait à étendre l'information et la sensibilisation aux autres parties prenantes dont les sectoriels, l'élite locale, le conseil municipal, la population, les autorités religieuses et traditionnelles ainsi que les Associations.

La préparation a été close par la tenue de l'atelier de lancement des travaux de planification proprement dits.

2.2. Démarche spécifique du DIC, DEUC et DSV

2.2.1. Démarche du DIC

Cette séquence de collecte des données du DIC a été faite parallèlement à la collecte de données de base au moment de la préparation. Les relevés ont porté sur les ressources humaines, les ressources financières, le patrimoine communal et la gestion des relations

Des séances de restitution et de validation des données collectées ont été organisées pour parfaire cette partie.

Les résultats sus-cités ont débouché sur une analyse qui a conduit à une identification des forces et faiblesses de la commune (mise en évidence des écarts entre quantités et typologie des ressources communales et leur gestion).

C'est aussi à travers une auto-analyse critique du tableau forces/faiblesses que les principaux axes et activités de renforcement de la commune ont été identifiés.

Les résultats du diagnostic ont été restitués et validés lors des échanges entre les acteurs d'auto-évaluation communale dont le Comité de Pilotage, l'Exécutif Municipal, Personnel communal accompagnés de l'OAL.



Photo 1_: Photo de famille après restitution, consolidation et validation du DIC

2.2.2. Démarche du DEUC

Il s'agit d'effectuer un inventaire à travers une enquête socio économique et environnementale sommaire des activités, des opportunités, des contraintes de la ville. Un accent particulier a été mis sur les corps de métier exerçant dans l'espace urbain. De même, il est fait allusion aux personnes vulnérables afin de rechercher les voies nécessaires pour leur apporter une assistance quelconque.

Une analyse par identification des causes et effets des problèmes diagnostiqués (arbres à problèmes, carte sectorielle, plan d'urbanisation, etc.) a été faite et a permis aux parties prenantes d'esquisser des solutions participatives. Cette étape a été sanctionnée par un atelier participatif pour amender les résultats et faire approprier cette démarche pédagogique. Le processus a été conduit par les acteurs clés dont le Comité de Pilotage, Exécutif Municipal, OAL, les corps de métiers (Artisan, commerçant, etc.), personnes vulnérables, les Sectoriels en occurrence le MINDUH etc.

2.2.3. Démarche du DSV

Les travaux de déroulement des outils ont été lancés toutes les 09h 30mn par l'élaboration de la carte du village par groupe socioprofessionnel (Adultes, femmes, jeunes). La poursuite des activités de la journée voit le déroulement des outils du diagnostic suivants :

- La **cartographie participative** de chaque village par chacun des trois groupes socioprofessionnels. L'attention a été portée sur les différentes unités de paysages, les modes de distribution de la population ainsi que la répartition spéciale des différentes infrastructures sociales implantées dans le village.

L'**Interview Semi Structurée (ISS)** par groupe socioprofessionnel à travers un guide de questionnaires dans tous les secteurs de la vie socioéconomique. Cet outil nous a permis d'identifier les différents problèmes et contraintes auxquels les communautés font face.



Photo 2 : Séance de déroulement d'un outil « ISS » par GSP de femmes à Rouane

Le **profil historique** a permis à la population surtout la tranche d'âge avancé de ressortir les différents événements/faits qui ont marqué leur localité depuis sa création jusqu'à nos jours. Les conséquences qu'ils ont entraînées ont été ressorties également.

Le **diagramme de Venn** dont les données ont porté sur les acteurs qui interagissent dans l'espace villageois afin d'en déceler les forces et les faiblesses des actions qu'ils mènent dans la localité ;

Annoncé le jour avant par une esquisse de l'itinéraire suivant un axe choisi sur la carte du village, le **transect** a été effectué par un groupe de villageois qu'accompagne l'équipe technique. Le choix des axes repose sur la représentativité et la densité des unités de paysage que le groupe doit balayer pour en relever les traits caractéristiques essentiels.

Puis, est intervenu le **listing** des problèmes issus des outils déroulés, leur mise en commun, leur reformulation, leur classification par secteur et consolidé auprès des sectoriels. Les analyses se sont poursuivies par les **arbres à problèmes**, les **arbres à objectifs** et la recherche des solutions.

La cinquième journée a marqué la fin des travaux de diagnostic et d'analyses dans chaque village. Le programme de la sixième et dernière journée fut arrêté et a concerné la mise en place du bureau de Comité de concertation.

La mise en place de la population a été effective à 10h00. Les séances ont débuté par le rappel de l'objectif de la mission et du rôle de chacun des responsables qui seront élus. Le vote proprement dit a commencé à 11h 00 par une élection démocratique des différents membres du bureau de Comité de Concertation. Les travaux ont été levés dans chaque village après la restitution de l'ensemble du processus du diagnostic, une fois le bureau élu.

2.2. Collecte des informations de base et traitement

Cette opération vise à mettre en exergue les informations de base monographiques et l'étude du potentiel économique. Elle a débuté par l'identification des sources de données, la programmation de la collecte auprès de sources identifiées, la mise à disposition des supports de collecte aux responsables des sources identifiées, y compris la matrice diagnostic des ressources naturelles et a pris fin par la collecte des données proprement dites. Cette activité préliminaire s'est déroulée de mis Décembre 2010 à mis Février 2011 et s'est appesantie essentiellement sur les données liées à :

- La présentation de la commune sur les aspects tels la localisation, les données biophysiques et démographiques, activités économiques et les acteurs du développement de la commune) ;
- L'état des lieux du développement de la commune ;

- Les secteurs productifs, en occurrence, l'Agriculture, l'élevage, l'exploitation des ressources naturelles, la transformation, la machination, le commerce et les équipements marchands et/ou le tourisme, etc. ;
- Les secteurs sociaux de base dont l'éducation, la santé, le réseau routier et l'assainissement, l'eau et l'énergie, la protection sociale, les moyens d'information et de communication.

S'agissant de l'environnement institutionnel, il a pour objectifs d'analyser les relations entre la commune et les autres acteurs, de recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale ainsi que celles ayant trait aux ressources humaines, pour en identifier les forces et les faiblesses ainsi que les axes de renforcement. A cet effet, l'exécutif communal, le personnel communal, le comité de pilotage, les impôts et toute autre personne ressource possédant l'information sur le fonctionnement de l'institution.

Trois méthodes de collecte ont été utilisées :

- La revue documentaire
- Les interviews semi structurées
- Les observations directes

Les données collectées ont été restituées et validées par le comité de pilotage et des sectoriels

Le traitement des données

Il s'agissait d'organiser et de synthétiser les données collectées pendant les phases précédentes. Les données ont été traitées et classées par village, puis regroupées par secteur. Enfin, les données synthétiques seront intégrées aux diagnostics sectoriels pour une consolidation. Ce dépouillement a été fait à l'aide de fiches de synthèse.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

La consolidation à consister à mettre en commun les données du DNV, DEUC et ressortir les informations du DIC. Cette opération a été rendue possible grâce aux interventions des sectoriels des services étatiques déconcentrés dans le Mayo-Danay. Cette étape revêt un intérêt capital car, elle permet d'arrimer les résultats des diagnostics à la politique gouvernementale de développement inscrite dans le Document Stratégique de Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Une autre activité non la moins importante a porté sur la constitution des données géo référencées des infrastructures existantes. A l'aide d'un GPS, Garmin 12, les infrastructures socioéconomiques disponibles dans l'espace communal ont été marquées après une description succincte sur supports préétablis. Les produits issus de cette investigation sont constitués des coordonnées géographiques selon la longitude et la latitude. Il a été fait mention à chaque fois de l'altitude du site d'implantation de l'infrastructure/équipement marqué. Cet exercice contribue à maîtriser la distribution de ces équipements de manière fiable et à cibler exactement les localités où les besoins se font ressentir sans biais préjudiciable.

Les données collectées ont été restituées et validées auprès du comité de pilotage et des sectoriels

En ce qui concerne la cartographie, un consultant avait été recruté à cet effet et avait pour mission de produire toutes les cartes relatives aux diagnostics.

2.4. L'atelier de planification et de programmation

Etant donné que le plan de développement se décline en programmes par rapport aux ressources mobilisables identifiées. Comme la programmation consiste à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps sur la période budgétaire. Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières, de la commune et des différentes normes sectorielles, un arbitrage sur l'ensemble des projets sélectionnés a été nécessaire. Les projets retenus lors de cet atelier feront alors l'objet d'une programmation dans le temps et l'espace.

Dans un souci de continuité, il a été recommandé que les participants à l'atelier de programmation soient ceux qui ont participé à l'atelier de planification. C'est-à-dire les sectoriels, l'OAL et les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

L'atelier de programmation ;

Comme la programmation vise à :

- hiérarchiser les projets en fonction des critères identifiés et des ressources mobilisables ;
- agencer les projets retenus sur l'année.

Elle va se dérouler en deux phases :

- préparation des ateliers de programmation;
- organisation des ateliers de programmation.

Au niveau de la phase de préparation, l'OAL avec la collaboration du copil a fait ressortir les projets par secteur en estimant le coût de chaque projet. Les documents ont été mis à la disposition des sectoriels et le PNDP au moins un mois avant la tenue de l'atelier pour besoins de lecture et correction par rapport aux normes sectorielles.

Les ateliers de programmation ont été organisés par secteur d'activités sur la base des critères identifiés et des ressources précédemment affectées.

- Au cours des ateliers de programmation, l'OAL a procédé au :
- rappel des résultats de l'atelier de la planification et des critères retenus au cours de la planification ;
- classement des projets selon les critères retenus lors de la planification.

Au terme des travaux, une liste de projets par village et par secteur (projet de PIA) a été disposée.

A l'issue des travaux par secteur, il a été organisé en plénière la restitution et la validation de la programmation en présence des sectoriels, l'OAL et les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

L'affectation des ressources restantes a été laissée à la discrétion du conseil municipal.

Le résultat attendu de la programmation qui est le Plan d'Investissement Annuel (PIA) a été ainsi validé et disponible.

Les principaux outils utilisés dans la programmation sont :

- le cadre logique ;
- la grille multicritère
- Les données de base consolidées par village et par secteur
- La carte de l'existant et des besoins

2.5 Mécanisme de suivi évaluation

2.5.1 Le suivi et évaluation du PDC

Le suivi et évaluation du PDC est organisé à deux niveaux :

Le niveau Village;

Le niveau Commune

Pour chaque niveau, nous allons définir :

- les acteurs,
- les responsabilités
- les outils spécifiques permettant une bonne circulation de l'information

2.5.1.1 Au niveau du village

Les acteurs sont :

- Le Comité de Suivi/concertation

Les différents membres du bureau de Comité de Concertation sont choisis par une élection démocratique

- L'agent communal de développement

Responsabilités

- La programmation des séances de concertations et de sensibilisation;
- Le suivi de l'exécution des activités locales;

Les outils

A partir du tableau de suivi des actions planifiées, les membres de la communauté constitués en Comité de suivi, renseignent sur l'état de mise en œuvre des activités programmées et les résultats obtenus.

2.5.1.2 Niveau Communal

Les acteurs sont :

- Comité de pilotage /suivi du PCD (voir arrêté en annexe)
- L'agent communal de développement

Responsabilités

- la collecte et la gestion de l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre du PDC;
- Le suivi de l'exécution des activités concerne à la fois les activités financées dans le cadre du PNDP et les autres activités de la Commune.
- Sur la base des données qualitatives et quantitatives recueillies au niveau des villages à partir des outils de collecte, une consolidation est faite par l'agent communal de développement en tenant compte des données collectées sur l'état d'avancement des activités programmées au niveau de la Commune. Cette consolidation donne lieu à un rapport présenté dans un canevas spécifique.
- l'appui technique des comités de concertation des microprojets à la base,
- la production et la transmission des rapports trimestriels

Les responsabilités du Comité de Pilotage en matière de suivi évaluation sont:

- La collecte et la gestion de l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre du PCD ;
- Le suivi de l'exécution des activités ;
- L'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux.

Les outils

- PDC/PIA
- Fiches de collecte des données
- Fiches de suivi des activités réalisées au niveau communal ;
- Rapports périodiques des agents de suivi
- Rapports des visites de terrain,

- Compte rendus des réunions,
- Rapports divers concernant les prestataires et consultants
- Tableaux de consolidation des informations ;
- Tableaux de bord sur la situation des indicateurs de suivi de la Commune a savoir les prévisions, réalisations et les taux de réalisation

2.5.2 .Fréquence de suivi

- Les rapports sont produits chaque, trimestre, semestre et année.
- Le rapport trimestriel rend compte de l'exécution des activités programmées.
- Le rapport semestre, présente l'exécution des activités ainsi que des informations issues des rapports des deux trimestres correspondants est complétés par des données de l'évaluation des impacts socio-économiques.

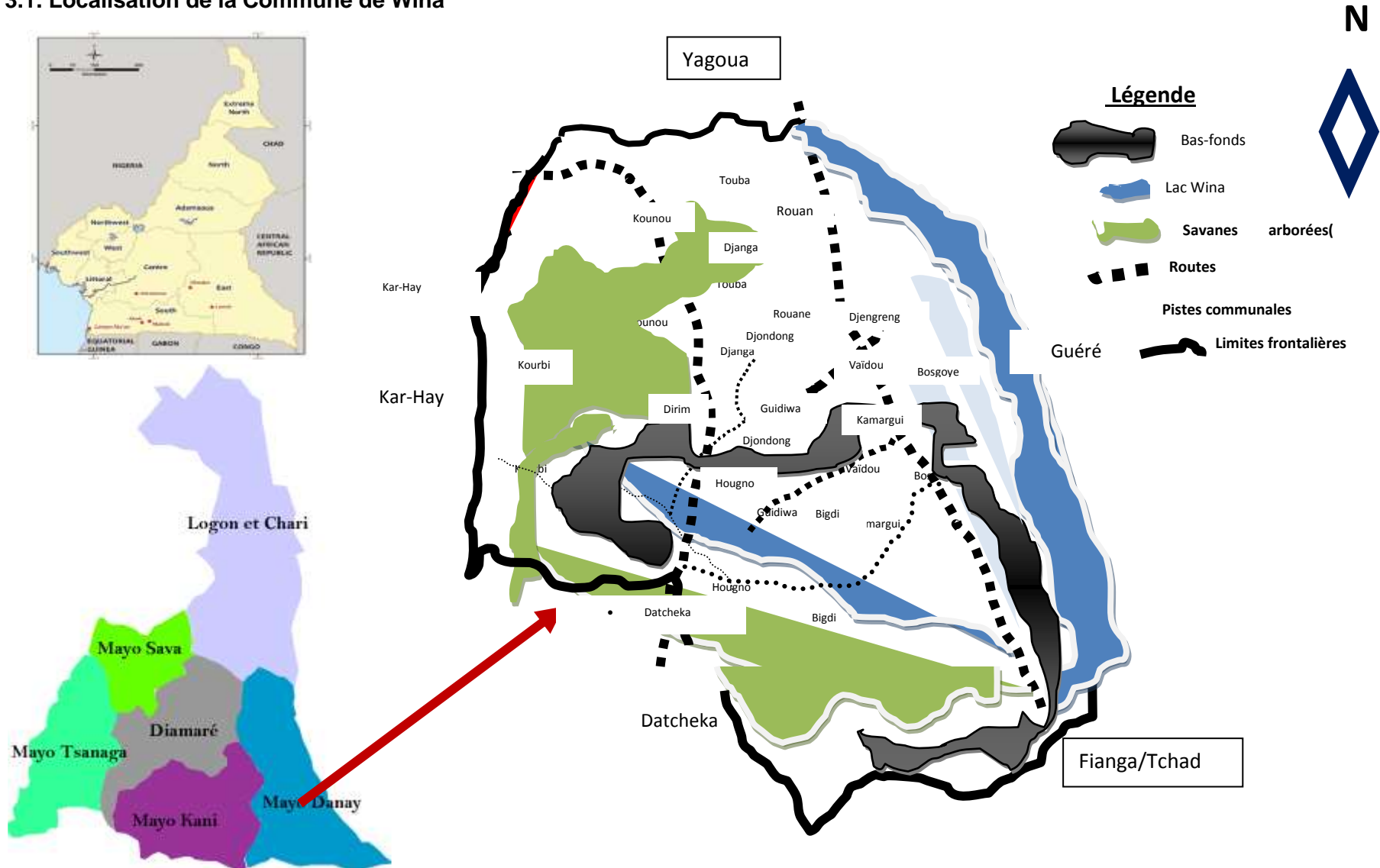
2.5.3 Révision du PDC

Préparation des Prochains PIA

- L'agent communal de développement procède à la préparation de la programmation sur la base du cadre logique et du tableau de suivi des actions planifiées. Cette programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début et date de fin), les indicateurs. Le PIA est élaboré au cours d'un atelier de programmation regroupant les sectoriels, les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.
- Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle

3. Présentation sommaire de la commune

3.1. Localisation de la Commune de Wina



CARTE 1. Carte de localisation de la Commune de WINA au Cameroun et dans la région et le Département

, Créée en 1983, la commune de Wina est située dans le département du Mayo-Danay,

Arrondissement de Wina. Elle est limitée :

- au nord par la commune de Yagoua,
- au sud respectivement par la commune de Datcheka et le Tchad voisin
- à l'est par la commune de Guéré
- à l'ouest respectivement par les communes de Datcheka et de Kar-Hay.

Elle s'étend de 10°00'886" à 10°12'312" latitude Nord et 15° 08'12" à 15° 21'08" de longitude Est. La commune a une superficie de 215 km², abritant 22 villages avec une population estimée à environ 30 000 habitants selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat. WINA possède une façade sur le Lac Fianga (Onana, 1995; Donfack, 1998 et Amougou, 1998).

3.2. Milieu physique

3.2.1. Climat

Le climat qui règne dans la commune est de type soudano-sahélien. Il est caractérisé par deux saisons distinctes plus ou moins contrastées. Une saison sèche allant de 4 à 5 mois de mi-October à mi-Mai ; une saison de pluie qui s'étend sur 6 à 7 mois partant de la deuxième moitié du mois de Mai à la première moitié du mois d'octobre.

Le pic pluviométrique est observé entre les mois d'août et septembre. Les données collectées aux postes pluviométriques de Yagoua entre 2006 et 2010 confirment cette caractéristique. Les fluctuations pluviométriques interannuelles sont de plus en plus marquées dans la dernière décennie. On constate qu'entre 1995 à 2010, la pluviométrie moyenne est passée de 1200 mm à 1050 mm.

Concernant les températures, la moyenne est située autour de 25°C pour les mois les plus frais et 35°C pour les mois les plus chauds. Cependant, certaines zones les plus proches du lac Wina présente une nuance microclimatique due au vent frais émanant du Lac. Cette variation fait descendre la température parfois à moins de 23°C (cas de Karmargui, Souaye, Bosgoye).

Dans l'ensemble, il faut relever que les mois les plus chauds sont les mois de Mars et Avril et les plus froids sont ceux de Novembre et Janvier.

Par ailleurs, la zone est influencée par deux types de vent dont l'harmattan et la mousson. Le premier est un vent chaud sec soufflant du Nord au Sud tandis que le second chargé d'air humide, balaie la zone de l'Est à l'Ouest.

Le tableau ci-dessous illustre les caractéristiques pluviométriques de l'ensemble de l'espace communal.

Tableau 1 : Répartition mensuelle des précipitations dans la zone de Wina

intervalle	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	T°
2008	0	0	0	073,5	184,5	213,3	227,4	275,02	96,93	33,5	0	0	
2009	0	0	0	087,3	217,1	201,4	247,6	231,94	00,01	27,8	3,8	0	

Les rapports des communautés locales laissent apparaître les mêmes observations à savoir que la pluviosité a baissé de manière générale ces dernières années. Les populations font aussi allusion à l'irrégularité pluviométrique qui perturbe le calendrier agricole et affirment que les retenues qui se formaient jadis dans les mayos et mares deviennent de plus en plus rares ou de courte durée. Ces mutations climatiques provoquent les mouvements involontaires de certaines localités à la recherche de points d'eau pour la consommation humaine et animale.

3.2.2. Sol

Les caractéristiques géomorphologiques de l'espace communal de Wina font apparaître d'énormes potentialités en termes de fertilité des sols.

On y distingue trois grands types de sols dont les sols ferrallitiques, les planosols à horizons épais et les sols argileux des bas-fonds.

Un problème en termes de fertilité se pose au niveau des sols ferrallitiques et planosols à cause de fortes érosions qui entraînent le charriage des éléments minéraux et organiques de ces sols.

Par ailleurs, sur les 215 km² de superficie de la commune, seulement 50 km² regorgent des caractéristiques agricoles. Compte tenu du grossissement démographique galopant la disponibilité des sols agricoles deviendra un problème majeur.

3.2.3. Relief

La zone de Wina est une pénéplaine sans accident morfo géologique majeur. Les variations en altitudes se contentent entre les intervalles de 335 à 344. Les plus basses altitudes sont observées au niveau des bas-fonds qui occupent plus de 40% de la superficie de l'espace communal tandis que les hautes altitudes sont constituées des zones d'habitations plus ou moins à l'abri des inondations récurrentes. Ainsi, certains villages font l'objet fréquent des inondations souvent catastrophiques ravageant cultures et habitats.

3.2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique est représenté par le lac Wina. Le lac s'étend sur 800 m de large sur 79 km de long si on ne considère que la portion appartenant à la commune. Cette portion Est du Lac fait limite avec celle de la commune de Guéré, de Fianga. C'est un lac très poissonneux qui attire les pêcheurs venant de divers pays dont le Tchad, le Mali et le Cameroun.

Le lac collecte pour son alimentation des eaux des différents ruisseaux, rivières et rigoles dont les plus importants sont : le Mayo-Danay, le ruisseau Tilalé, le Ruisseau Way.

Concernant la gestion, il est à craindre une baisse du niveau des eaux du lac à cause de plusieurs facteurs. En effet, la dégradation de l'environnement (déforestation) accentue l'érosion qui entraîne le charriage des masses de sable contribuant à l'ensablement progressif du lit du lac. Les exploitations agricoles sur ses bords et l'envahissement par l'herbe *Ipomea prescape* s'ajoutent pour rendre la situation plus alarmante.

Des tentatives de gestion sont initiées pour inverser les tendances. Ainsi, un réseau des communes riveraines vient d'être mis en place qui doit travailler avec des experts internationaux.



Photo 3 : Vue du lac constituant le seul important réseau hydrographique

3.2.5. Flore et faune

3.2.5.1. Flore et végétation

Selon la flore Forestière du Cameroun, l'espace communal de Wina peut être classé dans le domaine soudano-sahélien à nuance sahélo-soudanienne. La diversité floristique de cette pénéplaine est caractérisée par une richesse spécifique des herbacées et une pauvreté relative en essences ligneuses.

Aucune investigation sérieuse n'a été effectuée localement pour évaluer la distribution phytogéographique. Cependant, les parcelles balayées par nos transects lors du présent travail laissent apparaître les grandes familles de Légumineuses au côté des Poacées particulièrement dominantes. Les principales familles rencontrées sont majoritairement des *Caesalpiniaceae*, *Fabaceae* et *Mimosaceae*. Les *Mimosaceae* occupent le premier rang en termes de richesse spécifique selon l'Indice de Shannon. Les Herbacées sont quant à elles, dominées par les Andropogonées ; ce qui a valu d'ailleurs à la zone sa classification comme savane herbeuse/Steppe.

Considérant l'aspect des formations végétales, la zone de Wina est constituée des savanes arbustives, steppes, de savanes boisées et par endroits des bosquets de savanes arborées (forêt Goulourgou). Cette végétation appartient au domaine floristique soudano-sahélien décrit par Letouzey (1972) et Aubreville (1985). Les informations les plus récentes portant sur la diversité floristique de cette zone sont celles de Toupka(1998) et Donfack(1999). Aucun des deux auteurs n'a abordé l'aspect floristique fondamental. En revanche, ils ont pu ressortir les impacts des actions anthropiques dans l'évolution de la végétation locale.

Dans les savanes arbustives de ce cordon dunaire, paléo-forme sableuse de l'ancien rivage du lac Tchad, on rencontre des espèces végétales caractéristiques dominantes telles que : *Guiera senegalensis*, *Ficus platyphylla*, *Balanites aegyptiaca*, *Ficus ingens*, *Zyzyphus mauritaniaca*, *Faidherbia albida*, *Tamarindus indica*.

Sur le bord du lac Wina, la végétation est dominée par les espèces dont *Kigelia africana*, *Myrtagyna inermis*, *Ficus platyphylla*. Les espèces végétales du milieu lacustre sont représentées par *Nymphaea lotus*, *Aristasia sp*, *Ichinochloa sp*, *Ipomea aquatica*, *Phragmites pyramidalis*.

Concernant la gestion, aucune mesure précise n'est prise pour une action concrète. La déforestation s'accroît suite à l'installation régulière de nouvelles défriches agricoles renforcées par l'action des feux de brousse récurrents. Les savanes boisées sont aujourd'hui en net recul face aux avancées des fronts agricoles destructeurs de la végétation. Ce sont souvent les zones de sols argileux alluvial ou détritiques, soit des sols sablo-argileux des bas-fonds et

pente. Les défriches sont semées de céréales ou d'autres cultures annuelles. Après cette récolte, les chaumes résiduels sont accessibles aux troupeaux. Les jeunes jachères sont colonisées par les herbes annuelles puis progressivement reconquises par les graminées de savane et des jeunes ligneux.

Les populations rapportent que les plantes qui se récoltaient derrière les habitations leur coûtent maintenant une demi-journée de marche.

Les plantes rentrent dans plusieurs types de besoins exprimés par l'homme. Ainsi, on distingue les plantes alimentaires, cosmétiques, médicinales.

Les produits végétaux alimentaires sont constitués principalement des fruits, feuilles, racines et quelquefois des écorces. On cite dans ce cas le jujubier (jujube= fruit), tamarinier (fruit), les ignames sauvages (tubercules), *Corchorus lanceolata* (feuilles).

Les plantes médicinales sont nombreuses. Les plus utilisées sont comptées parmi : *Tamarindus indica*, *Detarium microcarpum*, *Zyzyphus op*, *Piliostigma thonningii*, *Guiera senegalensis*, *Khaya senegalensis*, *Strychnos inocna*, *Tribulus terrestris*, *momordica charantia*.

Les parties utilisées varient selon la plante ou la maladie traitée et vont des racines, feuilles, écorces, fruits au gui.

Les maladies soignées varient des plus courantes aux plus compliquées. On peut citer les diarrhées, la fièvre, les dermatoses diverses, les maladies sexuellement transmissibles, la stérilité, la faiblesse sexuelle, le paludisme, la fièvre typhoïde, la jaunisse, les gastro-entérites. Cependant, les méthodes d'administration ne respectent pas les voies classiques conventionnelles de la médecine moderne. Elles font appel à des incantations mystico-religieuses et ne sont pas l'apanage de tout individu. Les vrais guérisseurs sont les héritiers des connaissances traditionnelles transmises de génération en génération. Certaines espèces médicinales telles *Waltheria indica*, *Hexalobus monopetalus*, *Momordica balsamina*, *Piliostigma thonningii* etc. se font de plus en plus rares à cause de la pression anthropique.



a)

b)

Photo 4 :

- a) Récolte des plantes médicinales (*Cassia arereh*)
- b) Plante médicinale antiparasitaire en voie de disparition sous pression anthropique (*Antiaris sayel*)

3.2.5.2. Facteurs de dégradation environnementale

Les populations de WINA sont essentiellement tributaires des ressources végétales qui les entourent. Cette pression anthropique est liée aux exploitations agricoles itinérantes sur brûlis et le surpâturage. A cela, il faut ajouter les prélèvements des produits forestiers non ligneux pour l'alimentation humaine ou animale, bois d'œuvre, produits médicaux etc.

Le milieu naturel local est soumis à nombre de ces facteurs perturbateurs dont :

- La déforestation. C'est l'un des plus graves problèmes de l'érosion génétique. La destruction de la forêt, par l'exploitation abusive et les activités agropastorales anarchiques, contribue à la destruction de l'habitat des plantes ;
- Les feux de brousse. Tous les ans, les feux de brousse parcourent les savanes et contribuent à la destruction des habitats ;
- La sécheresse. C'est une des menaces les plus importantes. Les premiers Champignons sont récoltés dès les premières pluies, après la saison sèche. Le manque d'eau représente une menace pour la conservation *in situ* et l'utilisation durable des espèces ;
- Les pesticides. Lorsque ces produits sont utilisés sans précaution, ils altèrent de nombreux écosystèmes.

En revanche, des domaines restent encore perceptibles et on peut les classés en trois grands ensembles sur l'importance de l'impact. On distingue ainsi :

- La végétation naturelle, peu exploitée par l'homme, soit à cause de son éloignement par rapport aux agglomérations, soit à cause d'une relative mesure de protection mise en place. Geerling qualifie ce type de végétation de pyro-climatique. Il s'agit dans ce contexte de la savane boisée de Goulourgou que la commune compte reclasser en forêt communale.
- La végétation dite perturbée ou transformée, reconnaissable par la structure du couvert ligneux irrégulièrement dégradé. C'est le cas de la savane arbustive exploitée pour des fins diverses (cultures, pâturages, coupe de bois de chauffe, feux de brousse).
- La végétation dite très dégradée caractérisée par la disparition plus ou moins complète de la strate ligneuse. Elle est observée sur les sols « hardé » et semble liée aux modes d'exploitation des terres et non à des conditions écologiques. Cette description s'applique aux bas-fonds, zones de karal (cultures contre saison) et aux terres agricoles proches des agglomérations.

3.2.5.2. Faune

La faune locale a subi d'importantes réductions du fait de la forte densité humaine et des facteurs anthropiques perturbateurs. Cependant, quelques effectifs plus ou moins importants de certaines espèces animales se retrouvent encore dans certaines zones d'accès difficile. Quelques secteurs dont la forêt Goulourgou et certaines zones reculées des villages regorgent encore les représentants habituels de la faune. Les représentants les plus connus dans l'espace communal à l'état actuel sont les carnivores encore nombreux par les individus tels les hyènes (tachetées et rayées), les chats et le chacal. On rencontre également dans cette zone soudano-sahélienne beaucoup d'oiseaux (pintade, ganga, serpentaire, vautours, canards, hérons, hiboux, rossignols), des reptiles (couleuvres, vipères heurtantes, cobras, varans, tortues, etc.) et insectes dont les ravageurs phytophages particulièrement dangereux pour les cultures comme les criquets migrants (*Locusta migratoria*) et des criquets non migrants (*Oedaleus*, *Ailopus*, *Acrotylus*, *Pockilocerus*).

L'espace communal étant cerné par d'autres communes plus rapprochées, la niche écologie animale s'en trouve affectée. Ainsi, on observe une faible richesse spécifique animale.

En milieu aquatique, la faune est dominée par les hippopotames, les grenouilles Goliath, les crapauds, les multiples espèces des poissons d'eau douce (tilapia, silure, carpe, capitaine, etc.).

La dégradation avancée de l'environnement a entraîné ces dernières années la migration des animaux.

De même, la baisse du niveau d'eau du lac menace l'équilibre écologique qui provoque la migration des hippopotames et d'autres espèces aquatiques. Les perturbations de cet équilibre sont liées à l'ensablement, le comblement du milieu lacustre dus aux facteurs extérieurs (charriage des sables par érosion, coupe abusive du bois, exploitation inadaptée des berges et envahissement par *Ipomea prescape*).

3.3. Milieu humain

3.3.1. Aperçu historique et dynamique de la population

Créée en 1983, la commune de Wina est l'une des nouvelles collectivités territoriales de base, qui ont vu jour avec les ambitions de la mouvance de la décentralisation.

Selon le chef coutumier du village, Wina est le nom d'un fétiche qui signifie «Voisins ou Venus d'ailleurs». Selon lui, cet homme avait un pouvoir de création mystérieuse des hommes artificiels pour combattre les ennemis en période de guerre. Le village est fondé par l'agriculteur forgeron DORE et était autrefois situé sur la plaine au bas de la colline du même nom « DORE ». Mais pendant les attaques tribales, les habitants se sont positionnés sur la colline pour apercevoir les adversaires de loin car c'était un peuple purement animiste et passait par tous les moyens pour résister à la pénétration islamique. Après les guerres, on a assisté au retour remarqué des habitants sur la plaine à cause des conditions de vie difficiles sur la colline (problèmes d'eau, de bois de chauffe, de montée des personnes âgées). Cependant, les grands événements marquant la vie des hommes (naissance, mariage, funérailles, fêtes de fin de récoltes) se font toujours sur une colline rocheuse, symbole du génie protecteur.

Installé, il y a près de 300 ans par DORE, WINA a connu des périodes très mouvementées du fait de son contact direct avec les massas, peuple autochtone de la zone. En effet, les massa conquis par les porteurs de la religion islamique d'Ousman Dan Fodio, ont adopté pour la plus part l'islam comme religion d'alors. Ce statut leur a valu une grande considération auprès des maîtres conquérants. Ce qui a porté un musulman à la tête de ce Lamida malgré leur minorité notoire. En revanche, les villages satellites de ces lamida sont dirigés par des animistes Toupouris alors retissants à l'invasion musulmane.

3.3.2. Données démographiques

La taille et la densité de la population sont très variables d'un village à un autre. La densité moyenne est de 139,5 habitants au km². Djondong, Hougno, kamargui et Karmaye ont les densités les plus élevées (respectivement 141, 132, 128 et 124 habitants au km²) contrairement à Rouane, Doufaya qui sont les faibles en terme de densité avec des valeurs inférieures à 50 habitants au km².

L'espace communal est densément peuplé de deux principales ethnies. Les caractéristiques démographiques se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques

Superficie (km ²)	Population totale	Densité Hab/km ²	Nombre de ménages	Nombre de cantons	Nombre de villages	Nombre d'enfants par famille	Age de mariage
215	30721	139,50	698	1	25	5	16 à 20

Les principales ethnies de la commune sont les Toupouri et les Massa. A côté, on dénombre des ethnies minoritaires tels les Foulbé (Peuls), les Kera, les Kotoko.

Le trait caractéristique de l'installation Toupouri et Massa est la disponibilité des bas-fonds à potentiels agricoles, la proximité des cours d'eau et le caractère agricole de l'économie des Toupouri et Massa.

La croissance démographique tend à deux chiffres compromettant ainsi l'avenir de la zone en termes de disponibilité des terres agricoles.

3.3.3. Organisation sociale

L'organisation sociétale traditionnelle est basée sur des entités traditionnelles des relations interethniques et leurs structures sociales.

3.3.3.1. Entités traditionnelles vers une urbanisation

La division en unités traditionnelles de la commune donne 25 villages à la tête desquels se trouvent des Lawan ou Ardo. Les 25 villages forment un lamidat dont le chef suprême est un musulman. Il faut noter ici que malgré l'énorme population kirdi composée des Toupouri et Massa, ethnies majoritaires, le commandement de la commune est concentré entre les mains d'un musulman.

La plus grande partie de la population est rurale mais la tendance actuelle est caractérisée par une expansion rapide de la population urbaine. Cette tendance a préféré occuper l'espace. Elle constitue une menace sérieuse vis-à-vis des ressources naturelles en termes d'approvisionnement et de pression anthropique sur le potentiel existant. En effet, l'un des principaux impacts de l'urbanisation est la demande croissante en PFNL alimentaires. Ceci est d'autant plus vrai que l'essentiel des PFNL alimentaires est orienté vers les marchés urbains de plus en plus structurés.

3.4. Activités socioéconomiques

3.4.1. L'économie locale

L'économie locale repose sur l'exploitation des potentialités locales. Les secteurs pourvoyeurs

Les activités de production sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des ressources floristiques et fauniques.

Tableau 3 : Activités menées par les populations de WINA

Activités Menées	Hommes	Femmes	Jeunes
Agriculture	Sorgho, mil, maïs, manioc, riz	Manioc, maïs, arachide, concombre	manioc, maïs, arachide
Elevage	Porc, chèvres, bœufs, volaille (poulets, canards, pintades)	Porc, chèvres, volaille (poulets, canards, pintades)	Porc, chèvre, poule
Pêche	Silure, carpe, capitaine, tilapia, carpes	Silure, tilapia, crevettes	
Chasse	Lièvre, biche, singe, antilope, hérisson	Les pièges à câble d'acier	Lièvre, biche, hérisson, écureuil, oiseaux

Cueillette	PFNL (igname sauvage, tubercule nénuphar, tamarin, Fruit balanithès, <i>Vitex doniana</i>)	PFNL (Feuilles de baobab, fruit du baobab, jujube, pomme cannelle, igname sauvage, tubercule nénuphar, Citron de mer, tamarin, Fruit balanites, <i>Vitex doniana</i>)	jujube, pomme cannelle, tubercule nénuphar, Citron de mer, tamarin, Fruit balanites.
Petit commerce	Produits artisanaux (nattes, seko, siège), bois de chauffe, restauration	Produits artisanaux (nattes, seko, siège), poteries, les Calebasses, les légumes feuilles, boisson alcoolique (Bil-Bil, Arky), bois de chauffe, restauration,	Produits artisanaux (nattes, seko, chapeau, siège), bois de chauffe, restauration, poulets, chèvre, cordes, bois de construction

Analyse générale de l'économie locale

La population de la commune de WINA dans son ensemble pratique une économie de subsistance basée essentiellement sur la quête permanente et quotidienne à la satisfaction des besoins physiologiques (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner et se former) et à l'accès aux services de bases. L'économie locale dans la commune peut se résumer dans trois secteurs à savoir le secteur primaire, secondaire et tertiaire.

Secteur primaire

Il est dominé par :

- La pratique des activités agricoles dans les zones rurales,
- La pratique du petit élevage domestique et de l'élevage du gros bétail dans les zones de pâturage,
- Les activités d'exploitation forestière tant dans la zone péri urbaine qu'en zone rurale restent la coupe de bois de chauffe dans la savane, la coupe des Nimier pour les besoins de construction,
- L'exploitation artisanale des ressources naturelles en occurrence carrière de sables, carrière de pierres, carrière d'argile, feuilles du rônier (chapeau, nattes, tamis, chaume de case), Phragmités.

La pratique de ces activités constitue pour les habitants dans la commune une source génératrice des revenus.

Le secteur primaire dans la commune de WINA est constitué d'un ensemble d'activités informelles puisque basé sur les initiatives personnelles. Toute fois, il fait survivre l'économie locale puisque génère des revenus à travers la vente des produits d'agriculture, d'élevage, d'exploitation des produits forestiers non ligneux et d'exploitation forestière tant dans le centre urbain que dans d'autres métropoles du Cameroun.

Secteur secondaire

Il n'existe pas sur le territoire de la commune une activité industrielle. En revanche, on peut noter de part et d'autres des activités de référence telle la forgerie, fonderie artisanale, de soudure, poterie, transformation des feuilles de rônier en plusieurs articles très prisés, de la menuiserie, de la couture et de la transformation avec des moulins à maïs, Fabrication du Bil-Bil ou bière locale, Arky ou alcool éthylique . Ces unités de fabriques et autres ateliers de

montage et de transformation représentent pour l'essentiel le tissu où naîtraient un jour les activités industrielles à proprement parler si l'économie locale venait à sortir de son stade léthargique actuel.

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est fortement observé dans l'espace urbain de WINA avec notamment la présence :

- des services (bureautique pour saisi et traitement de textes et photocopies, garages de dépannage des engins à deux roues, des salons de coiffure hommes et dames, cabines téléphoniques (Call box),
- le commerce de gros et de détails,
- les chantiers de constructions,
- le transport des biens et des personnes.

Ces services contribuent de façon significative à l'économie familiale et partant, au développement économique de la ville avec notamment la création des emplois et le paiement des impôts et taxes qui contribuent à la mise en œuvre des actions de développement sur le territoire.

▪ **Le commerce :**

Il existe 09 marchés hebdomadaire dans la commune dont seul un de grande envergure. Il n'y vend des produits vivriers et manufacturés tous les samedis. C'est l'un des plus grands marchés connus dans le département du Mayo-Danay. Sur ce marché, quelques boutiques et 03 débits de boisson alimentent en permanence les consommateurs. Le commerce informel (vendeuses de nourriture, des beignets, restaurations, boucherie) n'est pas développé. Les habitants ont développé un espace d'échanges commerciaux très bénéfiques avec les voisins tchadien. Les produits faisant l'objet de transaction vont des articles manufacturés aux matières premières brutes (les boissons, les pièces auto et moto, pois de terre, glaçons d'eau, les animaux (petits et gros ou de la volaille .

- **Les activités de transport :** La commune est complètement enclavée. La circulation y devient impossible en saison de pluie. Le transport urbain (Djondong-Hougno) est assuré par les motos ou à pieds. C'est un frein aux échanges commerciaux avec les autres communes sœurs et le Tchad voisin.
- **les services :** il existe quelques services déconcentrés de l'Etat à savoir : une délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural, une inspection d'arrondissement de l'Education de base, un poste d'élevage, une sous préfecture, un CMA, une brigade de gendarmerie, deux CES, un Lycée, deux CSI etc .

3.4.1. Agriculture

Le milieu et les activités agricoles sont assez diversifiés. En moyenne 60 000 hectares sont cultivés dans la commune de Wina (rapport de la Délégation d'Agriculture pour l'Extrême-Nord, 1988). Cependant, en raison des caprices du climat et de la baisse de fertilité des sols, une forte proportion de terres reste non cultivée chaque année.

Les principales cultures sont les céréales (sorgho, mil, maïs) et les légumineuses (niébé, pois de terre, arachide, voandzou). Les autres cultures vivrières sont le sésame, la patate douce, le riz et les cultures maraîchères (tabac, tomate, aubergine). Le coton constitue la principale culture de rente. Les principales cultures fruitières sont : le goyavier, le manguier, le citronnier. Les cultures sont pour la plupart localisées dans les bas-fonds (sorgho, contre saison) ou sur les surfaces relevées (maïs, mil).

3.4.2. Diagnostic des potentialités, problèmes et besoins de la commune

Tableau 4 : Diagnostic des potentialités, problèmes et besoins de

ATOUT/POTENTIALITES	PROBLEMES/CONTRAINTES	BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> -Vente des produits agricoles -exploitation de la carrière de sable et gravier - Présence d'un lac poissonneux - Proximité favorable aux échanges avec le Tchad voisin -Vente du bétail -Produits artisanaux nombreux et variés exportables -01 marché à bétail -09 marchés hebdomadaires - 01 marché avec hangars -01 boucherie -01 magasin de stockage -des Caisses villageoises -Petits métiers -Petit commerce -des Associations 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des hangars dans les marchés -Insuffisance des marchés - Insuffisance des EMF -Mauvaise gestion des revenus familiaux -Absence de garanties pour obtenir des crédits -Insuffisance des magasins de stockage -Manque d'un centre artisanal - Marché à bétail mal organisé 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction de 4 hangars dans les marchés - Construction des boutiques communales - Financer l'exploitation de la carrière -Création de 4 points de vente - Création d'un marché de poissons au bord du lac -Construction de 2 séchoirs et d'un four communal -Multiplication des EMF -Structuration des paysans -Formation des paysans sur la procédure de demande de financement et la gestion simplifiée -Construction d'un abattoir -Appui des producteurs au montage de dossiers de demande de Financement -Construction des magasins -Construction d'un centre artisanal -Octroi des crédits aux petits vendeurs et pratiquants de petits métiers.

Villages	Principales cultures	Indicateurs/Paramètres					Observations
		Nbre d'actifs agricoles	Superficies (ha)	Rendements (kg/ha)	Variété	Nbre de groupes engagés	
Tous les villages	Mil	18 500	598	1-2	tradi	22	L'agriculture est pratiquée dans les villages avec les mêmes similitudes
	Sorgho	25 000	1800	0.5-1	tradi	13	
	Fonio	875	188	0.5-0.7	Tradi	-	
	Tabac	480	25	0.25-0.5	-	-	
	Coton	520	90	1-2		12	
	Manioc	10600	378	14-19	8017, 8061	8	
	Tomate	70	8	1-2	-	02	
	Aubergine	77	8	0.8-1.5	-	-	
	Patate douce	45	5	1-3	-	01	
	Sésame	180	90	1-3	-	-	
	Pois de terre	880	355	2-3.5	-	-	
	Maïs	6000	90	1-2	Local, CMS, Kassai	28	
Arachide	290	25.85	0.5 – 1	A26	17	Activités à dominance féminine	

Tableau 5: Cultures pratiquées

La première amélioration à encourager est de réaliser, comme certaines régions l'ont déjà fait, des diguettes pour retenir l'eau des pluies violentes et ainsi mieux imprégner les argiles qui se détrempe très lentement. Ces diguettes doivent être faites si possible en courbes de niveau.

2 - Poudrage insecticide-fongicide des semences contre certains charbons et maladies qui retardent la levée et la croissance des plants de pépinières.

3 - Amélioration des pépinières par arrosage en années sèches (août 81) et semis à dates multiples.

4 - Lutte contre les striga dans les pépinières.

5 - Empêcher le cumul des terres par un même exploitant pour permettre un repiquage rapide et un bon sarclage, indispensable.

6 - Favoriser les mils intermédiaires repiqués en saison des pluies et récoltés en décembre (mils des Toupouri, ...).

Le riz représente l'une des ressources alimentaires très intéressantes dans la commune. Du fait sa position géographique dans une zone aux multiples bas-fonds très favorable à la riziculture. Cette culture est traditionnelle et pourrait être améliorée. Certains terrains sont engorgés durant la saison des pluies. Seul, le riz et parfois le muskwari peuvent en tirer profit. Les surfaces très divisées pourraient être aménagées, en courbes de niveau avec diguettes ; cela agrandirait considérablement les surfaces utilisables et éviterait que l'eau n'occupe que le talweg. Les parcelles vont d'une fraction d'hectare à plusieurs hectares. Leur aménagement ne serait pas plus coûteux, à l'hectare, que les grands travaux des divers projets de la SEMERY (avec coût, en devises, quasi nul). Il serait probablement possible dans cette région d'intensifier cette culture grâce à des variétés adaptées et d'obtenir des rendements intéressants d'un riz généralement de haute qualité.

Les unités de production sont ici des structures familiales de deux à dix personnes. Les techniques agricoles sont variables selon les milieux et les moyens matériels des exploitants.

3.4.2. Elevage

Tableau 6: Analyse des paramètres caractéristiques de l'élevage dans la commune de



Photo 5 : Illustration d'un pâturage naturel en saison sèche

N°	Villages	Effectif des éleveurs	Mode d'élevage	Principales espèces		Appuis reçus		Observations
				Espèces	Effectifs	Types d'appuis	Organismes	
1	HOUGNO	12	Traditionnel (bêtes en divagation)	Bœufs	275	Vaccination des bêtes	MINEPIA	Diminution de pâturages Abondance de conflits agropastoraux
		27		Chèvres	245	VAC	MINEPIA	
		756		Poulets	620	VAC	MINEPIA	-
2	DJONGDONG	09	Intensif	Bœufs	350	VAC	MINEPIA	-
		02	Subsistance	Chèvres	411	VAC	MINEPIA	-
		1800	Subsistance	Poulets	700	VAC	MINEPIA	-
3	KARMAYE	16	Traditionnel (bêtes en divagation)	Bœufs	125	VAC	MINEPIA	Abondance de conflits agropastoraux
		450	Subsistance	Chèvres	894	VAC	MINEPIA	
		998	traditionnel	Volaille/Pintades	500	VAC	MINEPIA	
		02	Idem	Porcs	7	VAC	MINEPIA	-
4	KAMARGUI	7	Traditionnel (bêtes en divagation)	Chèvres	200	VAC	MINEPIA	-
		33	Idem	bœufs	150	VAC		
		20	Idem	Poulets	300	-	-	-
5	BOSGOYE	5	Idem	Bœufs	17	-	-	-
		08		Chèvres	35	-	-	-
		70		Poulets	98	-	-	-
6	DJENGRENG	5	Idem	Bœufs	29	-	-	-
		74	Idem	Moutons	77	-	-	-
		43	Idem	Chèvres	82	-	-	-
		76	Idem	Poulets	213	-	-	-

N°	Villages	Effectif des éleveurs	Mode d'élevage	Principales espèces		Appuis reçus		Observations
				Espèces	Effectifs	Types d'appuis	Organismes	
7	WAIDOU	-	Idem	Chèvres	-	-	-	-
		-	Idem	Poulets	-	-	-	-
8	SOUAYE	25	Idem	Bœufs	2500	Vaccin	MINEPIA	-
		50	Idem	Moutons	800	Vaccin, suivi cheptel	IRD	-
		10	Idem	Chèvres	300	Vaccin, suivi cheptel	IRD	-
		1500	Idem	Poulets	3500	-	-	-
9	ROUANE	12	Idem	Bœufs	300	Vaccin, suivi cheptel	MINEPIA	
		12		Caprin	80	-	-	-
		2		Ovin	12	-	-	-
		-	-	Volaille	-	-	-	-
10	BIGDI	4	divagation	Bœufs	-	-	-	-
		1		Moutons	-	-	-	-
		3		Chèvres	-	-	-	-
11	MAHOUDA	20		Chèvres	700	-	-	-
		100		Poulets	200	-	-	-
12	MASSI	3	divagation	Bœufs	60	-	-	-
		15		Ovin	200	-	-	-
13	GUIDOWA	9		Bovin	200	Appui technique	PNVRA	-
		12		Tilapia	2500	-	-	-
		48		Chèvre/moutons	300	-	-	-
14	DIRIM	2		bovin	07			
		8		caprin	19			
		27		volaille	74	-	-	-
15	DJAWAR	7		bovin	22			
		18		caprin	56	-	-	-
		36		volaille	63			
16	WAIMOU	5		Chèvres	30	-	-	-
		ND		Poulets	ND	-	-	-
17	DJANKA	11		Boeufs	38	-	-	-
		16		caprins	45	-	-	-
		3		porcin	9	-	--	-
		76		volaille	152	-	-	-
18	KOUNOU	5		Bovin	150	Vaccin	MINEPIA	-
		50		Caprin	100	-	-	-
		2		Ovin	16	-	-	-
		ND		Volaille	ND	-	-	-
19	TOUBA	3		Bœufs	13	-	-	-
				chèvres	25	-	-	-
20	GOULOURGOU	3		volaille	32	-	-	-
21	DOUFAYA			Ovin, Caprin	30	-	-	-
		10		Bœufs	540	-	-	-
22	DARAM-BILAYE			Chèvres	40	-	-	-
		8		Bœufs	51	-	-	-
		07		Chèvres	50	-	-	-
		05		Porcs	16	-	-	-
		18		Poulets	97	-	-	-
23	DARAM-TAIWE	50		Caprin	200	-	-	Substance
		100		volaille	600	-	-	
24	KOURBI	48		bovin	430	-	-	-
		75		caprin	579	-	-	-
		156		ovine	703	-	-	-

N°	Villages	Effectif des éleveurs	Mode d'élevage	Principales espèces		Appuis reçus		Observations
				Espèces	Effectifs	Types d'appuis	Organismes	
25	DARAM- MOUCHOU	5		bovin	16	-	-	-
		6		caprin	32	-	-	-
		17		ovin	55	-	-	-

3.4.3- Pêche

Tableau 7 : Données sur la pêche

N°	Villages	Nbre de pêcheurs	Les différents endroits où se pratique la pêche	Moyens utilisés	Espèces de poissons pêchés	Appuis reçus		Observations
						Types d'appuis	Organismes	
1	Tous les villages	-	Lac Wina	Barrage Nasse Hameçon Filets eperviers	Carpes, Crabes Silures Capitaine Tilapia	-	-	La pêche est pratiquée davantage par les femmes. Il s'agit de la pêche de subsistance

3.4. Principales infrastructures dans la commune

La commune connaît un problème sérieux en termes d'infrastructure. En effet, il n'existe de centres urbains à proprement parler. La population vit essentiellement en milieu rural et s'adonnent prioritairement aux activités agropastorales. En revanche, on dénombre quelques unes de faible portée inégalement distribuées dans les deux espaces urbains(Djongdong et Hougno).

3.4.1. INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

18 écoles primaires dont les salles de classes sont construites en matériaux définitifs et provisoires,

01 école maternelle,

01 lycée à cycle complet, 02 CES

3.4.2. INFRASTRUCTURES SANITAIRES

02 Centres de Santé Intégrés.

3.4.3. INFRASTRUCTURES ROUTIERES

78 kilomètres de route dont 30 entretenues et 48 non entretenues.

3.4.4. INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

15 forages et 06 puits aménagés

3.4.5. ELEVAGE

01 archè à bétail.

3.4.6. INFRASTRUCTURES DE LOISIR

01 aire de jeu aménagée

04 sites touristiques (Lac, Ile sooré, Holé-taigne , Site fekné) non aménagé

02 salles de projection cinématographique au marché de Hougno

3.4.7. INFRASTRUCTURES MARCHANDES

La commune de WINA dispose de:

- 08 marchés hebdomadaires dont 01 construit,
- 17 boutiques dont 12 sont occupées
- 12 comptoirs existants et occupés
- 01 Boucherie
- 18 restaurants sous les Seko
- 07 rôtisseurs
- 15 moulins sur l'ensemble de l'espace géographique de wina

3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune

Tableau 8: Principales potentialités et ressources de la Commune

Secteurs créateurs d'emplois et de richesses dans la commune

Secteur *	Potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possible	Emplois probables
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Terres cultivables disponibles -Climat favorable à la pratique de 2 cycles de production agricole -Proximité d'une station de recherche agricole(SEMRY) -Existence des voix d'accès -Existence des structures étatiques pour l'encadrement des producteurs -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité agricole -étendues des bas-fonds favorables à une riziculture intensive et cultures maraîchères -Proximité du lac pour une irrigation agricole 	<p>Augmenter les rendements agricoles</p> <p>Promouvoir la transformation des produits agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Faciliter l'accès à la propriété foncière -Subventionner les intrants agricoles -Renforcer les capacités des agriculteurs sur les techniques de production, de conservation et de transformation -Faciliter l'accès aux crédits -Construire les magasins de stockage -Organiser les foires agricoles (producteurs, acheteurs, fournisseurs consommateurs) -Ouvrir et entretenir les pistes de collectes dans les bassins de production agricole -Acquérir les matériels techniques agricoles plus modernes -Promouvoir la riziculture et le maraichage -Organiser et réglementer le système agropastoral 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou dans les pays voisins -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits agricoles au niveau de la commune -Développement des services divers dans les bassins de production - organisation des grands groupes d'agriculteurs -Augmentation de la demande en mains d'œuvre locale 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de transformation
Elevage Pêche et Industrie Animale	<ul style="list-style-type: none"> -Pâturage disponible -Climat favorable à la pratique des activités d'élevage -Existence des structures étatiques pour 	<p>Augmenter les rendements en élevage</p> <p>Promouvoir la transformation des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Subventionner l'élevage du gros bétail, de la volaille, la pisciculture et l'apiculture -Faciliter l'accès aux crédits -Renforcer les capacités des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de

	<p>l'encadrement des éleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité - Présence d'un lac poissonneux - Zone de pratique par excellence de l'élevage porcin - Forte demande des produits de l'élevage par le Tchad voisin 	<p>d'élevage</p> <p>Réorganisation et équipement des pêcheurs</p>	<p>sur les techniques de production, de conservation et de transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Organiser les foires d'élevage - Créer des associations des pêcheurs locaux - Créer des zones de réserve de poissons pour sa conservation et sa exploitation durable 	<p>dans les pays voisins</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits d'élevage au niveau de la commune -Développement des services divers dans les zones d'élevage 	<p>transformation</p>
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de 8 marchés avec seulement 01 construit -Fort potentiel des consommateurs -Position stratégique de villes HOUNGO à la frontière Tchad-Cameroun - Circuits de d'évacuation et d'échanges commerciaux assez disponibles 	<p>Aménager les infrastructures marchandes dans la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Construire les marchés dans les villages -Construire le marché de Bétail de HOUNGO -Construire un grand marché sous régional à HOUNGO -Créer une caisse villageoise d'épargne et d'octroi de crédits aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> -Commerce général -Services divers -Installation des vendeurs grossistes - Activités commerciales se diversifient 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Recrutement des agents communaux -Besoin en services divers
Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des jeunes porteurs de projets et dynamiques -Existence de plusieurs créneaux porteurs dans divers corps de métiers -Fort potentiel des consommateurs 	<p>Promouvoir le développement des PME et PMI</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Créer et rendre opérationnel une plate forme d'échanges et de concertation avec les opérateurs économiques et les jeunes potentiels porteurs des projets (antiquaires) -Appuyer à l'éclosion et à la compétitivité des PME/PMI dans la commune -Simplifier les procédures fiscales et administratives pour la création d'entreprise -Faciliter l'accès aux crédits 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'entreprises de fournitures des biens et services divers 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Offre d'emplois divers -Opportunités d'offre de services divers
Industries, Mines et Développement	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de plusieurs carrières non exploitées (sable, gravier, argile) 	<p>Mettre en valeur le potentiel des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser l'exploitation et la gestion des carrières de sable, des pierres, 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat et vente des produits des carrières 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Main d'œuvre

ent Technologi ue	-Besoin en produits de carrières assez important -terrain vierge par rapport au développement de l'industrie - Nombreux groupes fabricants de briques en terres cuites	naturelles existant dans la commune	d'argiles et de latérites -Passer du stade artisanal d'exploitation des carrières des pierres au stade moderne - Moderniser la production de briques en terres cuites - rechercher des partenaires fixes pour consommer l'offre en briques	-Implantation des unités impliquant une chaîne d'exploitants -Offre exigeant la quantité de produits	dans les carrières -Opportunités d'offre de services divers
Transport	-Fort potentiel des besoins en transport urbain de masse -Existence de voie d'accès pour atteindre les écoles - relief favorable à l'aménagement facile des pistes et pénétrantes	Développer le transport urbain de masse	-Créer une structure de transport des élèves -Faciliter les procédures d'obtention d'une licence de transport Créer une centrale de voyage au marché de HOUNGO	-Transport par car ou autobus des élèves et autres usagers -Construire la voirie urbaine	-Auto emploi -Opportunités d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
Tourisme	-Ville reconnue comme touristique par sa position balnéaire -Existence d'un fort potentiel des sites touristiques	Mettre en valeur le potentiel touristique existant dans la commune	-Organiser les acteurs intervenants dans le secteur -Aménager et viabiliser les sites touristiques existant -Tracer les circuits touristiques -Mettre en place une structure de gestion	-Vente des produits de l'artisanat -Divers autres services à offrir	-Auto emploi -Opportunités d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
Culture	-Commune à fort potentiel culturel par de nombreux sites -Organisation biannuelle d'une manifestation culturelle -Présence de plusieurs artistes de renommées traditionnelles	Mettre en valeur le potentiel culturel existant dans la commune	-Organiser les acteurs intervenants dans le secteur -Créer un musée culturel -Créer et aménager un espace culturel -Organiser les spectacles culturels, primés	-Organisation des spectacles -Manager des artistes -Production des tenues d'artistes	-Auto emploi -Opportunités d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
Services	-Fort potentiel humain dans le centre urbain demandeurs des services	Développer des services au profit des élèves dans	-Créer les cantines scolaires -Créer une centrale d'achat et de vente	-Fournisseurs des produits pour les cantines scolaires	-Auto emploi -Opportunités

		les établissements scolaires dans le centre urbain	des fournitures scolaires	-Fournisseurs des fournitures scolaires et manuels	d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
--	--	--	---------------------------	--	---

4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

4.1. Synthèse du DIC

4.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAIN

Tableau 9 : **GESTION DES RESSOURCES HUMAIN**

Aspects	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
RESSOURCES FINANCIERES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une commission des finances ▪ CAC revu à la hausse ▪ Partenariat avec FEICOM fructueux ▪ Gestion financière assez claire ▪ Financement et autres appuis reçus du PNDP ▪ Ressources assez bien gérées financières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents de recouvrement non formés ▪ Contribuables non identifiés ▪ Recettes propres trop faibles ▪ Faible investissement ▪ Situation salariale du personnel peu satisfaisante ▪ Plan de mobilisation des ressources non défini ▪ Faible taux de recouvrement ▪ Trop de décalage entre la date de soumission du budget et son approbation ▪ Mauvaise allocation des lignes budgétaires ▪ Faible exploitation des ressources locales disponibles ▪ Impositions négligées pour nombreux contribuables ▪ Incivisme des contribuables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de ressources naturelles valorisables ▪ Assez nombreux contribuables ▪ Existence des structures de renforcement des capacités du personnel ▪ Existence d'un grand marché de bétail ▪ Appartenance au réseau des communes riveraines du Lac Tchad ▪ Personnes imposables nombreux ▪ Acteurs d'appuis existent ▪ Agents disponibles pour un bon inventaire et recouvrement des taxes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible mise en valeur des carrières du sable, gravier et d'argile ▪ Exploitation anarchique des ressources du Lac de Wina ▪ Incivisme fiscal et complaisance des agents collecteurs ▪ Mauvaise gestion du marché à bétail ▪ Faible rendement de la pirogue en activité ▪ Faible mise en valeur du patrimoine communal ▪ Décaissement souvent unilatéral ▪ Faible bénéfice des dotations pour certaines localités ▪ Conflits financiers au niveau de l'exécutif communal

Aspect	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siège du conseil avec une représentation pluriethnique ▪ Commissions indépendantes ▪ Choix du personnel objectif sans complaisance ▪ Circulation efficace de l'information ▪ Participation de tous les acteurs au conseil ▪ Respect des sessions mensuelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de construction de l'hôtel de ville engagé ▪ Secrétaire expérimenté ▪ Réunions assez régulière ▪ Conseillers en majorité chefs de villages bénéfique pour défendre les localités respectives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une seule femme au sein du conseil municipal ▪ Faible cohésion et entente au sein de la mairie ▪ Inexistence d'un plan de formation du personnel pour le rendre plus opérationnel ▪ Non respect de profil de carrière, ▪ Vieillesse de la majorité du personnel ▪ Faible niveau d'étude de la majorité du personnel. ▪ Conseil siégeant à 100% RDPC ▪ Faible représentation des peuples minoritaires de la Commune (Peul, Kera etc.). ▪ Ignorance des rôles chez les membres du conseil ▪ Irrégularité du personnel au service ▪ Faible maîtrise des tâches confiées ▪ Agents collecteurs non formés ▪ Congés non accordés ou non payés ▪ Mauvaise répartition de tâches ▪ Inexistence d'un système d'évaluation et de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes locales assez dynamiques pouvant faire partie du conseil ▪ Elite locale assez nombreuse et d'un niveau intellectuel élevé ▪ Existence des structures de renforcement de capacités ▪ Existence des ateliers de renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvais rendement fourni ▪ profil du personnel peu professionnel ▪ conflits entre certains responsables ▪ Faible exploitation du PCD ▪ Grogne des groupes minoritaires ▪ Découragement des agents peu motivés ▪ Insécurité chez les agents parce que non assurés

4.1.2. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

4.1.3. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Tableau 10: GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

ASPECT	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
RESSOURCES MATERIELLES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition d'une pirogue motorisée ▪ Hôtel de ville en construction ▪ Don des 645 tables bancs aux écoles ▪ Salles de classe construites ▪ Forages créés ▪ Existence d'une Patrol hillux, d'une moto Zuziki A100, d'une Benne en panne ▪ Tribune du Stade municipal ▪ Un marché à bétail ▪ Une carrière de sable et gravier ▪ Un hangar au marché de Hougno ▪ Nombreux titres fonciers ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence d'un technicien communal ▪ Faible mise en valeur du matériel disponible ▪ Mauvais entretien du matériel ▪ Bâtiment de la mairie très vétuste ▪ Bureau délabré et faiblement équipé ▪ Inexistence d'un outil informatique moderne ▪ Non maîtrise de l'outil informatique par les agents de bureau ▪ Vieillessement de la plupart du matériel ▪ Nombre insuffisant du matériel roulant ▪ Véhicule existant peu rentable à la commune ▪ Hangar du marché de Hougno trop petit ▪ Inexistence d'abattoir ▪ Marché à bétail non aménagé ▪ Stade non rentabilisé et tribune très vétuste 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Benne source de revenu si réparée ▪ Fondation de l'hôtel de ville déjà posée ▪ Opportunité d'implantation d'une télé centre ▪ Exploitation rentable de la pirogue ▪ Chaises régulièrement louées <p>- Vastes étendues de bas-fonds appartenant à la commune</p> <p>Existence d'un bosquet forestier pouvant être reclassé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Majorité du matériel roulant hors d'usage ▪ Visite technique irrégulière ▪ Certains équipements des bureaux sont définitivement hors d'usage ▪ Véhicule exploité par des particuliers mais réparation incombe à la commune ▪ Activités au sein de la mairie freinées par insuffisance de moyens de déplacement

.Données sur le patrimoine Communal

Tableau 11 : Données sur le patrimoine Communal

Nature de l'immeuble	Usage	Superficie	Date de construction	Lieu d'implantation	Matériaux de construction	Nombre de pièces	Valeur actuelle

Hôtel de ville	Service de la mairie	288m2	2002	Centre de ville	Définition	9 pièces	50. 000. 000
Résidence S.G	Logement S.G	80 m2	2002	Centre de ville	Définition	5 pièces	20. 000. 000
Recette municipale	Service de la recette municipale	56 m2	2006	Centre de ville	Définition	5 pièces	15. 000. 000
Patrol-Hilux	Circulation exécutif	//	2004	mairie	Définition	1pièce	12 000 000
Pirogue métallique motorisée	Navigation et pêche	2x5m=10m ²	2010	Lac	Planche et métal	1pièce	5 000 000
Hangar marché Hougno	marchand	200m2	2003	Marché Hougno	Matériaux définitifs	2pièces	11 000 000
Moto-Zuziki 100	1 ^{er} Adj. Maire	/ :	2009	Domicile utilisateur	métal	1 pièce	150 000
Stade municipal et sa tribune	Manifestations sportives et culturelles	4 500m2	2002	Djongdong	Stade non aménagé Tribune vétuste mais en matériau définitif	1 pièce 1 pièce	1 000 000 7 000 000
05 Salles de classe	Etablissements scolaires	50 m2	2003/2004/2006/2008/2010/2011	Villages	Dur/semi-dur	5pièces	70 000 000
Marché à bétail	marchand	1hecta	1998	Hougno	Non construit	1 pièce	11 000000

Marchés(08) de vivres	Vente et achat vivres diverses	8hectares	//	//	Non construits	8 pièces	2 000 000
630 tables bancs	Etablissements scolaires	//	2011	Toutes EPU les	Planches	645 pièces	17 000 000
Plants pour reboisement	Etablissements scolaires	//	2005/2006/2008/	6 EPU	Plants d'ombrage	1800 pièces	2 000 000

4.1.4. Gestion des relations

Tableau 12 : Gestion des relations

Aspects	Forces	faiblesses	Opportunités	Menaces
Commune - Tutelle	Concertations permanentes ; Appuis conseils de la Tutelle	Faible convergence entre la tutelle et le maire	Maintien de l'ordre et sécurité publique si les deux convergents	Faible autonomie de la commune vis-à-vis de la Tutelle
Commune - Administration	Disponibilité de l'Administration au vue des textes réglementaires ; Plaidoirie en faveur de la commune	Partenariat peu rentable ; Complexe par rapport aux pouvoirs partagés	Maintien de l'ordre et sécurité publique si les deux convergents	Division de la population en deux groupes dont le premier se rattache au sous-préfet et le second au maire
Commune - SDE	Disponibilité des SDE ; Appuis techniques ;	- Non maîtrise des activités des SDE de la part de la commune ;	-	-
Commune - FMO	- Disponibilité des FMO ; Actions dans le maintien de l'ordre ; - Sécurité des personnes et de leurs biens	Versement irrégulier de certaines taxes (amendes de simple police) ;	-	-
Commune- Population/ Autorités	- Participation de la population dans la réalisation des actions de développement	- Faible participation des populations dans les réalisations de la commune ;	Le civisme des uns et des autres contribuerait à augmenter l'assiette	Conflits entre le maire certains chefs de village/ le lamido

Traditionnelles	communal ; - Implication des autorités traditionnelles dans le recouvrement des Impôts libérateurs sur le revenu agricole	- Sous- information de la population sur les différentes réalisations de la commune ; - Faible implication des autorités traditionnelles dans la collecte des impôts libérateurs sur revenu agricole.	fiscale	
Commune-OSC	- Présences des organisations en activité dans le territoire communal : GIC, CDV, Associations, Confessions Religieuses, Coopératives... ; - Action des OSC dans plusieurs domaines d'activités	La plupart ne sont pas connue	Entraide si bonne harmonie	Conflits nés de la demande des impôts libérateurs
Commune-Projets et Programmes	- Réalisation des infrastructures (salles de classe, routes, hangars des marchés, banques villageoise, greniers communautaires, ...); - Formations et accompagnement des communes	Certains projets non réalisés ; Absence des synergies et complémentarités entre les organismes	Possibilité de renforcer les relations s'il y a échanges réguliers	Mauvaise exécution de certains microprojets et leurs retrait
Commune – communes voisines	Beaucoup de projets réalisés dans le passé (équipement en matériels...); CVUC a les mêmes objectifs des syndicats des communes	Interruption de la collaboration avec le départ du Syndicat des communes	Réseau des communes riveraines de la branche morte du lac Tchad	Conflits nés de la mauvaise gestion des eaux du lac par les communes l'ayant en partage
Commune-CVUC	Mairie de la Commune de WINA membre du CVUC Prise en compte des préoccupations des communes dans le plan d'action du CVUC	Faible implication dans la CVUC	Plate forme bénéfique avec forte implication	Marginalisation de certaines communes peu influentes
Commune-Opérateurs économiques	- Présences des promoteurs : PMUC, MTN, ORANGE,... - Versement des droits sur le	Aucune forme de sponsor des activités menées au niveau de la commune	Chances de bénéficier des microprojets des promoteurs	Retrait de certains promoteurs suite à une faible adhésion de la

	permis de Bâtir ; - Versement des taxes sur la publicité ;			commune
--	--	--	--	---------

4.1.5 FENETRE SUCCES, ECHECS, POTENTIALITES, OBSTACLES

Tableau 13 :FENETRE SUCCES, ECHECS, POTENTIALITES, OBSTACLES

	SUCCES	ECHECS	POTENTIALITES	OBSTACLES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction (résidence du Sous-préfet, école maternelle ; hôtel de ville ; marché de Hougno ; CES ; 630 tables bancs ; CSI et résidence médecin ; stade de football ; EPC et Catholique) ➤ Achat d'un groupe électrogène à forte capacité ➤ Achat d'un véhicule 4x4 et une moto zuziki 100 ➤ Construction de plusieurs salles de classe dans diverses écoles ➤ Installation du réseau électrique avec transformateur ➤ Achat d'une pirogue métallique motorisée ➤ Hangars construits au marché de Hougno 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Défection avancée de la mairie actuelle ➤ Echec d'électrification de la ville ➤ Echec de recouvrement des taxes auprès des commerçants ➤ La Benne entraine plus de dépense que des recettes ➤ Echec d'installation des points d'eau potable ➤ Echec de l'appui à l'éducation (la commune a de plus en plus des problèmes à payer les temporaires ➤ Echec de la briqueterie municipale ➤ Radio communautaire non fonctionnel ➤ Groupe inopérant ➤ Stade municipal et sa tribune vétustes ➤ Mauvaise gestion du marché à bétail ➤ Vétusté du matériel de bureau et leur mauvais entretien ➤ Bâtiment de la mairie délabré ➤ Matériels roulants mal exploités et en nombre très faible 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité de la richesse faunique aquatique ➤ Kamargui regorgerait un gisement considérable de fer ➤ Lac riche en ressources halieutiques ➤ Existence de massifs forestiers pouvant être reclassés forêts communales et communautaires ➤ Existence des sites touristiques ➤ Richesse du sol et sous sol ➤ Existence des PFNL et produits artisanaux divers ➤ Harmonie entre le personnel communal ➤ Existence de 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conflits inter ethniques ➤ Mauvais état de la route ➤ Impossibilité de communiquer ➤ Inertie du personnel communal ➤ Jalousie entre les agents communaux ➤ Sorcellerie ➤ Secteur productif non exploité rationnellement ➤ Commune enclavée en saison de pluie

			carrières de sable et gravier- bas-fonds à potentiel rizicole- Aménagement d'un marché sous régional au bord du Lac	
--	--	--	---	--

4.2. Axes de renforcement

Il découle de l'analyse institutionnelle de la commune les besoins en renforcement présentés dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Axes de renforcement de la Commune

Activités	Tâches	Indicateurs	Ressources			Respon sable	Partenair e
			H	F	M		
Adoption d'un profil de carrière pour les agents	Rédiger un contrat de : - Les avancements -Les promotions régulières -Stabilisation de l'emploi	Statu, catégorie, mérite, ancienneté, gestion de congés et de retraite constituent désormais les critères de traitement des agents	Agents communaux	Budget communal	Cahier des charges et journal du personnel	Commune	Etat
Adoption d'un règlement intérieur	Elaboration d'un règlement intérieur	Règlement intérieur élaboré	Agents communaux	Budget communal	//	Commune	Etat
Mises en place d'une nouvelle politique de recrutement	Elaboration des critères de recrutement	Manuel de recrutement est élaboré	Maire et SG	Budget communal	//	Commune	Services déconcentrés
Développement des stratégies de communications internes et externes	- Fabriquer des grandes plaques d'affichage en public - Sensibiliser les conseillers sur leur rôle d'informateur de leurs localités respectives	Décret communal statuant sur les réunions mensuelles Nombre de réunion mensuelle tenue PV de séance Toutes les dates de	Agents communaux	Budget communal	Tableau d'affiche	Commune	Etat et acteurs de la société civile

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un contact Email- comwinapndp@yahoo.fr - Réunion mensuelle de mise au point d'autres voies de communication 	réunion ou conseil sont affichées pendant une semaine sur les plaques fabriquées ad hoc					
Organisation des formations du personnel communal et du conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter des experts pour renforcement des capacités sur les insuffisances constatées -Rechercher les formations à certains agents au Cameroun ou à l'extérieur - faire participer les agents aux séminaires et ateliers de formation 	<p>Nombre de CM et AC formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - célérité et compétence retrouvée dans l'exécution des tâches du personnel 	Agents communaux	BC	Supports de modules dispensés	Commune	Etat, Société civile et PNDP
Création d'autres commissions techniques	Elaboration du projet de loi communal portant création des commissions techniques	<ul style="list-style-type: none"> -Projet de loi disponible et commissions techniques créées et - PV de séance - l'organigramme de la commune respecte les normes régionales adoptées 	Exécutif communal (EC)	BC	Document pour les séances de travail	Commune	Services techniques
Assurance du personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> -Affiliation obligatoire à la CNPS -Assurance maladie -Indemnité des accidents 	Nombre d'agents affiliés et assurés	EC	BC	Document de charges conjointes assureur-personnel assuré	Commune	Etat
L'octroi des congés payés	Envoie du personnel en congé	Nombre d'agents ayant des congés payés par	EC	BC	//	Commune	Etat

	Paiements des frais de congé	an					
Offre des stages de vacances, bourses scolaires et l'appui aux élèves issus des familles vulnérables	Relancer les stages de vacances en urgence L'appui aux élèves est effectif - Faire disposer a commission des affaires sociales d'un fichier des nécessiteux	Recrutement des stagiaires et aide aux étudiants universitaires	EC	BC	//	Commune	Etat
Régulariser et revaloriser le paiement des salaires	- payer le personnel tous les 30 du mois - Verser directement les salaires du personnel à la CNPS	Fréquence de paiement des salaires	EC	BC	PV de réunions afférentes	Commune	Etat
Développement de nouvelles sources de financement du budget de la commune	-Valoriser la carrière, l'écotourisme local -Achat d'une benne communale -réorganiser les taxations au marché du bétail et au grand marché de Hougno -Elargissement du fichier des contribuables -Création de nouvelles sources de financement du budget	Le fichier des contribuables est amélioré D'autres sources de financement du budget sont identifiées	AC et CM		Séance de réflexion et intégration des résultats du DIC	Commune	Services techniques déconcentrés, acteurs de la société civile, d'autres programmes tels que le PNDP
Publication du budget communal	Afficher le budget communal sur les tableaux	Nombre de personne ayant connaissance du budget communal	EC	//	//	Commune	
Développement des stratégies pour le recouvrement des taxes fiscales	-Mise en place d'un comité de suivi des agents collecteurs -Recrutement d'un	Contrat avec l'agent de recouvrement	AC et CM	//	Termes de références	Commune	Services techniques, PNDP

et patentes	agent chargé de recouvrement						
Création d'un organe de gestion des conflits dans l'institution communale	Elaboration de l'arrêté communal portant création d'un organe de gestion de conflit dans la commune	Arrêté communale disponible et PV de constitution de l'organe	EC	BC	Bureau, équipement	Commune	Etat et PNDP
Renforcement des relations avec les services déconcentrés de l'Etat de l'arrondissement	Elaboration des accords de partenariat Implication des services dans les activités de la commune	Nombre de partenariat signés avec les services déconcentrés de la commune PV de travaux avec les services déconcentrés	EC et CM	BC	//	Commune	Etat
Amélioration du suivi du patrimoine communal et son renouvellement	Elaboration des termes de références d'un magasinier communal	Contrat signé du recrutement d'un magasinier	EC	BC	//	Commune	Etat
Dotations de la commune en matériel logistique (ordinateurs, dactylographes, table et chaise de bureau, véhicule)	Négociation des partenariats	Des partenariats sont établis avec d'autres structures pour une fourniture de matériel et logistique	EC	BC	//	Commune	Partenaires privés
Création des comités de suivi pour une meilleure gestion des biens communaux	Elaboration de l'arrêté portant création du comité de suivi	Création du comité et PV de séance	EC et CM	BC	//	Commune	Services techniques, PNDP et d'autres partenaires
Former le personnel communal sur les stratégies d'attribution et de gestion des forêts communales et	Bosquet de forêt Goulourgou reclassé	Pépiniériste et aménagiste recrutés pour conduire les travaux	Exécutif communal	Budget communal	//	//	

<i>communautaires</i>							
-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

4.3. SYNTHÈSE DU DSV DU DEUC

4.3.1 synthétise des Problèmes consolidés

Tableau 15 : synthétise des Problèmes consolidés

SECTEUR 1 : AGRICULTURE

N°	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
1	Faible rendement agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▪insuffisance d'encadrement ▪Faible accès aux intrants agricoles et matériels techniques ▪Faible capacité organisationnelle et financière des paysans ▪Prolifération des insectes ravageurs de cultures ▪Inondations récurrentes ▪Techniques culturelles archaïques ▪Conflits agropastorales ▪Faible accès aux semences améliorées ▪Types de cultures peu variés ▪Bas-fonds non exploités rationnellement ▪Sécheresse récurrente et déséquilibre climatique ▪Insuffisance des magasins de stockage/conservation ▪ Insuffisance des terres cultivables ▪Pauvreté du sol 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Famille récurrente ▪ Exode rural ▪ Faible couverture des besoins ▪ Faible revenu ▪ Insécurité alimentaire ▪ Accentuation des conflits agropastoraux ▪ Abandons des anciens champs ▪ Déforestation et désertification accentués ▪ Destruction de la macrofaune et microfaune du sol ▪ Dépeuplement du village par suite de faible rendement répété 	<ul style="list-style-type: none"> -Subvention des coûts des engrais -Formation des paysans sur la fabrication et utilisation de la fumure organique -Construction de 9 magasins de stockage -Création de 02 postes agricoles -Achat de 30charettes -Achat de 420 charrues -Organisation des paysans en GIC -Formation et sensibilisation des paysans sur les méthodes de lutte anti – érosive (cordons pierreux, diguettes)

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût élevé des engrais ▪ Insuffisance des postes agricoles ▪ Insuffisance d'organisation des paysans ▪ Forte érosion des sols ▪ Faible productivité des sols ▪ surexploitation des sols ▪ Utilisation non contrôlée des intrants ▪ Indisponibilité des intrants (semences améliorées, produits phytosanitaires) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction des cultures par les animaux sauvages ▪ Faible financement des activités agricoles ▪ Mauvaises pratiques culturales 		<ul style="list-style-type: none"> - Affectation du personnel qualifié - Limitation des zones agricoles des zones de pâturages
--	--	---	--	--

SECTEUR 2: ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> - Faible productivité de l'élevage - Faible rendement de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrement insuffisant des éleveurs et pisciculteurs ▪ Faible capacité organisationnelle et financière ▪ Absence d'unités de reproduction des alevins ▪ Absence d'infrastructures d'abattage aménagées ▪ Difficulté d'alimentation des bêtes (bovins, caprins) ▪ Diminution des espaces pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible revenu alimentaire ▪ Coût élevé des produits d'élevage sur le marché ▪ Diminution de 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en technique de production d'alevins et en élevage intensif - Restructuration des GICs - Maison du

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du niveau des eaux du lac Tchad ▪ Pêche minière à filet à maille non réglementaire ▪ Invasion des pêcheurs étrangers ▪ Présence des hippopotames 	taille des cheptels/faible production	pisciculteur/éleveur Création des étangs piscicoles
--	--	--	---------------------------------------	--

SECTEUR 3: SANTE PUBLIQUE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eloignement de certains villages des CSI ▪ Insuffisance de CSI ▪ Inexistence d'une propharmacie locale ▪ Insuffisance du personnel soignant qualifié ▪ Equipement insuffisant des formations sanitaires ▪ Faible accès aux médicaments ; ▪ Déficit d'éducation sanitaire des populations ▪ charlatanisme ▪ automédication ▪ Faible capacité financière des ménages ▪ Mauvaise qualité des prestations des agents sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Charlatanisme, intoxication mortelle ▪ Taux élevé de morbidité et de mortalité ▪ Faible fréquentation des formations sanitaires ▪ Accouchement non assisté et à domicile ▪ Mortalité maternelle et néo-natale élevée 	<ul style="list-style-type: none"> - Médicaments - Personnel - Infrastructures ▪ Equipement (Lits, réfrigérateur etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulnérabilité des populations au VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible sensibilisation dans les zones à risques ▪ Tabous autour de la pandémie ▪ Insuffisance des CLLS ▪ Faible niveau de sensibilisation des populations ▪ Difficulté d'accès des populations aux moyens de prévention et de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de prévalence inconnu ▪ Ignorance de l'évolution de la maladie ▪ Propagation du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une cellule de dépistage du VIH/SIDA et prise en charge gratuite des malades identifiés

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stigmatisation des personnes vivantes et affectées avec le VIH/SIDA ▪ Non fonctionnement des comités de lutte contre le VIH/SIDA 		
--	--	---	--	--

SECTEUR 4: EDUCATION DE BASE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'accès à une éducation de qualité à la Base 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance du personnel enseignant qualifié ▪ Insuffisance des salles de classe ▪ Vétusté de certains bâtiments ▪ Insuffisances de tables bancs ▪ Faible capacité financière ▪ Faible niveau d'équipements des salles de classe ▪ Une seule école maternelle ▪ Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants) ▪ Aires de jeux non aménagées et non sécurisées ▪ Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les écoles ▪ Faible intérêt des parents pour l'éducation des enfants ▪ Mariage précoce 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous-scolarisation ▪ Analphabétisme ▪ Délinquance juvénile ▪ Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ▪ Exode rural ▪ Prison ▪ Prostitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment - Personnel enseignant - Fournitures scolaire - Equipement (tables bancs, etc.) ▪ Construction des points d'eau et latrines

SECTEUR 5: ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	besoins
-----------	------------------	---------------	---------------	----------------

1	Difficulté d'assurer la scolarisation des enfants au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible représentation aux examens et concours ▪ Faible taux de délivrance d'actes de naissance ▪ Etudes écourtées ▪ Insuffisance du personnel enseignant ▪ Nombre de salles de classe insuffisant ▪ Insuffisance des tables bancs ▪ Faible reboisement des sites scolaires ▪ Un seul CES ▪ Niveau d'équipement des salles de classe insuffisant ▪ Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants) ▪ Absence de bibliothèques fonctionnelles ▪ Aires de jeux non aménagées et non sécurisées ▪ Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les établissements ▪ Faible intérêt des parents pour l'éducation des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous- scolarisation ▪ Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ▪ Délinquance juvénile ▪ Etudes écourtées ▪ Exode rural ▪ Avenir de l'élite compromis ▪ Echecs répétés au BEPC ▪ Déperditions scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment - Personnel enseignant - Fournitures scolaire - Equipement (tables bancs, etc.) ▪ Construction des points d'eau et latrines
---	---	---	---	--

SECTEUR 6: TRAVAUX PUBLICS

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance et mauvais état des ouvrages de passément 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pistes rurales mal entretenues ▪ Insuffisance des radiers ▪ Faible intervention de la Commune ▪ Mauvais état de certains radiers ▪ Mauvais état des routes ▪ Entretien insuffisant des voies d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accidents de circulation fréquents ▪ Coût élevé du transport et des produits de première nécessité ▪ Ecoulement difficile des produits et marchandises ▪ Difficulté de déplacement des personnes et des biens ▪ Surcharge des passagers et bagages 	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage de la route qui dessert toute la commune ▪ Construction des ponts

SECTEUR 7: JEUNESSE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence de structures de formation ou d'encadrement aux petits métiers ▪ Faible organisation des jeunes ▪ Faible qualification des jeunes ▪ Analphabétisme accentué ▪ Faible capacité entrepreneuriale ▪ Faible accès au financement ▪ Faible mobilisation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désœuvrement et oisiveté ▪ Délinquance juvénile ▪ Dépravation des mœurs ▪ Propagation du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre d'encadrement des jeunes - Personnel d'encadrement ▪ Formation des jeunes

SECTEUR 8: ENERGIE ET EAU

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence d'une source d'énergie électrique ▪ Non connexion au réseau AES-SONEL ▪ Non fonctionnement de la stratégie communale d'électrification ▪ Groupe électrogène existant non exploité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frein aux activités des corps de métiers ▪ Frein à la communication ▪ Développement difficile des activités économiques ▪ Utilisation difficile des appareils électriques, électroménagers et électroniques ▪ Familiarisation/utilisation difficile des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation du réseau décentralisé de la commune
2	Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de points d'eau potables ▪ Mauvais entretien des points d'eau aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attroupement autour des points d'eau, bagarre, perte de temps, retard dans les autres activités ▪ Prolifération des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des forages et puits - Réhabilitation des forages et puits ▪ Aménagement des points d'eau (sources)

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombreux forages en panne ▪ Mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau (CGPE) 	hydriques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Corvées d'eau (longs déplacements à la recherche d'eau) 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accès à l'eau d'usages multiples 			

SECTEUR 9: AFFAIRES SOCIALES

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Faible assistance aux personnes vulnérables (enfants, jeunes filles, veuves handicapés, vieillards)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disfonctionnement du service d'état-civil de la commune ▪ Non établissement d'actes de naissance à la plupart d'enfants ▪ Non établissement d'actes de mariage dans la plupart des foyers ▪ Difficulté d'accès à l'assistance sociale par les groupes vulnérables ▪ Prise en charge limitée des indigents et handicapés ▪ Inexistence d'un fichier des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violences au sein des familles et des couples ▪ Vulnérabilité au VIH/SIDA ▪ Faible cohésion sociale ▪ Difficulté d'insertion socioéconomique 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et construction d'un centre social - Personnel d'encadrement ▪ Elaboration d'un fichier des nécessiteux

		vulnérables à la commune <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible sensibilisation sur les procédures d'établissement des actes de naissance ▪ Laxisme des parents 		
--	--	--	--	--

SECTEUR 10: FEMME ET FAMILLE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Faible épanouissement socioéconomique de la femme et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible intervention dans les prises de décision ▪ Faible pouvoir économique de la femme ▪ Faible représentativité et participation de la femme dans les instances politiques et du développement (Ignorance des droits de la famille) ▪ Mariages précoces et forcés ▪ Sous scolarisation de la jeune fille ▪ Surcharge des travaux ménagers ▪ Pesanteur culturel peu évolutive et marginalisant la femme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fragilisation de la famille et de la société ▪ Dépravation des mœurs ▪ Accentuation de la dépendance de la femme vis-à-vis des hommes ▪ Relâchement de l'encadrement de la famille ▪ Prolifération du phénomène des filles-mères et enfants abandonnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et sensibilisation sur les droits de la femme et de la famille - Bourses ▪ Formation des femmes en AGR

SECTEUR 11: CULTURE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Dépravations des valeurs culturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conflits intergénérationnels et exode rural ▪ Faible encadrement ▪ Faible pouvoir des gardiens de la tradition ▪ Faible capacité de promotion et de développement des initiatives culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aliénation culturelle ▪ Non contribution de la culture à l'économie des familles et de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et réhabilitation des foyers communautaires - Organisation des artistes ▪ Construction d'une

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'infrastructures socioculturelles ▪ Faible capacité organisationnelle 		maison de la culture
--	---	--	----------------------

SECTEUR 12: PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté de développement du secteur de l'artisanat et des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacités entrepreneuriales des GICS ▪ Insuffisance des GIC ▪ Faible valorisation des potentialités locales ▪ Faible esprit et capacité entrepreneurials ▪ Faible promotion du secteur ▪ Faible attraction des jeunes par les activités de production (agriculture, mécanique, couture, menuiserie...) ▪ Ignorance par les populations des procédures et formalités de création d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolifération des emplois précaires ▪ Augmentation du taux de désœuvrement ▪ Faible pouvoir économique des populations et de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur les PME ▪ Accompagnement à la mise en place des PME

SECTEUR 13: MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté de développement du potentiel du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible organisation et structuration des acteurs ▪ Faible capacité technique et financière des artisans miniers ▪ Non valorisation du potentiel minier par la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pillage et gaspillage des ressources minières ▪ Paupérisation des populations ▪ Faible pouvoir économique de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation du potentiel minier de la commune (sable, argile et kaolin)

SECTEUR 14: TOURISME

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Faible développement des activités éco touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> Faible valorisation des produits touristiques Potentiel touristique du Lac WINA non mis en valeur Sites Culturels non aménagés (Hokné, Fekné) Faible capacité d'accueil (restauration, auberges...) Non aménagement des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> Faible attraction des touristes Faible pouvoir économique des populations et de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des sites touristiques existants Construction des centres d'accueils touristiques

SECTEUR 15: DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'accès aux services domaniaux et fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de titres fonciers pour les propriétés privées et publiques Faible niveau de sensibilisation des populations sur la sécurité foncière et les procédures y relatives 	<ul style="list-style-type: none"> Litiges fonciers Risque de déguerpissement sans dédommagement 	<ul style="list-style-type: none"> Un point focal des domaines et affaires foncières dans la commune Facilitation de l'accès aux titres fonciers

SECTEUR 16 : COMMERCE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de commercialisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'organisation des producteurs Marchés non aménagés et sous équipés Insalubrité dans les marchés (absence de latrines, de bacs à ordures) Faible sécurisation des marchés à bétail (absence de poste de police) 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité des opérateurs et usagers Forte spéculation sur les produits Faible revenu Risque de prolifération des maladies et de perte des marchandises Pollution de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des marchés périodiques Organisation des minis foires de commercialisation des vivres et autres produits

SECTEUR 17 : TRANSPORT

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficultés de mobilité des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvais état des routes ▪ Non aménagement des gares routières ▪ Inexistence d'agences de voyage ▪ Non respect de la réglementation en matière de transport ▪ Forte spéculation sur les prix de transport ▪ Etat défectueux des véhicules et engins utilisés par les transporteurs ▪ Surcharge des véhicules et engins de transport ▪ Automobilistes/moto taximen sans permis de conduire et autres documents exigibles (carte grise, assurance, etc.) ▪ Non respect du code de la route par les automobilistes et les autres usagers ▪ Insuffisance des transporteurs sur les conditions de l'exercice de leur métier ▪ Consommation accentuée des stupéfiants par les transporteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accidents de circulation très fréquents ▪ Coût élevé de transport ▪ Usagers exposés aux intempéries aux lieux d'attente des véhicules ▪ Insécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation du transport inter urbain et urbain ▪ Acquisition de deux véhicules de transport en commun

SECTEUR 18 : COMMUNICATION

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficultés d'accès à la bonne source d'informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible couverture du réseau téléphonique ▪ Absence d'antennes de relais (radio, télévision, internet et téléphone) ▪ Inexistence d'un Télé centre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous information des populations ▪ Faible ouverture au monde 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des antennes MTN et Orange - Création d'un Télé centre communautaire polyvalent

		communautaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interférence du réseau téléphonique avec celui du Tchad voisin ▪ Faible capacité des antennes de couverture ▪ Faible accès à la presse camerounaise 	extérieur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges limités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un kiosque à journaux dans la commune ▪ Extension du réseau CAMTEL dans l'espace communal
--	--	---	--	---

SECTEUR 19: Postes et télécommunication

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficultés d'accès aux nouvelles technologies de la messagerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zone éloignée des centres urbains ▪ coût d'abonnement très onéreux ▪ Faible organisation locale ▪ Non maîtrise des NTIC par les populations ▪ Service postal camerounais déstructuré ▪ Faible décentralisation des services postaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Promoteurs peu encouragés - faible clientèle - enclavement - lenteur dans les échanges postaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un service postal chargé de messagerie, courrier et mandats - Restructuration des services locaux déconcentrés de la poste

SECTEUR 20 : ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION ET MAINTIEN DE L'ORDRE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficultés d'améliorer le cadre de vie citoyenne, administrative et militante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insécurité ambiante ▪ Insuffisance du personnel de force de l'ordre de proximité ▪ Inexistence de comités de vigilance de village ▪ Faible collaboration entre chefs traditionnels et l'administration en place ▪ Divergence entre les lois traditionnelles et celles modernes conventionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Statut citoyen compromis ▪ Insécurité récurrente ▪ Droits et devoirs de la population méconnus ▪ Administration anarchique et dictatoriale ▪ Vote sans conviction personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les pouvoirs de l'autorité traditionnelle ▪ Création de 10 comités de vigilance dans la commune ▪ Mise à disposition et vulgarisation du manuel camerounais de procédure pénale

		<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance des lois électorales 		
--	--	---	--	--

SECTEUR 21 : FORET ET FAUNE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de conserver et de préserver les ressources floristiques et fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> Déboisement dans les forêts de Goulourgou et la savane locale Pêche saisonnière par empoisonnement des cours d'eau Feux de brousse récurrents Faible usage des foyers améliorés Inexistence des forêts communautaires et communales Agriculture extensive destructrice 	<ul style="list-style-type: none"> Perturbations climatiques Déstabilisation et appauvrissement des sols Perte de la biodiversité (faune et flore) Destruction de niches écologiques d'animaux Migration de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des pépinières communautaires Demande de reclassement de la forêt Goulourgou en forêt communale Sensibilisation sur la loi forestière Création d'une unité de fabrication et de vulgarisation des foyers améliorés

SECTEUR 22 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de l'Environnement et mauvaise gestion de ses ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaises pratiques d'exploitation minière Croissance démographique galopante Coupes abusives du bois d'énergie Pratiques culturelles inadaptées Faible pluviosité Pêche non réglementée dans le lac Insalubrité publique (ordures, toilettes publiques et privées, abattoirs inexistant) Feux de brousse récurrents Ensamblage progressif du Lac Menace sur la faune aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> Bouleversement des lits de cours d'eau par les exploitants miniers (carrière sable et gravier) Perte de la biodiversité (faune et flore) Prolifération des maladies Inondations récurrente Destruction des biens et habitats Déforestation Nuisance sonore Erosion des flancs de collines 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur les effets néfastes de feux de brousse et des coupes abusives de bois Promotion et vulgarisation 1200 foyers améliorés Création de 10 pépinières communales et communautaires pour créer des bosquets de forêts à usages multiples Construction de 48 digues et diguettes en amont des zones d'habitations exposées aux risques d'inondations Création d'une réserve d'hippopotames dans le lac WINA

			▪ Changement climatique	
--	--	--	-------------------------	--

SECTEUR 23: DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	Difficultés d'accès à u habitat de confort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible accès aux matériaux de construction ▪ Prolifération des termites ▪ Equipements et infrastructures d'assainissement insuffisants ▪ Réseau communal d'adduction d'eau inexistant ▪ Voirie municipale non entretenue ▪ Plan d'urbanisation de la commune non élaboré ▪ Logements construits en matériaux provisoires ▪ Faible capacité financière des populations ▪ Insécurité foncière des espaces occupés ▪ Absence de brise-vent autour des habitations ▪ Feux de brousse anarchiques ▪ Mauvais emplacement des habitations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement progressif des taudis ▪ Destruction régulière des habitations par les incendies ▪ Abandon/délaissement des postes de travail par la plupart des fonctionnaires ▪ Insalubrité généralisée et pollution de l'environnement ▪ Incendies réguliers ▪ Maladies ▪ Promiscuité ▪ Destruction des logements ▪ Accidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et mise en place d'un service de voirie municipale ▪ Création d'une quincaillerie locale ▪ Diffusion du plan d'urbanisation ▪ Organisation et subvention des groupes fabricants de briques en terres cuites
		Précarité et inconfortabilité de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logements construits en matériaux provisoires ▪ Faible capacité financière des populations ▪ Insécurité foncière des espaces occupés ▪ Absence de brise-vent autour des habitations ▪ Construction anarchique des habitations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maladies ▪ Promiscuité ▪ Accidents ▪ Conflits, disputes et insécurité ambiante

SECTEUR 24 : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'accès aux emplois décents et à la formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des promoteurs d'emploi et opérateurs économique ▪ Faible qualification de la population ▪ Inexistence des centres de formations ▪ Faible valorisation des potentiels locaux ▪ Faible capacité entrepreneuriale des chercheurs d'emploi ▪ Absence d'initiative de formation professionnelle des potentiels travailleurs ▪ Faible potentiel de débouchés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolifération des activités économiques illégales et/ou informelles ▪ Oisiveté, Délinquance juvénile et sénile ▪ Dépravation des mœurs ▪ Faible revenu familial ▪ Mauvaise couverture des besoins quotidiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'une SAR Construction d'un centre professionnel d'encadrement des jeunes ▪ Création d'une caisse d'aide aux initiatives d'auto-emploi ▪ Recherche de stage de formation annuelle à 40 jeunes certifiés ▪ Structuration et modernisation de l'exploitation de la carrière de sable et gravier de Bosgoye

SECTEUR 25 : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible épanouissement des travailleurs, retraités et personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre insuffisant d'entreprises/organisations viables ▪ Faible organisation et structuration de l'auto emploi ▪ Mauvaise du fichier des employés ▪ Recrutement sur des bases informelles ▪ Faible respect du contrat de travail par les employeurs ▪ Ignorance des employés sur droits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible participation aux actions de développement ▪ Misère accentuée ▪ Poids pour la société ▪ Licenciement abusif ▪ Salaire imposé, irrégulier et dérisoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les droits des travailleurs ▪ Création d'un syndicat de travailleurs locaux ▪ Affiliation à la CNPS de tous les employés de tous les secteurs dans la commune de WINA ▪ Exigence d'un contrat de travail pour tout emploi excédant une durée de 5 mois

SECTEUR 26 : SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de pratiquer des activités sportives de qualité dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'infrastructures sportives Déficit d'équipements sportifs dans les établissements scolaires Insuffisance d'enseignants/moniteurs d'éducation physique dans les établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> Faible épanouissement physique Faible développement des disciplines sportives et des loisirs Faibles talents émergés Sport d'élite compromis 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un complexe sportif Aménagement des aires de sports existantes Affectation et recrutement de 15 encadreurs sportifs dans la commune Création d'unité de promotion des sports traditionnels dans la commune Organisation des activités sportives primées

SECTEUR 27 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INOVATIONS

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
1	<ul style="list-style-type: none"> Faible accès aux variétés des semences et races animales améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau de formation des producteurs ; Insuffisance d'encadrement ; Accès difficile aux financements Faible promotion du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du matériel végétal à faible potentiel ; Faible production ; Baisse des revenus Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des paysans chercheurs Acquisition des innovations agropastorales et piscicoles Réintroduction de l'élevage porcin Introduction de variétés de semences améliorées et de races animales de charge pondérale prolifique

SECTEUR 28 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

N°	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	Besoins
----	-----------	--------	--------	---------

		<p>de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 10 logements d'astreinte dans certaines écoles • Organisation de 6 causeries annuelles sur la scolarisation effective de la jeune fille • Initiation des mesures contraignantes vis-à-vis des parents réfractaires à la scolarisation de leur progéniture. • Octroi de 10 bourses scolaires annuels aux élèves méritant du CMII • Création de 02 écoles maternelles respectivement à Djondong et Hougno • Reboisement de 11 écoles dans la commune à l'aide de 11 000 plants de Nimier • Réhabilitation de 08 salles de classe dans certains établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 forages créés dans 16 écoles de la commune • 10 logements d'astreinte construits dans certaines écoles • 6 causeries annuelles organisées sur la scolarisation effective de la jeune fille • Mesures contraignantes initiées vis-à-vis des parents réfractaires à la scolarisation de leur progéniture. • 10 bourses scolaires annuels octroyées aux élèves méritant du CMII • écoles maternelles créées respectivement à Djondong et Hougno • 11 écoles réboisées dans la commune à l'aide de 11 000 plants de Nimier • 08 salles de classe réhabilitées dans certains établissements scolaires 	Nombre
			-	-
2	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité et valoriser la pharmacopée traditionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1- Construction et équipement de nouveaux CSI (3) 2- Augmentation du personnel de la santé 3- Augmentation des équipements de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux CSI construits et équipés - Personnel de santé augmenté - Equipement de santé augmenté - Offre en médicaments accrue 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Nombre - Nombre et type

		<p>4- Accroissement de l'offre en médicaments</p> <p>5- renforcement de la sensibilisation sur les VIH/SIDA/IST et paludisme</p> <p>6- Renforcement de l'organisation et valorisation de la pharmacopée traditionnelle</p>	<p>- Sensibilisation sur le VIH/SIDA / MST/Paludisme renforcée</p> <p>- Organisation de la pharmacopée traditionnelle renforcée et valorisée</p>	<p>- Nombre et quantité</p> <p>- Nombre de campagnes / séminaires</p> <p>- Nombre de séminaires de formation</p>
3	Faciliter le développement des productions agricoles	<p>1-Création de 02 points d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais et pesticides)</p> <p>2-Organisation de 02 causeries en début de chaque campagne agricole pour sensibiliser sur les semences et intrants de qualité sur les marchés</p> <p>3-Introduction des variétés de semences améliorées à cycle court -Projet PPT-Semences</p> <p>4-Sensibilisation des paysans sur les effets néfastes à long terme de l'usage abusif de certains herbicides actuels</p> <p>4-Promotion et vulgarisation des plantes fertilisantes en cultures associées dans les systèmes agraires paysans</p>	<p>1- 02 points d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais et pesticides)</p> <p>2- 02 causeries organisées en début de chaque campagne agricole pour sensibiliser sur les semences et intrants de qualité sur les marchés</p> <p>3- variétés de semences améliorées à cycle court -Projet PPT-Semences introduites</p> <p>4-paysans sensibilisés sur les effets néfastes à long terme de l'usage abusif de certains herbicides actuels</p> <p>4- plantes fertilisantes vulgarisées en cultures associées dans les systèmes</p>	<p>-</p> <p>- Nombre de bénéficiaires</p> <p>-% d'augmentation de la production</p> <p>Nombre de personnel au PA</p> <p>- Nombre</p>

		<p>5-Création de 25 nouveaux GICs et renforcer les performances financières et techniques de 10 autres existantes par dotation en :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 40 charrues, 40 charrettes * 40 sarcleurs, 40 buteuses * 20 Paires de bœufs d'attelage * 20 tracteurs <p>6-Introduction de la culture du riz sur 980 hectares de bas-fonds disponibles</p> <p>7-Construction de 07 magasins de stockage des denrées de spéculation</p> <p>8-Création une plate-forme de gestion bilatérale du système agropastoral</p>	<p>agriculteurs paysans</p> <p>5- 5nouveaux GICs créés et les performances financières et techniques de 10 autres existantes ont été renforcées par dotation en :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 40 charrues, 40 charrettes * 40 sarcleurs, 40 buteuses * 20 Paires de bœufs d'attelage * 20 tracteurs <p>6-Culture du riz introduite sur 980 hectares de bas-fonds disponibles</p> <p>7- 07 magasins de stockage des denrées de spéculation construits</p> <p>8-Une plate-forme de gestion bilatérale du système agropastoral créée</p>	
		<p>1-Création et construction 7 marchés dans l'espace géographique de la commune WINA</p> <p>2-Construction de 45 boutiques aux marchés Hougno et Djondong d'ici 2016</p> <p>3-Réhabilitation de 04 et construire 02 hangars respectivement sur les places de 02 marchés (4 au marché de Hougno, 02 au marché de Djondong) d'ici fin 2013</p> <p>Organisation de l'occupation de l'espace au marché central de Hougno</p> <p>Construction et équipement du marché à</p>	<p>1- 7 marchés créés dans l'espace géographique de la commune WINA</p> <p>2 -45 boutiques créées aux marchés Hougno et Djondong d'ici 2016</p> <p>2- 04 hangars réhabilités et 02 hangars construits sur les places de 02 marchés (4 au marché de Hougno, 02 au marché de Djondong) d'ici fin 2013</p> <p>L'occupation de l'espace au marché</p>	

		<p>Bétail de Hougno</p> <p>Regroupement des corps de métier existant en groupes d'initiatives Communes et formulation des demandes des crédits auprès des banques et coopératives</p> <p>Dotations des pêcheurs, exploitants de la carrière et fabricants de brique</p>	<p>central de Hougno est restructurée</p> <p>Le marché à Bétail de Hougno construit et équipé</p> <p>Les corps de métier existant regroupés en groupes d'initiatives Communes et des demandes des crédits formulées auprès des banques et coopératives leur financement</p> <p>Les pêcheurs, exploitants de la carrière, fabricants de brique sont dotés des matériels adéquats et modernes</p>	
		<p>un dispositif des panneaux solaires assure désormais l'éclairage dans les 02 centres urbains</p> <p>Construction de 70 points d'eau potable dans l'espace géographique de la commune et réhabilitation de 09 autres en panne</p> <p>Protection des parois de 12 puits communautaires par la pose de seko/buse/gravier</p> <p>Extension du réseau de branchement électrique dans les villages dans l'espace géographique de la commune</p> <p>Réalisation des études et autres travaux de recherche pour développer les sources d'énergie renouvelable</p> <p>Création d'une ligne budgétaire annuelle communale pour financement l'électrification</p>	<p>L'éclairage public dans les deux centres urbains est désormais assuré par un dispositif des panneaux solaires</p> <p>70 points d'eau potable sont créés dans l'espace géographique de la commune et en réhabiliter 09 autres en panne</p> <p>Les parois de 12 puits communautaires ont été protégées par la pose de seko/buse/gravier</p> <p>Le réseau de branchement électrique étendu dans les villages dans l'espace géographique de la commune</p> <p>Les études et autres travaux de recherche sont réalisés pour développer les sources d'énergie renouvelable</p>	

		<p>de la commune</p> <p>Électrification provisoire de 03 Établissements secondaires par des groupes électrogènes</p> <p>Installation d'un groupe électrogène pour l'éclairage provisoire des deux centres urbains d'ici 2012 (Djondong et Hougno</p>	<p>Une ligne budgétaire annuelle communale créée pour financement l'électrification de la commune</p> <p>Les 03 Établissements secondaires provisoirement électrifiés par des groupes électrogènes</p> <p>Un groupe électrogène installé pour l'éclairage provisoire des deux centres urbains d'ici 2012 (Djondong et Hougno</p>	
		<p>Création d'une propharmacie vétérinaire à DJONGDONG</p> <p>Création d'un parc vaccinogène à BOSGOYE</p> <p>Création et construction d'un CZCSV à HOUGNO</p> <p>Demande d'affectation de 02 encadreurs vétérinaires dans l'espace communal</p> <p>Construction d'un abattoir à HOUGNO</p> <p>Délimitation des espaces pastoraux des terres agricoles</p> <p>Aménagement de 03 mares pastorales à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO</p> <p>Réintroduction de l'élevage porcin dans la commune</p> <p>Délimitation de 08 pistes à bétail dans la commune</p> <p>Vulgarisation des techniques de production du fourrage à partir des gousses de <i>Faidherbia</i></p>	<p>Une propharmacie vétérinaire créée à DJONGDONG</p> <p>un parc vaccinogène créé à BOSGOYE</p> <p>Un CZCSV créé et construit à HOUGNO</p> <p>02 encadreurs vétérinaires demandés et affectés dans l'espace communal</p> <p>Un abattoir construit à HOUGNO</p> <p>Les espaces pastoraux délimités des terres agricoles</p> <p>03 mares pastorales aménagées à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO</p> <p>Le marché à bétail de HOUGNO est construit</p> <p>L'élevage porcin réintroduit dans la commune</p> <p>08 pistes à bétail délimitées dans la</p>	

		<p><i>albida et Piliostigma thonningii(bouri)</i></p> <p>Organisation de 02 causeries annuelles pour la réduction des conflits agropastoraux</p> <p>Organisation d'une campagne annuelle de vaccination de la volaille contre une épidémie(Avril et Mars)</p> <p>Création d'une association de pêcheurs locaux</p> <p>. Dotation des pêcheurs locaux de :</p> <p style="padding-left: 40px;">10 éperviers aux mailles réglementaires</p> <p>01 équipement de froid</p> <p style="padding-left: 40px;">10 pirogues en planche</p> <p style="padding-left: 40px;">01 fumoir/four moderne</p> <p style="padding-left: 40px;">02 séchoirs modernes</p> <p>zones tampons de pêche contrôlées (70 ha)</p> <p>Création d'un marché de poissons Bosgoye</p> <p>Reboisement des berges abruptes du lac et le dégagement de l'espèce folle : <i>Ipomea prescap</i></p> <p>Création d'une poissonnerie au marché de HOUGNO (Barway)</p> <p>Délimitation des eaux du lac en 03 zones cynégétiques :</p> <p>Instauration des mesures contraignantes pour</p>	<p>commune</p> <p>Les techniques de production du fourrage à partir des gousses de <i>Faidherbia albida et Piliostigma thonningii(bouri)</i> sont vulgarisées</p> <p>02 causeries annuelles organisées pour la réduction des conflits agropastoraux</p> <p>une campagne annuelle de vaccination de la volaille contre une épidémie(Avril et Mars) est organisée</p> <p>Une association de pêcheurs locaux créée</p> <p>. Les pêcheurs locaux sont dotés de :</p> <p style="padding-left: 40px;">10 éperviers aux mailles réglementaires</p> <p>01 équipement de froid</p> <p style="padding-left: 40px;">10 pirogues en planche</p> <p style="padding-left: 40px;">01 fumoir/four moderne</p> <p style="padding-left: 40px;">02 séchoirs modernes</p> <p>zones tampons de pêche contrôlées (70 ha)</p> <p>Un marché de poissons créé Bosgoye</p> <p>Les berges abruptes du lac sont reboisées et l'espèce folle : <i>Ipomea prescap</i> dégagée</p>	
--	--	---	---	--

		les pêcheurs étrangers (Taxes relevées	<p>Une poissonnerie est créée au marché de HOUGNO (Barway)</p> <p>Les eaux du lac délimitées en 03 zones cynégétiques :</p> <p>Mesures contraignantes instaurées pour les pêcheurs étrangers (Taxes relevées</p>	
		<p>Création de 02 nouveaux CES et 02 CETIC dans la commune</p> <p>Demande d'affectation de 23 enseignants dont 06 au CES HOUGNO, 06 au CES de Djengreng et 11 au Lycée</p> <p>Création de 03 Bibliothèques dans les 03 établissements Secondaires</p> <p>Dotation du lycée de DJONDONG d'un équipement complet d'informatique</p> <p>Création d'un forage dans chacun de 03 établissements Secondaires</p> <p>Construction de 02 blocs de latrines au CES de HOUGNO</p> <p>17.1 Octroi de 05 bourses scolaires pour 05 jeunes orphelins et/ou vulnérables lauréats au Bac</p> <p>Construction de 06 salles de classe dotées de</p>	<p>02 nouveaux CES et 02 CETIC créés dans la commune</p> <p>Affectation de 23 enseignants dont 06 au CES HOUGNO, 06 au CES de Djengreng et 11 au Lycée est sollicitée</p> <p>03 Bibliothèques créées, construites et équipés dans les 03 établissements secondaires</p> <p>Le lycée de DJONDONG doté d'un équipement complet d'informatique</p> <p>Un forage créé dans chacun de 03 établissements Secondaires</p> <p>02 blocs de latrines construits au CES de HOUGNO</p> <p>05 bourses scolaires octroyées pour 05 jeunes orphelins et/ou vulnérables lauréats au Bac</p> <p>06 salles de classe construites et dotées de 180 tables-bancs au Lycée</p>	

		180 tables-bancs au Lycée de Djongdong Construction 03 Salles de classe dotées de 150 tables-bancs au CES de HOUGNO et 02 Salles de classe ou CES de DJENGRENG	de Djongdong 03 Salles de classe construites et dotées de 150 tables-bancs au CES de HOUGNO et 02 Salles de classe ou CES de DJENGRENG	
4	Faciliter la mobilité des biens et des personnes	1- Création des pistes agricoles 2- Remblai des routes (renforcement de l'entretien) 3- Construction des ponts et des ponceaux 4- Réduction du coût de transport 5- Entretien des routes 6- Création d'une gare routière à Kekem	- Pistes agricoles créées - Routes remblayées - Ponts et ponceaux construits - Coût de transport réduit - Routes entretenues - Gares routières créées	- Nombre de pistes en km - Nombre de km - Nombre - % de réduction - Nombre
5	Mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion durable des ressources naturelles et valoriser les ressources minières (sable, moellon...)	1- Promotion de l'agroforesterie et de l'élevage non conventionnel 2- Formation des paysans à la pratique des techniques culturales durables et à l'utilisation de feux de brousse 3- Création et aménagement des voies d'accès aux ressources minières	- Elevages non conventionnels et agroforesterie promus - Paysans formés à la pratique des techniques culturales durables et à une meilleure utilisation des feux de brousse - Voies d'accès aux ressources minières créées et aménagées	- Nombre et surfaces - Nombre de séminaires - Nombre de kilométrage

6	Faciliter le développement des activités génératrices de revenus (AGR)	<ul style="list-style-type: none"> 1- Facilitation de l'accès aux crédits 2- Promotion de la transformation de la production 3- Organisation des producteurs 4- Construction des marchés 5- Amélioration des voies d'accès aux marchés périodiques 6- Rationalisation de l'exploitation des matières d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux crédits facilités - Transformation de la production promue - Production organisée - Marchés construits - Voies d'accès aux marchés périodiques améliorées - Exploitation de la matière d'œuvre rationalisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires - Nombre d'unités de transformation - Nombre de GICS, CUP, GE, Associations - Nombre de Km de route entretenue - Nombre de zones de production de la matière première mises en défens
7	Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> 1- Création des adductions d'eau 2- Aménagement des sources d'eau 3- Sensibilisation de la population sur les techniques de traitement de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Adductions d'eau créées - Sources d'eau aménagées - Population sensibilisée aux techniques de traitement de l'eau - n - Qualité de service AES/SONEL/SNEC améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Nombre de sources aménagées - Nombre de séminaires de

		<p>4- Amélioration de la qualité de service AES/SONEL/SNEC</p> <p>5- Extension du réseau électrique à toutes les communautés</p> <p>6- Réduction du coût de branchement</p> <p>7- Augmentation du nombre de transformateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau électrique étendu dans toutes les communautés - Coût du branchement réduit - Augmentation du nombre de transformateurs 	<p>sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délai de traitement de dossier - Nombre de communautés éclairées - Décisions gouvernementales <p>Nombre de communautés</p>
8	Faciliter le développement des activités pastorales et piscicoles	<p>1- Recherche et acquisition des races améliorées</p> <p>2- Renforcement du personnel de la délégation d'arrondissement MINEPIA</p> <p>3- Lutte contre les épizooties</p> <p>4- Subvention des intrants zootechniques (piscicoles, pastoraux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Races améliorées requises - Personnel de la délégation d'arrondissement (MINEPIA) renforcé - Epizooties contrôlées - Intrants piscicoles et pastoraux subventionnés 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel (nombre) - Nombre (actes d'affectation) - Nombre % d'augmentation de la production - Décision gouvernementale d'octroi de subventions

9	Favoriser le développement des capacités des jeunes non scolarisés des activités sportives et ludiques, et des activités de promotion des richesses culturelles	<ul style="list-style-type: none"> 1- Aménagement des aires de jeux 2- Création et construction des structures de renforcement des capacités des jeunes 3- Renforcement des capacités en gestion communautaire 4- Construction des foyers culturels 5- Sensibilisation des élites 	<ul style="list-style-type: none"> - Aires de jeux aménagés - Structures de renforcement des capacités des jeunes créées et construites - Capacité en gestion communautaire renforcée - Infrastructures sportives augmentées - Foyers culturels construits Elites extérieures sensibilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Nombre - Modules de formation, Nombre de bénéficiaires - Nombre - Nombre Lettre de sensibilisation / Nombre
10	Faciliter le développement des établissements humains et renforcer la valorisation des matériaux locaux	<ul style="list-style-type: none"> 1- Construction des drains et rigoles) 2- Vulgarisation des textes relatifs aux titres fonciers et permis de bâtir 3- Contrôle de l'authenticité du permis de bâtir et des titres fonciers 4- Récupération et aménagement du cimetière municipal 5- Respect de la campagne d'hygiène et salubrité 6- Elaboration et mise en œuvre du plan directeur d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Drains et rigoles construits - Textes relatifs aux permis de bâtir et aux titres fonciers vulgarisés et respectés - - Cimetière municipal récupéré et aménagé - Campagne d'hygiène et salubrité instituée - Plan directeur élaboré et mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Kilométrage des drains et rigoles - Nombre de réunions - - Acte du Préfet et site clôturé - Acte du

				Maire - Accord de convention Maire - MINVIL
11	Faciliter la communication	<p>1- Renforcement de la couverture des ondes TV et Radio</p> <p>2- Installation des antennes relais des ondes de communication</p> <p>3- Création des centres multimédias</p> <p>4- Création des radios communautaires</p>	<p>- Couverture totale des ondes TC et Radio</p> <p>- Antennes relais de communication installées</p> <p>- Centres multimédias créés</p> <p>- Radios communautaires créées</p>	<p>- % de ménages ayant accès aux ondes TV et Radio</p> <p>- Nombre</p> <p>- Nombre</p> <p>- Nombre</p>
12	Faciliter l'insertion socio-économique des personnes vulnérables (handicapés, personnes âgées, veuves, personnes vivant avec le VIH/SIDA)	<p>1- Octroi de prothèses, béquilles, voiturettes aux personnes handicapées moteurs</p> <p>2- Renforcement des capacités organisationnelles des personnes vulnérables</p> <p>3- Octroi d'aides médicales aux personnes vulnérables</p> <p>4- Création et mise en œuvre d'un mécanisme d'informations sur les soutiens existants</p> <p>5- Promotion des AGR pour les personnes</p>	<p>- Plus grande mobilité des personnes handicapées moteurs</p> <p>- Personnes vulnérables mieux organisées</p> <p>- Soins spéciaux assurés aux personnes vulnérables</p> <p>- Mécanisme d'information sur les soutiens existants disponibles</p>	<p>- Nombre d'appareillages ;</p> <p>- Nombre séminaires, Nombre de GICS formés</p>

		vulnérables	- Accès des personnes vulnérables aux AGR	
13	Faciliter l'insertion économique des femmes	<p>1- Création et construction des centres de formation des femmes</p> <p>2- Organisation des femmes pour la vente des produits agricoles</p> <p>3- Encadrement technique pour les cultures</p> <p>4- Information / Education / Communication (IEC) sur les dispositifs d'appui aux initiatives féminines</p>	<p>- Centres de formation créés et construits</p> <p>- Femmes organisées pour la vente des produits agricoles</p> <p>- Femmes encadrées pour les cultures</p> <p>- Femmes informées sur les dispositifs d'appui féminins</p>	<p>- Nombre de centres</p> <p>- Nombre de groupes formels</p> <p>- Nombre de femmes encadrées</p> <p>- Nombre de femmes sensibilisées</p>
14	Assurer la sécurité des personnes et des biens	<p>1- Elaboration et mise en œuvre d'une politique d'emplois des jeunes</p> <p>2- Sensibilisation de la population au sujet de la lutte contre la drogue</p> <p>3- Création et construction du commissariat de police</p> <p>4- Renforcement des effectifs et des équipements de la brigade de gendarmerie</p> <p>5- Intensification de l'éclairage public</p>	<p>- Politique d'emploi pour les jeunes élaborée et mise en œuvre</p> <p>- Population sensibilisée au sujet de la lutte contre la drogue</p> <p>- Commissariat de police créé et construit</p> <p>- Effectifs et équipements de la brigade de gendarmerie renforcés</p> <p>Eclairage public intensifié</p>	<p>- Nombre d'emplois</p> <p>- Nombre de séminaires</p> <p>- Acte de création et bâtiment</p> <p>- Nombre</p> <p>- Nombre de lampadaires</p>

15	Promouvoir le développement des activités touristiques	<p>1- Vulgarisation de la stratégie nationale de promotion du tourisme</p> <p>2- Création et opérationnalisation du service de promotion du tourisme</p> <p>3- Création des structures d'accueil et d'hébergement</p> <p>4- Aménagement des voies d'accès aux sites touristiques</p> <p>5- renforcement de la sécurité</p> <p>6- Aménagement des sites touristiques (1)</p>	<p>- Stratégie nationale de promotion du tourisme vulgarisée</p> <p>- Service de promotion du tourisme créé et fonctionnel</p> <p>- Structures d'accueil et d'hébergement créées</p> <p>- Voies d'accès aux sites touristiques aménagées</p> <p>- Sécurité renforcée</p> <p>- Sites touristiques aménagés</p>	<p>- Rapport</p> <p>- Acte de création</p> <p>- Nombre</p> <p>- Nombre et kilométrage</p> <p>- Nombre des agents de maintien de l'ordre</p> <p>- Nombre</p>
16	Mettre en œuvre le plan sommaire de renforcement des capacités communales	Renforcement des capacités communales	Capacités communales renforcées	Nombre et thèmes de séminaires de formation
17	Faciliter l'emploi des jeunes diplômés	<p>1- Construction du marché de Kekem pour augmenter les débouchés</p> <p>2- Renforcement et vulgarisation des mécanismes d'appui à l'auto emploi des jeunes diplômés</p>	<p>- Marché construit et fonctionnel</p> <p>- Taux de régression du chômage des jeunes diplômés</p>	<p>- PV de reception</p> <p>- Nombre jeunes employés</p>

18	Améliorer les pratiques agricoles pour réduire les menaces sur la flore	1- Subvention des intrants agricoles 2- Renforcement l'encadrement technique des agriculteurs	Intrants subventionnées Encadrement technique renforcé	- Pourcentage de baisse - Pourcentage d'augmentation des encadreurs
19	Déclasser la réserve forestière et créer une forêt communale	Déclassassent de la réserve forestière et création d'une forêt communale	Réserve forestière déclassée et forêt communale créé	Acte de déclassement /acte de création
20	Améliorer les pratiques humaines pour réduire les menaces sur la pêche	Sensibilisation des populations sur la conservation de la biodiversité et les techniques de pêche durable	Populations sensibilisés	Nombre de réunion de sensibilisation
21	Sensibiliser les populations sur la protection des cours d'eau contre la pollution	1- Amélioration de la gestion des ordures ménagères 2- Sensibilisation sur les normes de construction des latrines	- Ordures ménagères mieux gérées ; - Nombre réunions de Sensibilisation	
	Faciliter l'accès aux études supérieures pour les élèves originaires de la commune			

4.3.2.2. Populations vulnérables

Il ressort de nos enquêtes que la Commune de WINA compte plusieurs indigents dont les données sont consignées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau : Synthèse des besoins des handicapés moteurs de la commune de WINA

Village	Effectif	nbre de participants	Niveau d'organisation	Accessibilité aux infrastructures	Types d'activités pratiquées	Rentabilité	Relations avec la mairie	Difficultés rencontrées	Opportunités	attentes exprimées
Hougno	9	4	aucune	éducation, santé	agriculture, commerce	faible	inexistant	cherté des appareils et manque de moyens	aucune	vélocycle(02) béquille(02) encadrement (09)
Djongdong	3	1	aucune	éducation	agriculture, pêche	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	tricycle (01) béquilles (01), inscription à l'école (01)
Kamargui	2	0	aucune	santé, éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	cherté des soins	aucune	béquilles (02)
Karmaye	2	1	aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	bicycle moteur (01) béquilles (01)
Djavar	2	1	aucune	éducation	agriculture	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	besoin de béquilles (02)
Djanka	1	0	aucune	éducation,	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (01)
Djengreng	2	0	aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	tricycle (01) béquilles (01)
Rouane	2	0	Aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (02)

Kounou	2	1	aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	tricycle (01) béquilles (02)
Guidiwa	3	2	aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (03) tricycle moteur (02)
Bigdi	6	5	aucune	éducation	agriculture, chasse	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (10)
Massi	1	1	aucune	éducation, santé	agriculture, pêche	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	besoin de béquilles (01)
Mahouda	4	2	aucune	éducation, santé agriculture, chasse		faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (02), tricycle (02)
Waimou	3	3	aucune	aucune	agriculture	faible	inexistant	manque de moyens	aucune	béquilles (03)

Tableau : Synthèse des besoins des sourds-muets/malentendants de la commune de WINA

Villages	Effectif	Nombre de participants	Niveau d'organisation	Accessibilité aux infrastructures	Types d'activités pratiquées	Rentabilité	Relation avec la Mairie	Difficultés rencontrées	Opportunités	Attentes exprimées
Hougno	6	4	Aucune	Aucune -	-agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficulté à communiquer	Aucune	Aides financière et matérielles

Kamargui	1	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficulté à s'éduquer	Aucune	Assistance médicale
Mahouda	1	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficulté à s'informer	Aucune	Suivi médical
Djanka	8	2	Aucune	Santé	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficulté à trouver un job	Aucune	Encadrement et soin
Kounou	1	0	Aucune	Santé	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque de moyen financier	Aucune	Aide médicale
Souaye	1	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Moqueries	Aucune	soins
Massi	1	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque de moyens	Aucune	soins
Waïmou	1	0	Aucune	Foyer communautaire	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque de moyens	Aucune	soins
Karmaye	1	0	Aucune	Foyer communautaire	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficultés à communiquer	Aucune	soins
Djawar	3	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Difficultés à communiquer	Aucune	Assistance matérielles et financières
Goulourgou	1	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque d'encadrement	Aucune	Audites artificielles
Djengreng	5	1	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque d'encadrement	Aucune	Assistance opération médicale

Guidiwa	4	0	Aucune	Aucune	agriculture -chasse	Faible	Inexistante	Manque de moyens	Aucune	Audites artificielles
Bigdi	3	0	Aucune	Aucune	agriculture	Faible	Inexistante	Manque de moyens	Aucune	Assistance médicale

ABSENCE DU PARAGRAPHE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE ET
POSSIBILITES DE CREATION D'EMPLOIS

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE (ELABORATION DES CADRES LOGIQUES)

5.1. Vision du PCD :

Promouvoir le développement économique et social du territoire dans l'espace géographique de la commune de WINA, à travers :

- l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures sociales de base à savoir l'eau potable, l'enseignement de base et secondaire de qualité, l'électrification rurale, les soins de santé de qualité, etc.
- Amélioration du statut de la femme et le renforcement de l'assistance sociale
- l'amélioration des infrastructures routières sur l'ensemble du territoire de la commune,
- la protection de l'environnement et la gestion durable des sols,
- la facilitation du développement économique par l'accès à l'emploi, le développement du partenariat secteur privé et commune, financement des activités de production).

Dans une période de trois ans (2011 à 2013), la commune envisage

- La facilitation de l'accès à l'eau par la création des forages,
- La création d'autres écoles, la construction des salles de classe et leur dotation en tables bancs
- La création, construction, aménagement et la réhabilitation des infrastructures sociales, marchandes et de services
- Apport d'un appui aux secteurs agropastoraux, pour la performance de leur rentabilité
- une institution communale équipée sur le plan infrastructurel qui fonctionne bien et qui joue véritablement son rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire,
- une institution communale qui dans un partenariat avec le secteur privé et les services déconcentrés de l'Etat sur le territoire et les populations œuvrent ensemble pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants,
- un espace géographique où les ressources naturelles existantes sont mieux gérées pour bénéficier au développement de toute la collectivité dans une perspective durable,

Et sur une période à l'horizon 2035, la commune dans son aspiration à l'émergence, ambitieuse

- un espace géographique où de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique, etc.

Cette vision de développement définie par l'ensemble des acteurs sur le territoire de la commune de WINA est consignée dans une feuille de route qu'est le Plan Communal de développement.

5.1.1. Objectifs du PCD

5.1.1.1. Objectif global : Doter la Commune d'un document de référence qui définit la vision de développement dans son espace géographique et qui envisage les actions à entreprendre à court moyen et long terme.

5.1.1.2. Objectifs spécifiques

- Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnel l'institution communale,
- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement socioéconomique dans l'espace géographique de la commune
- Mettre en place un cadre de concertation publique - privée pour la mise en œuvre pour la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités inscrites dans le document de PCD

5.2. Cadres logiques par secteur

Tableau 17 : Cadres logiques par secteur

5.2.1- Cadre Logique Institution Communale

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Rendre plus opérationnelle et performante l'institution communale			
Objectifs spécifiques	Faire augmenter de 50% au moins le niveau de prestation des services au sein de l'institution communale d'ici fin 2012	Les tâches sont claires et précises dans chaque service et pour chaque membre du personnel	Enquête auprès du personnel et des usagers	Prise de conscience professionnelle et un contrôle rigueur est instauré
	Rentabiliser et assainir les ressources financières de la commune	Nombre de contribuables connu et fichier créé Nombre d'agents collecteurs formés Montant et provenance de ressources fin propres connus Documents de collecte mis à jour Fonds collectés sécurisés Implication du conseil en processus d'élaboration et comptes administratifs	Service de billetterie Comité de suivi de collecte Tutelle et Service régional de la Commune	Un comité de suivi et évaluation de recouvrement des recettes est mis sur place et est fonctionnel
	Mettre en valeur le patrimoine communal à valeur marchande	-recettes tirées des infrastructures marchandes renforcent le fonds de la commune	Compte administratif validé	Le personnel communal en charge de cette recette est honnête
	Doter les services au sein de l'institution communale des équipements et mobiliers de bureaux adéquats d'ici fin 2014	Bureaux bien équipés	Visite et observation dans les bureaux	
Résultats	Les services au sein de l'institution communale sont redynamisés et offre une prestation de qualité aux populations de la commune	Dynamisme observé au sein des services	Rapport d'activités et manuel de procédure	
	Rentabiliser et assainir les ressources financières de la commune	- les recettes collectées sont bien gérées et allouées	Consultation du journal de compte	Une plate-forme de concertation existe

					entre les contribuables-la commune		
	Le patrimoine communal à valeur marchande mis en valeur et renforce les recettes communales	Le niveau de réalisation du budget de la commune s'est considérablement augmenté			Compte administratif validé	//	
	Les bureaux au sein de l'institution communale sont bien équipés en matériels et mobiliers de bureaux	Un cadre de travail plus confortable au sein de l'institution communale			Visite des bureaux	La modernisation des services communaux est un plan d'action prioritaire	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Mettre sur pied un système de gestion du profil de carrière	x	x	x	2 000 000	//
		.Renforcement des capacités professionnelles du personnel communal par offre de 06 stages annuels de perfectionnement	x	x	x	1 000 000	//
		Création d'une cellule intra communale d'alphabétisation rapide des membres du Conseil municipal sans qualification	x	x	x	1 000 000	//
		Organisation de 06 séminaires annuels pour l'ensemble du personnel à l'apprentissage de l'outil informatique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	x	x	x	200 000	//
		Inventaire et création d'un fichier exhaustif des contribuables	x	x	x	1 000 000	//
		Recrutement de 08 agents collecteurs permanents	x	x	x	5 000 000	//
		Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du recouvrement	x	x	x	2 000 000	//
		Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du PCD	x	x	x	5 000 000	//
		Création d'un campement municipal	x	x	x	78 000 0000	//

	assorti d'un restaurant					
	. Aménagement du stade municipal et réhabilitation de la tribune	x	x	x	10 000 000	//
	Harmonisation et rentabilisation des relations de la Commune avec les sectoriels des services déconcentrés de l'Etat et autres partenaires	x	x	x	1 500 000	//
	Convocation de 04 réunions annuelles avec les sectoriels pour analyser les besoins naissants	x	x	x	1 000 000	//
	Acquisition de nouveaux matériels roulants et renforcement du contrôle technique de ceux existants	x	x	x	150 000 000	//
	Equipement du bureau de la mairie en matériels et logistiques adéquats et modernes	x	x	x	5 000 000	//
Total					14 200 000	

5.2.2. Cadre Logique du Secteur Agriculture et Développement Rural

	/Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faire augmenter les rendements agricoles d'au moins 50% d'ici 2015	Revenu familial augmenté de manière substantielle, ratio production à l'hectare en hausse	Enquêtes auprès des ménages	Importance du potentiel agricole de cette zone doit dépasser les frontières communales
Objectifs spécifiques	Améliorer les techniques culturales chez les paysans de WINA	Les rendements des cultures vivrières ont considérablement augmentés dans la commune de WINA	Statistique agricole dans l'arrondissement	Encadreur dépêché près des agriculteurs
	Instaurer et faire respecter un système de contrôle des qualités des semences et intrants vendus aux paysans (engrais et semences) sur l'ensemble des marchés	Les intrants agricoles de qualité douteuse sont de moins en moins présents sur le marché dans la commune de	-Rapport d'activité de la mission de contrôle -Enquête auprès des producteurs	Comité de contrôle formé ad hoc exécute la tâche

	de la commune de Wina	Foumban		
	Rapprocher les services d'encadrement agricole des producteurs dans 18 villages dans la commune de Wina d'ici 2015	Les producteurs agricoles sont mieux encadrés et maîtrisent encore plus les techniques de productions dans les villages	-Planning d'encadrement des agents de vulgarisation -Enquête auprès des producteurs	Poste agricole existant doté des moyens d'accompagnement
	-Rendre plus opérationnel le poste agricole existant dans la commune de Djondong d'ici fin 2012	Le chef de poste agricole est plus présent dans leur zone d'encadrement et travaille avec les agriculteurs	Enquête auprès des producteurs	
	Favoriser une rencontre d'échange entre les acteurs du monde rural au niveau communal au moins une fois par an dans la commune	Périodicité pour la tenue de la foire agropastorale au niveau communal	Arrêté communal portant organisation de la foire agropastorale	Subventions accordées aux plus méritants
	Apporter de façon continue un soutien matériel et financier aux producteurs agricoles dans la commune de Wina d'ici fin 2016	L'accès aux intrants agricoles devient facile aux producteurs dans la commune	Enquête auprès des producteurs	Une convention de livraison est signée entre l'Etat, la commune et les promoteurs d'intrants
	Créer une plate-forme de gestion bilatérale du système agropastoral	Conflits agropastoraux réduits Eleveurs et agriculteurs en bonne collaboration	Enquête auprès des chefs traditionnels sur les litiges entre éleveurs-agriculteurs	La plate-forme prend des décisions participatives et non unilatérales
Résultats	Les techniques culturales sont améliorées et les rendements agricoles renforcés chez les paysans de WINA	Les rendements des cultures vivrières ont considérablement augmentés	Statistique agricole dans l'arrondissement	Encadreur dépêché près des agriculteurs
	un système de contrôle des qualités des semences et intrants vendus aux paysans (engrais et semences) est instauré sur l'ensemble des marchés de la commune de Wina	-les vendeurs sont agréés et sont en règles avec la législation en vigueur -Les semences vendues sont certifiées par des spécialistes	-Rapport de contrôle de qualité -Enquête auprès des agriculteurs	Comité de contrôle formé ad hoc exécute la tâche
	Les services d'encadrement agricole des producteurs seront rapprochés 18 villages dans la commune de Wina d'ici 2015	Les postes agricoles sont effectivement opérationnels dans les villages	Arrêté ministériel de création	Poste agricole existant doté des moyens d'accompagnement
	Le poste agricole existant dans la	le Centre d'Education et	Arrêté ministériel de	

	commune de Wina est plus opérationnel d'ici fin 2012	d'Action Communautaire est fonctionnel			création		
	Promouvoir l'exploitation des bas-fonds existant à des fins rizicoles	Les producteurs sont régulièrement bien encadrés Culture du riz intégrée dans les systèmes agraires locaux			-Planning d'encadrement des agents de vulgarisation -Enquête des producteurs	Subventions accordées aux plus méritants	
	une plate-forme de gestion bilatérale du système agropastoral créée et fonctionnelle	L'organisation de la foire agropastorale dans la commune			Rapport de mise en œuvre de l'événement dans la commune	Une convention de livraison est signée entre l'Etat, la commune et les promoteurs d'intrants	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Introduire des variétés de semences améliorées à cycle court -Projet PPT-Semences	x	x	x	2 000 000	//
		Organiser 02 causeries en début de chaque campagne agricole pour sensibiliser sur les semences et intrants de qualité sur les marchés	x	x	x	1 600 000	//
		Créer 02 points d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais et pesticides)	x	x	x	12 500 000	//
		Sensibiliser les paysans sur les effets néfastes à long terme de l'usage abusif de certains herbicides actuels	x	x	x	2 700 000	//
		Promouvoir et vulgariser l'introduction des plantes fertilisantes en cultures associées dans les systèmes agraires paysans	x	x	x	11 400 000	//
		Créer 25 nouveaux GICs et renforcer les performances financières et techniques de 10 autres existantes par dotation en :	x	x	x		//
		* 40 charrettes, 40	x	x	x	2 250 000	//
		* 40 sarcleurs, 40	x	x		3 500 000	//

	* 20 Paires de bœufs d'attelage	x	x	x	4 000 000	//
	* 20 tracteurs		x	x	285 000 000	//
	Introduire la culture du riz sur 980 hectares de bas-fonds disponibles	x	x	x	30 000 000	//
	Construire 07 magasins de stockage des denrées de spéculation	x	x	x	56 000 000	//
	Créer une plate-forme de gestion bilatérale du système agropastoral	x	x	x	13 300 000	
Total		423 250 000				

5.2.3. Cadre Logique du Secteur Commerce

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faire augmenter de 60% la rentabilité des activités commerciales des corps de métier d'ici 2015	- Nombre de jeunes auto-employés - Nombre de boutiques/entreprises multiplié	- Enquêtes auprès des associations de jeunes locaux - PME	Appuis disponibles et atteignent les bénéficiaires
Objectifs spécifiques	Créer et construire 7 marchés dans l'espace géographique de la commune WINA	Les commerçants dans les villages concernés ont un cadre approprié pour la pratique de leurs activités	Site du marché	Moyens financiers disponibles pour payer pour construire
	Construire 45 boutiques au marché Hougno et Djondong d'ici 2016	Boutiques fonctionnels sur la place des deux marchés	Observation sur la place du marché	//
	Réhabiliter et construire 02 hangars et 04 hangars respectivement sur les places de 02 marchés (4 au marché de Hougno, 02 au marché de Djondong d'ici fin 2013	Hangars fonctionnels sur les places de marchés	Observation sur la place du marché	//
	Réorganiser et faire augmenter les rendements des activités commerciales des corps de métier d'ici fin 2014	Rayons de vente des produits plus organisés et circulation facile à l'intérieur /subventions accordées	Observation sur la place du marché	//
	Relancer la production porcine par des espèces améliorées	-marchés de porc à nouveau fonctionnel - commerce extérieur florissant	- taille du cheptel porcin recensé à la DAEPIA	//
Résultats	07 nouveaux marchés construits et fonctionnels dans l'espace communal	Marchés fonctionnels	Observation sur la place du marché	//
	45 boutiques construites et opérationnelles aux marchés de Hougno et djondong	Boutiques opérationnelles	Contrat de location signé par les commerçants	//
	4 hangars construits et 02 réhabilités fonctionnels dans les marchés de Hougno, Djondong et Kamargui	Hangars fonctionnels	Observation sur la place du marché	//
	Les rendements des activités commerciales des corps de métier seront augmentés et réorganisés d'ici fin 2014	Plan de disposition des secteurs de ventes plus organisé	Enquête auprès des usagers du marché central	L'économie locale tient une place importante dans le plan de

					développement de la commune		
	La production porcine est relancée par l'introduction des espèces améliorées	-marchés de porc à nouveau fonctionnel - commerce extérieur florissant		- taille du cheptel porcin recensé à la DAEPIA	La politique de relancer l'économie locale est une priorité		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Créer et construire 7 marchés dans l'espace géographique de la commune WINA	x	x	x	56 000 000	Réalisation des études de faisabilité
		Construire 45 boutiques aux marchés Hougno et Djondong d'ici 2016	x	x	x	290 000 000	Les potentiels commerçants sont recensés et disposent des fonds d'investissement nécessaires pour exploiter les boutiques
		Réhabiliter 04 et construire 02 hangars respectivement sur les places de 02 marchés (4 au marché de Hougno, 02 au marché de Djondong) d'ici fin 2013	x	x	x	40 000 000	Réalisation des études de faisabilité satisfaisante
		Regrouper les corps de métier existant en groupes d'initiatives Communes et formuler des demandes des crédits auprès des banques et coopératives	x	x	x	4 230 000	Interventions des groupes pour garantir les accords
		Doter les pêcheurs, les exploitants de la carrière, les fabricants de brique	x	x	x	215 000 000	L'auto-emploi constitue l
		Construire et équiper le marché à Bétail de Hougno	x	x	x	50 000 000	Les paramètres d'imposition sont révisés et sont capables de booster les fonds investis pour rénover
		Organiser l'occupation de l'espace au marché central de Hougno	x	x	x	2 500 000	Les places sont marquées et des agents assurent le

						respect de la réglementation
	Créer et rendre opérationnelle une unité d'abattage à Hougno	x	x	x	3 000 000	Réaliser l'étude d'impact environnemental
	Créer et construire un grand marché frontalier balnéaire à Kamargui d'ici 2022	x	x	x	200 000 000	Les potentialités locales sont mises en valeur pour alimenter le marché et le rentabiliser
	Organiser par an deux ateliers de formation et d'information sur les mécanismes d'imposition dans la commune	x	x	x	1 000 000	L'imposition des contribuables respecte les catégories existantes
Total		870 730 000				

5.2.4.Cadre Logique du Secteur Eau et Energie

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique d'ici 2015 dans l'espace géographique de la commune de WINA	80% de la population ont accès facile à l'eau potable et 50% des villages sont électrifiés à l'horizon 2015	Enquêtes auprès des ménages et observation directe de l'électrification	L'eau et l'électrification appartiennent aux axes stratégiques prioritaires fixés par la vision communale
Objectifs spécifiques	Construire un réseau d'adduction d'eau dans les deux villages Hougno et Djondong	Eau disponible à tout temps dans la zone urbaine	Observation du réseau	La politique d'adduction fait partie du plan d'action communal et gouvernemental pour cette localité
	. Construire 122 points d'eau potable et réhabiliter 21 dans l'espace géographique de la commune de WINA	122 points d'eau potable fonctionnent et équitablement distribués dans les villages	Descente et observation sur le terrain	Population s'implique aux côtés de l'exécutif communal
	Etendre le réseau électrique de haute et	Réseau de branchement	Observation	

	basse tension dans l'ensemble des villages de la commune depuis Yagoua	électrique disponible dans l'ensemble des villages								
	Développer les sources d'énergie renouvelable dans la zone rurale d'ici 2014	L'énergie solaire est accessible	Enquête auprès de la population	Partenaire promoteur confiant devrait être trouvé						
	Assurer l'éclairage public provisoire dans la ville Hougno et djondong grâce à un au groupe électrogène	L'éclairage public par panneaux solaire fonctionnel	Observation	Population sensibilisée sur la collecte de fond pour alimenter le groupe installé						
Résultats	Un réseau d'adduction d'eau construit et fonctionnel dans les deux villages Hougno et Djondong	Les usagers se plaignent de moins en moins des problèmes d'accès à l'eau dans la ville	Enquête auprès des clients	//						
	122 points d'eau sont construits et fonctionnent dans l'espace géographique de la commune	Les habitants y puisent de l'eau	Observation sur le terrain	//						
	Le réseau de l'énergie électrique haute et basse tension est étendu dans l'ensemble des villages et les populations s'y sont branchées	Utilisation de l'énergie électrique par les ménages	Enquête dans les ménages	//						
	Au moins deux sources d'énergies renouvelables sont développées et exploitées par les populations dans l'espace de la commune	Présence de l'énergie électrique même en cas de coupure par AES SONEL	Enquête auprès de la population	//						
	L'éclairage public provisoire dans la ville Hougno et djondong est assuré grâce à un au groupe électrogène	L'éclairage public par panneaux solaire fonctionnel	Observation	Population sensibilisée sur la collecte de fond pour alimenter le groupe installé						
	Activités	L'éclairage public dans les deux centres urbains est désormais assuré par un dispositif des panneaux solaires	Présence des panneaux solaires	Observation	Conditions préalables de réalisation					
	Construire 70 points d'eau potable dans l'espace géographique de la commune et en réhabiliter 09 autres en panne	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Humain</th> <th>Matériel</th> <th>financier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>	Humain	Matériel	financier	x	x	x	860 000 000	Participation effective de la commune et des communautés
Humain	Matériel	financier								
x	x	x								
	Protéger les parois de 12 puits	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>	x	x	x	14 000 000	Population engagée			
x	x	x								

	communautaires par la pose de seko/buse/gravier					
	Etendre le réseau de branchement électrique dans les villages dans l'espace géographique de la commune	x	x	x	100 000 000	
	Réaliser des études et autres travaux de recherche pour développer les sources d'énergie renouvelable	x	x	x	5 000 000	Experts disponibles
	Créer une ligne budgétaire annuelle communale pour financement l'électrification de la commune	x	x	x	13 000 000	//
	Électrifier provisoirement les 03 Établissements secondaires par des groupes électrogènes	x	x	x	4 500 000	//
	Installer un groupe électrogène pour l'éclairage provisoire des deux centres urbains d'ici 2012 (Djondong et Hougno)	x	x	x	10 000 000	Une fois installé, le groupe est régulièrement alimenté en carburant
Total					1 006 500 000	

5.2.6. Cadre Logique du Secteur Education de Base

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation de qualité à la base dans l'espace communal d'ici 2014	- effectifs des élèves ont doublé dans la commune - effectif pléthorique normalisé avec ratio maître/élèves réglementaire	Rapport au niveau de l'IAEB Consultation des archives scolaires	La politique de l'école pour tous connaît application effective
Objectifs spécifiques	Faire affecter et recruter de 55 nouveaux enseignants	Présence d'au moins une école maternelle publique fonctionnelle dans chaque village dans la commune	Arrêté de création et d'ouverture	L'élite locale s'implique dans le suivi du dossier à tous les niveaux

				hiérarchiques pour le faire aboutir
	Créer des nouvelles écoles primaires dans la Commune	Nombre d'écoles primaires publiques en augmentation dans la commune	Arrêté de création et d'ouverture	
	Construire 50 salles de classe dotées de 900 tables bancs, 30 tableaux noirs	Toutes les écoles à cycle complet ont chacune au moins 06 salles de classes fonctionnelles	Observation dans les écoles	Toutes les parties prenantes déploient un effort commun
	Construire 11 blocs de deux latrines dans 11 écoles de la commune	Chaque école primaire publique dans la commune de Fouban a un bloc administratif	Observation dans les écoles	Les services hygiène et salubrité préoccupent les acteurs
	Créer 16 forages dans 16 écoles de la commune	Le nombre d'élèves assis par tables bancs répond à la norme	Observation dans les écoles	La lutte contre les maladies hydriques est engagée de manière consciente en milieux scolaires
	Construire 10 logements d'astreinte dans certaines écoles	- Salles de classe totalement réfectionnées et fonctionnelles	Observation dans les écoles	La stabilité des enseignants intéresse les autorités locales et l'administration
Résultats	55 nouveaux enseignants sont recrutés et/ou affectés	Ratio enseignant/élèves en hausse	Arrêté de d'affectation	Besoins bien exprimés au paravent
	06 nouvelles écoles primaires créées et fonctionnelles dans la Commune	Nombre d'écoles primaires publiques en augmentation dans la commune	Arrêté de création et d'ouverture	Certaines localités étaient éloignées des écoles
	50 salles de classe construites et dotées de 900 tables bancs, 30 tableaux noirs	Chaque école primaire à cycle complet a au moins 6 salles de classes fonctionnelles. Les élèves ne sont plus surchargés sur les tables bancs dans les écoles primaires	Observation dans les écoles	L'administration camerounaise prend conscience que l'insuffisance de salles de classe un facteur d'échecs scolaires
	11 blocs de deux latrines sont construits dans 11 écoles de la commune	Le cadre d'hygiène et salubrité est décent pour les élèves et	Observation dans les écoles	Les services hygiène et salubrité

		les enseignants dans les écoles		préoccupent les acteurs			
	16 forages créés dans 16 écoles de la commune	80% des établissements scolaires disposent d'un forage fonctionnel	Observation dans les écoles	La lutte contre les maladies hydriques est engagée de manière consciente en milieux scolaires			
	10 logements d'astreinte construits et opérationnels dans certaines écoles	Chaque école primaire a un bloc administratif opérationnel	Observation dans les écoles	La stabilité des enseignants intéresse les autorités locales et l'administration			
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Formuler une demande d'affectation de 35 nouveaux enseignants	x	x	x	300 000	
		Recruter 20 nouveaux enseignants communaux	x	x	x	100 000	
		Construire 50 salles de classe dotées de 900 tables bancs, 30 tableaux noirs	x	x	x	1 000 000 000	
		Construire 11 blocs de deux latrines dans 11 écoles de la commune	x	x	x	50 000 000	
		Créer 16 forages dans 16 écoles de la commune	x	x	x	160 000 000	
		Construire 10 logements d'astreinte dans certaines écoles	x	x	x	200 000 000	
		Organiser 6 causeries annuelles sur la scolarisation effective de la jeune fille.	x	x	x	1 200 000	
		Initier des mesures contraignantes vis-à-vis des parents réfractaires à la scolarisation de leur progéniture.	x	x	x	200 000	
	Octroyer 10 bourses scolaires annuels aux élèves méritant du CMII	x	x	x	500 000		
	Créer 02 écoles maternelles respectivement à Djondong et Hougno	x	x	x	75 000 000		
	Reboiser 11 écoles dans la commune à	x	x	x	22 000 000		

	l'aide de 11 000 plants de Nimier					
	Réhabiliter 08 salles de classe dans certains établissements scolaires	x	x	x	24 000 000	
Total		1 524 000 000				

5.2.7. Cadre Logique du Secteur Elevage Pêche et Industrie Animale

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter les conditions d'accès à un élevage épanoui et plus rentable dans l'espace géographique de la commune	Les éleveurs de tout genre mènent leurs activités de façon décente	Enquête auprès des éleveurs	Politique de développement soutenue par toutes parties
Objectifs spécifiques	Créer et rendre plus opérationnel les services d'encadrement des éleveurs dans l'espace géographique de la commune de Wina d'ici fin 2018	Les services d'encadrement sont de plus en plus rapprochés des éleveurs -Les encadreurs sont de plus en plus présents auprès des éleveurs	-Texte de création de poste vétérinaire dans la commune -Enquête auprès des éleveurs	Personnel affecté doit être effectivement sur le lieu d'affectation
	Encadrer les éleveurs sur la pratique d'un élevage plus rentable	Techniques de production animales s'améliorent et les rendements augmentés à près de 40%	Décision du ministre disponible	//
	Faire augmenter de 50 % d'ici fin 2014 les rendements de l'élevage de la volaille, du petit et gros bétail	Les activités d'élevage sont de plus en plus pratiquées	Enquête auprès des éleveurs et de consommateurs	//
	Doter Hougno d'un abattoir et d'une boucherie moderne d'ici fin 2012	Les conditions d'abattage et de vente de la viande bovine sont assainies	Observation des infrastructures construites	//
	Créer et rendre opérationnel un centre d'alevinage dans la commune WINA	Les alevins de qualités sont de plus en plus disponibles et à tout temps dans la commune	Enquête auprès des pisciculteurs	//
	Réduire de 75% d'ici fin 2016 les conflits agro pastoraux dans l'espace géographique de la commune	La matérialisation effective des zones de pâturages et la création des champs fourragères dans la commune	Dossier d'immatriculation de la zone de pâturage	//
Résultats	Les services d'encadrement des éleveurs	Les services d'encadrement	-Texte de création de	

	créés et rendus plus opérationnels dans l'espace géographique de la commune de Wina d'ici fin 2018	sont de plus en plus rapprochés des éleveurs -Les encadreurs sont de plus en plus présents auprès des éleveurs	poste vétérinaire dans la commune -Enquête auprès des éleveurs		
	Les éleveurs sont encadrés sur les techniques de la pratique d'un élevage plus rentable	Techniques de production animales s'améliorent et les rendements augmentés à près de 40%	Décision du ministre disponible		
	Les activités de production chez les éleveurs de la volaille, du gros bétail sont augmentées et améliorées de 50 % d'ici 2014	Les activités d'élevage et de pisciculture sont de plus en plus pratiquées	Enquête auprès d'éleveurs et de consommateurs		
	Hougno doté d'un abattoir et d'une boucherie moderne d'ici fin 2012	Les conditions d'abattage et de vente de la viande bovine sont assainies	Observation des infrastructures construites		
	un centre d'alevinage créé et opérationnel dans la commune WINA	Les alevins de qualités sont de plus en plus disponibles et à tout temps dans la commune	Enquête auprès des pisciculteurs		
	Les conflits agro pastoraux réduit de 75% d'ici fin 2015 dans l'espace géographique de la commune	La matérialisation effective des zones de pâturages et la création des champs fourragères dans la commune	Dossier d'immatriculation de la zone de pâturage		
	Des services d'encadrement des éleveurs créés et plus opérationnels les dans l'espace géographique de la commune de Wina d'ici fin 2018	Les services d'encadrement sont de plus en plus rapprochés des éleveurs -Les encadreurs sont de plus en plus présents auprès des éleveurs	-Texte de création de poste vétérinaire dans la commune -Enquête auprès des éleveurs		
Activités		Moyens	Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier	
	Créer une pharmacie vétérinaire à DJONGDONG	x	x	x	30.000.000
	Créer et construire un CZCSV à HOUGNO	x	x	x	50 000 000
. Créer un parc vaccinogène à BOSGOYE	x	x	x	4 000.000	

Demander l'affectation de 02 encadreurs vétérinaires dans l'espace communal	x	x	x	30 000.000	
Construire un abattoir à HOUGNO	x	x	x	30 000 000	
Délimiter les espaces pastoraux des terres agricoles	x	x	x	8.000.000	
Aménager 03 mares pastorales à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO	x	x	x	15 000 000	
Construire le marché à bétail de HOUGNO	x	x	x	19 000 000	
Réintroduire l'élevage porcin dans la commune	x	x	x	48 000 000	
Délimiter 08 pistes à bétail dans la commune	x	x	x	12 00 0000	
Vulgariser les techniques de production du fourrage à partir des gousses de Faidherbia albida et Piliostigma thonningii(bouri)	x	x	x	4 000 000	
Organiser 02 causeries annuelles pour la réduction des conflits agropastoraux	x	x	x	600000	
Organiser une campagne annuelle de vaccination de la volaille contre une épidémie(Avril et Mars)	x	x	x	6 000 000	
Créer une association de pêcheurs locaux	x	x	x	5 200 000	
. Doter les pêcheurs locaux de :	x	x	x	//	//
10 éperviers aux mailles réglementaires	x	x	x	3 000 000	
10 pirogues en planche	x	x	x	1 000 000	
01 fumoir/four moderne	x	x	x	3 000 000	
02 séchoirs modernes	x	x	x	6 500 000	
01 équipement de froid	x	x	x	1 700 000	
Instaurer des mesures contraignantes pour les pêcheurs étrangers (Taxes relevées)	x	x	x	400 000	
Créer un marché de poissons Bosgoye	x	x	x	11 000 000	
Reboiser les berges abruptes du lac et le dégagement de l'espèce folle : Ipomea prescap	x	x	x	8 000 000	

	Créer une poissonnerie au marché de HOUGNO (Barway)	x	x	x	7 500 000	
	Délimiter les eaux du lac en 03 zones cynégétiques :	x	x	x	4 000 000	
	* zones tampons de pêche contrôlées (70 ha)	x	x	x	//	
Total					311000000	

5.2.8. Cadre Logique du Secteur Enseignement Secondaire

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à un enseignement secondaire de qualité dans la commune de WINA	-taux de scolarité augmenté de 50% - Ratio Enseignants/élèves normalisé - Ratio élèves/salles de classe normalisé	Rapports annuels des besoins de la DDES	La politique de l'école obligatoire pour tous est appliquée
Objectifs spécifiques	Créer et ouvrir 02 CES dans la commune d'ici 2017	Nombre de CES dans la commune de Wina en augmentation	Texte de création et d'ouverture	//
	Créer et ouvrir 02 CETIC dans l'espace géographique de la commune d'ici 2017	Nombre de CETIC en augmentation dans la commune	Texte de création et d'ouverture	/ :
	Construire et équiper en table bancs 09 nouvelles salles de classe dans les 3 établissements d'enseignement secondaire d'ici 2016	Nombre de salles de classe en augmentation dans les établissements concernés	Observation dans les établissements	//
	Affecter 23 enseignants supplémentaires de différentes disciplines dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la commune d'ici fin 2013	Volume horaire réduit chez le personnel en poste	Décision d'affectation dans les établissements	//
	Doter les salles de classe d'un total de 330 tables bancs supplémentaires d'ici fin 2014	Les élèves dans ces établissements sont confortablement assis	Observation dans les établissements	//
	Créer 03 bibliothèques dans chacun des 03 établissements secondaires et une salle d'informatique équipée d'ordinateurs au lycée de djondong	Bibliothèques opérationnelles chargées des documents nécessaires Accès à l'outil informatique facilité pour tous les élèves du secondaire	Observation dans les établissements	//
	Construire et créer des infrastructures d'accompagnement dans les établissements secondaires de la	Accès à l'eau potable et aux latrines est facilité Réduction du taux des	Enquêtes dans les établissements et observation directe	//

	commune	maladies hydriques		
	Doter le CES de Hougno de 02 blocs de latrines d'ici fin 2012	Cadre de vie amélioré au CES de Hougno	Observation au sein de l'établissement	//
	Mettre les plantes d'ombrage aux CES de Hougno et de Djengreng	Les espaces vides dans l'enceinte des établissements concernés sont couverts par des plantes d'ombrage	Observation dans les établissements	//
Résultats	03 CES et 01 CES bilingue créés et ouverts dans l'espace géographique de la commune	Nombre de CES dans la commune en augmentation	Texte de création et d'ouverture	//
	02 CETIC créés et ouverts dans l'espace géographique de la commune	Nombre de CES dans la commune en augmentation	Texte de création et d'ouverture	//
	09 salles de classes construites et équipées dans les 03 établissements secondaires	Nombre de salles de classe opérationnel en augmentation dans les établissements concernés	Observation dans les établissements	//
	23 enseignants supplémentaires de différentes disciplines sont affectés dans les établissements publics d'enseignement secondaire	Volume horaire réduit chez le personnel en poste	Certificat de prise de service dans les établissements	//
	330 tables bancs sont fabriquées et distribués dans les 03 établissements d'enseignements secondaires publics identifiés	Les élèves dans ces établissements sont confortablement assis	Procès verbal de réception de livraison des tables bancs	//
	02 blocs de trines est construites et opérationnelles au CES de Hougno	Les élèves du CES de Hougno sont désormais protégés de certaines maladies liées à l'insalubrité et hygiène de vie défectueuse	Visite de l'infrastructure	//
	Une salle d'informatique équipée de 25 ordinateurs est construite au lycée de Djondong	Ordinateurs fonctionnels et accessibles aussi aux élèves de 02 CES de la Commune	Observation de la salle et présence d'un encadreur d'informatique	//
CES de Hougno et Lycée de Djondong sont dotés respectivement d'un forage	Les forages sont construits et fonctionnels dans les deux établissements	Observation des infrastructures	//	
Les deux CES sont reboisés par des plantes d'ombrage	Elèves protégés de la chaleur caniculaire de mars et avril	Regroupement des élèves sous les arbres pendant	//	

Activités	Moyens			les heures de récréation	Conditions préalables de réalisation
	Humain	Matériel	financier	Coût	
Créer 02 nouveaux CES et 02 CETIC dans la commune	x	x	x	400 000	//
Demander l'affectation de 23 enseignants dont 06 au CES HOUGNO, 06 au CES de Djengreng et 11 au Lycée	x	x	x	200 000	//
Créer 03 Bibliothèques dans les 03 établissements Secondaires	x	x	x	60 000 000	//
Doter le lycée de DJONDONG d'un équipement complet d'informatique	x	x	x	50 000	//
Créer un forage dans chacun de 03 établissements Secondaires	x	x	x	400.000	//
Construire 02 blocs de latrines au CES de HOUGNO	x	x	x	8 000 000	//
Construire 03 Salles de classe dotées de 150 tables-bancs au CES de HOUGNO et 02 Salles de classe au CES de DJENGRENG.	x	x	x	60 300 000	//
Construire 06 salles de classe dotées de 180 tables-bancs au Lycée de Djongdong	x	x	x	114 000 000	//
17.1 Octroyer 05 bourses scolaires pour 05 jeunes orphelins et/ou vulnérables lauréats au Bac	x	x	x	2 500 000	//
Total	246 050 000				

5.2.9. Cadre Logique du Secteur Enseignement Supérieur

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès dans l'enseignement supérieur aux élèves de l'espace Communal d'ici 2018	Le taux d'accès aux élèves dans l'enseignement supérieur a substantiellement augmenté	Enquêtes dans les ménages	L'élite locale, les parents et l'administration camerounaise

				œuvrent en synergie		
Objectifs spécifiques	Octroyer des bourses d'études aux élèves lauréats au BAC	Même les enfants démunis ont accès aux études supérieures	Enquêtes dans les ménages	-Volonté politique locale		
	Sensibiliser sur la pesanteur culturelle encourageant le mariage forcé et précoce chez les jeunes de deux sexes	Cursus scolaire amélioré pour les enfants issus de la Commune	Enquête auprès des ménages	Parents ont pris conscience pour leurs progénitures		
	Créer un centre d'accueil à l'université de Maroua pour loger les étudiants issus de l'espace communal de WINA	Etudiants issus de la Commune logés gratuitement et assistés par l'élite locale	Observation bâtiments construits et occupés	- Mobilisation des élites autour de l'idée		
Résultats	Bourses d'études octroyées aux élèves lauréats au BAC	Même les enfants démunis ont accès aux études supérieures	Enquêtes dans les ménages	-Volonté politique locale		
	Pesanteur culturelle encourageant le mariage forcé et précoce chez les jeunes de deux sexes est levée	Cursus scolaire amélioré pour les enfants issus de la Commune	Enquête auprès des ménages	Parents ont pris conscience pour leurs progénitures		
	Un centre d'accueil est construit à l'université de Maroua pour loger les étudiants issus de l'espace communal de WINA	Etudiants issus de la Commune logés gratuitement et assistés par l'élite locale	Observation bâtiments construits et occupés	- Mobilisation des élites autour de l'idée		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Octroyer de bourses scolaires annuelles pour 05 jeunes lauréats au Bac	x	x	x	3 000 000	Une caisse spécifique doit être créée au niveau communal pour soutenir l'idée
	Sensibiliser et réprimer les parents ayant forcé leur progéniture au mariage avant la fin des études secondaires	x	x	x	1 000 000	Synergie de toutes parties prenantes
	Construction d'une mini cité universitaire à Maroua pour accueillir les étudiants originaires de WINA	x	x	x	28 000 000	Synergie de toutes parties prenantes
Offre de formation professionnelle à 03	x	x	x	3 000 000	Une caisse	

	bacheliers au grade de cadre supérieur					spécifique doit être créée au niveau communal pour soutenir l'idée
Total					35 000 000	

5.2.10. Cadre logique du secteur santé

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé primaire et de qualité dans l'espace communal d'ici 2014	Ratio population/ CSI augmenté Ratio Nombre population/nombre corps soignants normalisé	Enquêtes Délégation de la Santé	Dotations parfois détournées ou travaux exécutés en partie
Objectifs spécifiques	1. Renforcer les capacités d'accueil et de soins de deux centres existants de santé dans la commune	-nombre personnel augmenté - matériels d'analyses médicales sur place - Produits pharmaceutiques faciles d'accès	Arrêté de dotation et /ou d'affectation gouvernemental	L'élite locale s'implique dans le suivi du dossier à tous les niveaux hiérarchiques pour le faire aboutir
	Augmenter le nombre de centres de santé intégré dans la commune	Nombre de CSI en adéquation avec le nombre de la population dans la commune	Arrêté de création et d'ouverture	La politique santé pour tous et de proximité veut tenir ses promesses
	Assurer l'hygiène et salubrité dans les centres hospitaliers existants	- Bacs à ordures posés et latrines modernes créées	Observation dans les CSI	Les services hygiène et salubrité préoccupent les acteurs
	Renforcer les campagnes de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres épidémies	- causeries organisées et autres mesures de prévention prises	Enquêtes auprès de la population/rapports annuels	Politique de santé fait partie des priorités du plan d'action de l'Etat
	Réduire la mortalité infantile et maternelle d'au moins 80% d'ici 2016	-Vaccinations obligatoires et régulières - Services de suivi pré-, post-natal renforcé	Ratio nombre de naissances total/nombre de naissances assistées	La santé maternelle et infantile est une préoccupation du MINSANTE

Résultats	1Les capacités d'accueil et de soins renforcées dans de deux centres existants de santé dans la commune	-nombre personnel augmenté - matériels d'analyses médicales sur place - Produits pharmaceutiques faciles d'accès			Arrêté de dotation et /ou d'affectation gouvernemental	L'élite locale s'implique dans le suivi du dossier à tous les niveaux hiérarchiques pour le faire aboutir
	Le nombre de centres de santé intégrés dans la commune augmenté de 50% d'ici 2018	Nombre de CSI en adéquation avec le nombre de la population dans la commune			Arrêté de création et d'ouverture	La politique santé pour tous et de proximité veut tenir ses promesses
	Hygiène et salubrité assurées et renforcées dans les centres hospitaliers existants	- Bacs à ordures posés et latrines modernes créées			Observation dans les CSI	Les services hygiène et salubrité préoccupent les acteurs
	Les campagnes de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres épidémies renforcées et suivies des résultats d'ici 2013	- causeries organisées et autres mesures de prévention prises			Enquêtes auprès de la population/rapports annuels	Politique de santé fait partie des priorités du plan d'action de l'Etat
	La mortalité infantile et maternelle réduite d'au moins 80% à l'horizon 2016	-Vaccinations obligatoires et régulières - Services de suivi pré-, post-natal renforcé			Ratio nombre de naissances total/nombre de naissances assistées	La santé maternelle et infantile est une préoccupation du MINSANTE
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Demander l'affectation de 04 Infirmiers Diplômés d'Etat, 04 Aides soignantes, 02 commis dans les 02 centres de santé intégrés publics	x	x	x	3 000 000	//
	Doter les 02 Centres de santé intégrés de laboratoires d'analyses médicales	x	x	x	103 000 00	//
	Créer et construire une maternité et un service de pédiatrie dans les 02 centres de santé intégrés.	x	x	x	86 000 000	//
. Créer 03 pharmacies communautaires dans la Commune	x	x	x	45 200 000	//	

	Organiser 06 causeries éducatives annuelles sur le VIH / SIDA	x	x	x	5 000 000	//
	Renforcer les campagnes de sensibilisation sur le paludisme et la distribution gratuite des moustiquaires imprégnés	x	x	x	2 800 000	//
	Instaurer un statut particulier d'accès aux soins gratuits de santé pour les personnes vulnérables (SIDA, 3 ^{ème} âge, orphelins, handicapés et veuves)	x	x	x	19 000 000	//
	Faire impliquer et former 04 sages femmes matrones) pour les visites prénatales	x	x	x	3 000 000	//
	Construire 08 latrines publiques au marché de HOUGNO	x	x	x	32 000 000	//
	Créer, construire et équiper deux nouveaux centres de Santé Intégrés respectivement à Djengreng et Kourbi	x	x	x	200 000 000	//
Total		399 000 000				

5.2.11. Cadre logique du secteur Sports et Education Physique

	Logique d'intervention	Indicateur vérifiable	objectivement	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux activités sportives d'élite et de loisirs d'ici 2017	Talents émergés disciplines variées		Enquêtes à l'éducation physique et sportive/ Rapports annuels de la DSEP	Respect de la politique culturelle
Objectifs spécifiques	Augmenter le nombre d'encadreurs sportifs	-disciplines sportives pratiquées bien organisées - talents sportifs émergents		Arrêté d'affectation gouvernemental	L'élite locale s'implique dans le suivi du dossier à tous les niveaux hiérarchiques pour le faire aboutir
	Créer un complexe sportif à Djongdong	Toutes les disciplines sont pratiquées et performantes		Observation directe du complexe construit	Politique de promouvoir le sport

				dans la commune est effective		
	Promouvoir les valeurs sportives de la commune.	disciplines sportives pratiquées bien organisées - talents sportifs émergents	Observation de la fréquence des manifestations sportives	La promotion du sport préoccupent les acteurs		
	Aménager un cadre d'accueil des manifestations sportives officielles	Cadre construit opérationnel et accueille régulièrement les manifestations	Observation de la fréquence des manifestations sportives	Encadreurs devraient être effectivement permanents sur le terrain		
Résultats	Nombre d'encadreurs sportifs augmenté dans la commune	-disciplines sportives pratiquées bien organisées - talents sportifs émergents	Arrêté d'affectation gouvernemental	L'élite locale s'implique dans le suivi du dossier à tous les niveaux hiérarchiques pour le faire aboutir		
	Un complexe sportif créé à Djongdong	Toutes les disciplines sont pratiquées et performantes	Observation directe du complexe construit	Politique de promouvoir le sport dans la commune est effective		
	Les valeurs sportives promues et vulgarisées dans la commune.	disciplines sportives pratiquées bien organisées - talents sportifs émergents	Observation de la fréquence des manifestations sportives	La promotion du sport préoccupent les acteurs		
	Un cadre d'accueil des manifestations sportives officielles créé et fonctionnel	Cadre construit opérationnel et accueille régulièrement les manifestations	Observation de la fréquence des manifestations sportives	Encadreurs devraient être effectivement permanents sur le terrain		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Demander et /ou recruter 25 encadreurs sportifs	x	x	x	3 000 000	//
. Créer un complexe sportif à Djongdong	x	x	x	75 000 00	//	

	Organiser de 10 tournois inter-villages primés	x	x	x	1 000 000	//
	Intégrer au programme scolaire local la pratique du Djaïda avec instruments améliorés	x	x	x	200 000	//
	Aménager le stade municipal actuel et réhabiliter sa tribune	x	x	x	5 000 000	//
	Former 05 maîtres nageurs pour vulgariser le sport nautique dans le Lac	x	x	x	2 800 000	//
	Créer et équiper 04 clubs sportifs pour fille (hand-ball, Volley-ball, Foot-ball, Basket-ball)	x	x	x	19 000 000	//
Total		106 000 000				

5.2.12. Cadre logique du secteur Mines, Industrie et Développement Technologique

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à une mise en valeur du potentiel minier de l'espace communal d'ici 2020	- Le secteur minier emploie une importante main d'œuvre locale - Société d'exploitation implantée dans la commune - Un inventaire exhaustif de ressources minières est effectué	Rapports annuels de DDMIDT	La promotion de l'emploi par l'exploitation des ressources locales est un fait réel
Objectifs spécifiques	Rentabiliser l'exploitation de la carrière de sable- gravier du littoral du lac Wina	- carrière aménagée - la production journalière augmentée de 60% - des conventions sont signées entre parties prenantes	Observation des activités sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance
	Améliorer en qualité et en quantité la productivité des briques en terres cuites	Fabricants équipés de matériels d'exploitation plus efficaces	Observation directe de la qualité ou quantité des briques fabriquées et stockées	Politique de promouvoir matériel local de construction dans la commune est effective

	Mettre en place un comité d'experts pour l'exploration de la zone de kamargui pour sa potentielle richesse en fer	Sites ferrogènes découverts et en phase de quantification	Rapports semestriels de la commission ad hoc	La promotion du développement du secteur préoccupent les acteurs		
Résultats	Exploitation de la carrière de sable-gravier du littoral du lac Wina plus rentable	- carrière aménagée - la production journalière augmentée de 60% - des conventions sont signées entre parties prenantes	Observation des activités sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	La productivité des briques en terres cuites améliorée en qualité et en quantité	Fabricants équipés de matériels d'exploitation plus efficaces	Observation directe de la qualité ou quantité des briques fabriquées et stockées	Politique de promouvoir matériel local de construction dans la commune est effective		
	Un comité d'experts mis en place et explore la zone de kamargui pour sa potentielle richesse en fer	Sites ferrogènes découverts et en phase de quantification	Rapports semestriels de la commission ad hoc	La promotion du développement du secteur préoccupent les acteurs		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Rechercher des partenaires pour consommer l'offre en gravier et sable	x	x	x	1 000 000	//
	Doter les exploitants d'une benne pour évacuer la production	x	x	x	150 000 000	//
	Acquérir une pèle mécanique de chargement	x	x	x	64 000 000	//
	Signer une convention entre la commune et les employés du secteur	x	x	x	200 000	//
Aménager 05 carrières de sable et gravier (Bosgoye, Kamargui,	x	x	x	15 000 000	//	

	Djenreng, Souaye, Vokvouna (Dirim)					
	Doter 25 GICS de 5 fours de cuisson de briques chacun et de 100 moules modernes	x	x	x	12 800 000	//
	Promouvoir l'utilisation des briques cuites par la construction de 100 logements municipaux en ce matériau d'ici 2025	x	x	x	500 000 000	//
	Acquérir 25 charrettes avec attelage et 25 porte-tout	x	x	x	5 250 000	//
Total		748 250 000				

5.2.13. Cadre logique du secteur Emploi et Formation Professionnelle

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Capacités productives des activités des corps de métier renforcées	- Nombre de jeunes auto-employés - Nombre de boutiques/entreprises multiplié	- Enquêtes auprès des associations de jeunes locaux -	Appuis disponibles et atteignent les bénéficiaires
	Développer les capacités financières et techniques des jeunes pour leur auto-emploi d'ici 2016	-Associations et GICs des jeunes subventionnés ou crédités	Enquête auprès de la DDEFOF	
Objectifs spécifiques	Signer une convention entre Mairie-jeunes miniers pour l'exploitation bénéfique de la carrière de sable-gravier du littoral du lac Wina	- carrière aménagée -Rémunération régulière et salaire haussé - la production journalière augmentée de 60% - des conventions sont signées entre parties prenantes	Observation des activités sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance
	Créer un centre de formation active aux petits métiers	- Jeunes qualifiés et innovateurs -Filières professionnelles	Observation directe du centre de formation	Politique de la croissance et

		multipliées et exploitées		l'emploi appliquée		
	Créer une commission communale pour offre et recherche de stages et formations aux jeunes en chômage	- Nombre de stages et formations professionnels offerts	Rapports semestriels de la commission ad hoc	La promotion du développement du secteur préoccupe les acteurs		
Résultats	Développer les capacités financières et techniques des jeunes pour leur auto-emploi d'ici 2016	-Associations et GICs des jeunes subventionnés ou crédités	Enquête auprès de la DDEFOF			
	Signer une convention entre Mairie-jeunes miniers pour l'exploitation bénéfique de la carrière de sable-gravier du littoral du lac Wina	- carrière aménagée -Rémunération régulière et salaire haussé - la production journalière augmentée de 60% - des conventions sont signées entre parties prenantes	Observation des activités sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Créer un centre de formation active aux petits métiers	- Jeunes qualifiés et innovateurs -Filières professionnelles multipliées et exploitées	Observation directe du centre de formation	Politique de la croissance et l'emploi appliquée		
	Créer une commission communale pour offre et recherche de stages et formations aux jeunes en chômage	- Nombre de stages et formations professionnels offerts	Rapports semestriels de la commission ad hoc	La promotion du développement du secteur préoccupe les acteurs		
Activités		Moyens	Coût	Conditions préalables de réalisation		
		Humain	Matériel	financier		
	Créer et subventionner 48 GICs de jeunes en diverses activités génératrices de revenus	x	x	x	54 000 000	//
	Construire 25 boutiques aux marchés de Hougno et Djenreng et les faire louer aux commerçants	x	x	x	183 000 00	//
	Standardiser et relever le salaire de jeunes miniers (sable et gravier)	x	x	x	86 000 000	//
Offrir une formation gratuite 25 jeunes miniers pour une exploitation rationnelle et plus rentable de leur activité	x	x	x	25 000 000	//	

	Créer et construire un centre de formation des jeunes aux filières suivantes : - Artisanat - fabrications compost - Informatique et bureautique - Maçonnerie et blanchisserie - Elevage petit et gros bétail, pisciculture - Maraîchage et pépiniéristerie - Couture et confectionnerie	x	x	x	88 000 000	//
	Créer et doter 25 GICS locaux exerçant respectivement dans la riziculture, Maraîchage, Artisanat, pisciculture	x	x	x	38 800 000	//
Total		454 800 000				

5.2.14. Cadre logique du secteur travaux publics

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer en quantité et en qualité l'état des infrastructures routières dans l'espace communal d'ici 2018	- kilomètres de routes bitumées entretenues - Nombre de pistes aménagées, ponts/radiers construits	Enquêtes auprès des Délégations Départementales des Travaux Publics	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer
Objectifs spécifiques	Faciliter la pratique des routes et leur maintenance dans la commune en saison de pluie d'ici 2016	- Radiers posés, réhabilités - Pistes réfectionnées en latérites	Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance
	Ouvrir des pistes rurales pour desservir à l'intérieur et à l'extérieur:	- Nouvelles voies créées et praticables en toutes saisons	Observation directe	Politique d'échanges commerciaux préoccupant
Résultats	.Ouvrir des pistes rurales pour desservir à l'intérieur et à l'extérieur :	- Radiers posés, réhabilités - Pistes réfectionnées en latérites	Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et

						sous-traitance
	.Faciliter la pratique des routes dans la commune en saison de pluie d'ici 2019	- Nouvelles voies créées et praticables en toutes saisons			Observation directe	Politique d'échanges commerciaux préoccupant
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Ouvrir des axes sur 30 km des pistes rurales :				384 000 000	//
	Tronçon : HOUGNO – KOURBI					
	Tronçon : HOUGNO – KAMARGUI	x	x	x		
Tronçon: DJONDONG – TOUBA - Houngno-guissia						
Réhabiliter 06 radiers sur les tronçons HOUGNO - DJANGA – DJONDONG – ROUWANE-KAMARGUI	x	x	x	66 000 000	//	
Poser 12 nouveaux radiers sur les tronçons HOUGNO - DJIRIM - BIGDI - DJENRENG – DARAM-MBILAY	x	x	x	148 000 000	//	
Créer et équiper 05 comités d'entretien de routes communales	x	x	x	34 000 000	//	
Total		632 000 000				

5.2.15. Cadre logique du secteur Transport

	Logique d'intervention	Indicateur objectifment vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer la mobilité des personnes et des biens à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace communal	- nombre de gares routières créées - Etat des engins en circulation	Enquêtes auprès des Délégations Départementales des	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer

		- Syndicats de transporteurs créés	Transports			
Objectifs spécifiques	Organiser les acteurs impliqués dans le transport	- Associations des Moto – taximen - Agences de voyage créées - Groupes de transporteurs assistés	Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s’assurer d’un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Réglementer la circulation des biens et services	- Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d’échanges commerciaux préoccupant		
Résultats	Organiser les acteurs impliqués dans le transport	- Associations des Moto – taximen - Agences de voyage créées - Groupes de transporteurs assistés	Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s’assurer d’un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Réglementer la circulation des biens et services	- Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d’échanges commerciaux préoccupant		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer et équiper une agence de voyage au marché de HOUGNO/ gare routière	x	x	x	145 000 000	//
	. Aménager la voirie urbaine	x	x	x	60 000 000	//
	Créer 02 associations de moto-taximen communales respectivement à HOUGNO – DJONDONG et les doter en 12 motos	x	x	x	28 000 000	//
	Créer une cellule d’enquête sur les agents du contrôle routier	x	x	x	4 000 000	//
Total		237 000 000				

5.2.16. Cadre logique du secteur Petites et Moyennes Entreprises, sociales et Artisanales

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer la mobilité des personnes et des biens à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace communal	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de gares routières créées - Etat des engins en circulation - Syndicats de transporteurs créés 			Enquêtes auprès des Délégations Départementales des Transports	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer
Objectifs spécifiques	Organiser les acteurs impliqués dans le transport	<ul style="list-style-type: none"> - Associations des Moto – taximen - Agences de voyage créées - Groupes de transporteurs assistés 			Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance
	Réglementer la circulation des biens et services	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites 			Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant
Résultats	Organiser les acteurs impliqués dans le transport	<ul style="list-style-type: none"> - Associations des Moto – taximen - Agences de voyage créées - Groupes de transporteurs assistés 			Observation sur le site Enquêtes auprès des exploitants	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance
	Réglementer la circulation des biens et services	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites 			Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer un centre de formation professionnelle et aux métiers				149 000 000	//
Faire acquérir un groupe électrogène à usage commun pour boutiquiers,				25 000 000	//	

	soudeurs, call-boxeurs, restaurateurs implantés au marché de Hougno					
	Créer une unité artisanale de valorisation des produits issus de l'argile à HOUGNO (poterie)	x	x	x	18 000 000	//
	Imposer une mesure d'hygiène et salubrité dans les débits de boisson traditionnelle au marché de HOUGNO	x	x	x	1 200 200	
	Doter 10 restaurateurs de 03 réfrigérateurs/congérateurs	x	x	x	4 200 000	
	Créer une unité de production des articles artisanaux issus du rônier	x	x	x	22 000 000	
	Construire 15 fours modernes de cuissons des briques pour 20 groupes de jeunes producteurs	x	x	x	22 000 000	
	Créer un comité de contrôle sanitaire des aliments et denrées alimentaires sur le marché de Hougno	x	x	x	2 500 000	
	Doter les bouchers d'un congélateur, 10 blouses, 05 étales	x	x	x	3 200 000	
	Doter l'association des jeunes mécaniciens d'un équipement de dépannage moto et auto	x	x	x	2 000 000	//
Total		246 900 000				

5.2.17. Cadre logique du secteur tourisme

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Mettre en valeur et vulgariser les potentialités éco-touristiques du Lac Wina	-Infrastructures marchandes implantées -Sites récréatifs aménagés - Espaces d'échanges commerciaux créés	Observation du site Enquêtes auprès des Délégations du Tourisme	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer
Objectifs	Construire des infrastructures d'accueil	- Logements disponibles	Observation sur le site	Il faut s'assurer d'un

spécifiques	et marchandes sur l'espace balnéaire du Lac	Marché créé et fonctionnel	Enquêtes auprès des visiteurs	partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Aménager les sites existants à valeurs touristiques	- Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant		
	Inventorier les éléments biophysiques à potentiels touristiques du lac	- Bases de données constituées sur la richesse touristique du lac existent	Rapports d'experts consultants	Le tourisme doit constituer un souci majeur de politique du département ministériel en charge		
Résultats	Environ 7 infrastructures d'accueil et marchandes construites sur l'espace balnéaire du Lac d'ici 2019	- Logements disponibles Marché créé et fonctionnel	Observation sur le site Enquêtes auprès des visiteurs	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Les objets et sites existants à valeurs touristiques inventoriés et constitués en base de données	- Musée éco-touristique bondé des objets culturels et échantillons de recherches scientifiques	Visite du musée et ses rayons	Politique d'échanges commerciaux préoccupant		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer un mini port dans l'espace balnéaire du lac Hougno	x	x	x	75 000 000	//
	Construire un campement touristique assorti d'un restaurant	x	x	x	114 000 000	
	Construire un musée éco-culturel au bord du Lac	x	x	x	36 000 000	
	Aménager un espace nautique de sports traditionnels	x	x	x	17 200 200	
	Aménager une mini plage pelouse	x	x	x	46 000 000	
	Aménager une réserve d'hippopotames pour les visiteurs	x	x	x	15 000 000	
Aménager l'île SOORE en complexe	x	x	x	14 500 000		

	sportif					
Total		317 200 200				

5.2.18. Cadre logique du secteur Développement urbain et Habitat

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation		
Objectif global	Faciliter l'accès à un habitat décent et sécurisé dans l'espace communal	-quincailleries implantées -Techniques de construction adaptées et modernisées	Observation panoramique des villages	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer		
Objectifs spécifiques	Rapprocher les matériaux de construction modernes des populations	- quincailleries implantées	Observation sur le site Enquêtes auprès des visiteurs	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Sensibiliser et prendre des mesures sur les exigences réglementaires de construction	- Nouvelles voies créées et - Tracasseries policières et douanières réduites	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant		
	Sécuriser les habitats et les protéger des inondations récurrentes	Diguettes ou canaux construits et/ou aménagés	Observation de la zone en période de pluie	Lutte contre les catastrophes naturelles fait partie du plan d'action communal		
Résultats	Les matériaux de construction modernes des populations plus proches des demandeurs et au prix abordable	- quincailleries implantées	Observation sur le site Enquêtes auprès des demandeurs	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Des mesures prises sur les exigences réglementaires de construction et populations sensibilisées	Les zones des bas-fonds sont dégagées	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant		
	Les habitats sécurisés et protégés des inondations récurrentes	Diguettes ou canaux construits et/ou aménagés	Observation de la zone en période de pluie	Lutte contre les catastrophes naturelles fait partie du plan d'action communal		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer 02 quincailleries dans les deux centres Urbains	x	x	x	65 000 000	//
Créer 02 dépôts de Ciment dans les deux centres urbains	x	x	x	43 000 000	//	

	construire 10 fourres modernes de cuisson de briques en terre battues.	x	x	x	65 000 000	//
	Faciliter l'approvisionnement de la population en sable et gravier de la carrière de Bosgoye	x	x	x	36 000 000	//
	Organiser 03 causeries annuelles pour la levée une pesanteur culturelle imposant la démolition de l'habitat après décès de son propriétaire	x	x	x	11 200 200	//
	Sécuriser les habitats traditionnels par - Construction de 23 diguettes sur 44 km aux côtés inondables des villages : Kamargui, Bosgoye, Karmaye ; - aménagement des pare-feux autour des concessions ; - interdiction de construire dans les zones inondables et interdiction des parage d'animaux dans la concession ; - et par sensibilisation sur le traitement à base d'insecticides des matériaux locaux de construction	x	x	x	57 000 000	//
Total					367 200 200	

5.2.19. Cadre logique du secteur Domaines et Affaires foncières

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation		
Objectif global	Lutter contre l'insécurité et la précarité domaniales dans l'espace communal d'ici 2015	-l'accès au domaine est réglementé - Plan d'urbanisation de deux centres urbains existent	Observation panoramique des villages	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer		
Objectifs spécifiques	Rapprocher les matériaux de construction modernes des populations	- quincailleries implantées	Observation sur le site Enquêtes auprès des visiteurs	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Sensibiliser et prendre des mesures sur les exigences réglementaires de construction	- Toute appropriation est régie par titre foncier	Cas de litiges fonciers	Faire comprendre avant l'intérêt d'un titre foncier		
	Sécuriser les habitats et les protéger des inondations récurrentes	Diguettes ou canaux construits et/ou aménagés	Observation de la zone en période de pluie	Lutte contre les catastrophes naturelles fait partie du plan d'action communal		
Résultats	Les matériaux de construction modernes des populations plus proches des demandeurs et au prix abordable	- quincailleries implantées	Observation sur le site Enquêtes auprès des demandeurs	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable pour livraison et sous-traitance		
	Des mesures prises sur les exigences réglementaires de construction et populations sensibilisées	Les zones des bas-fonds sont dégagées	Enquête auprès des transporteurs victimes	Politique d'échanges commerciaux préoccupant		
	Les habitats sécurisés et protégés des inondations récurrentes	Diguettes ou canaux construits et/ou aménagés	Observation de la zone en période de pluie	Lutte contre les catastrophes naturelles fait partie du plan d'action communal		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation 117
		Humain	Matériel	financier		
	Lotir la ville par un plan d'urbanisation durable et normalisé	x	x	x	128 000 000	//

	Implanter un service des affaires foncières dans la commune	x	x	x	40 000 000	//
	Lever la pesanteur culturelle encore favorable au titre foncier non certifié	x	x	x	600 000	/ :
	Etablir un plan cadastral d'exploitation et d'occupation de terres dans l'espace communal	x	x	x	46 000 000	//
	Charger une équipe mobile du cadastre pour lutter contre la lenteur administrative dans la procédure d'obtention d'un titre foncier	x	x	x	11 200 200	//
Total					225 200 000	

5.2.20. Cadre logique du secteur Communication

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation		
Objectif global	Faciliter l'accès à une source d'informations fiable	-Population informée	Observation panoramique des villages	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer		
Objectifs spécifiques	Construire un télé centre polyvalent à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site Qualité de l'information améliorée	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable		
	Aménager un espace d'informations livresques	Bibliothèques créées et équipées	Enquête auprès des abonnés Visite de la bibliothèque	La globalisation de l'information		
	Faciliter l'accès au plus grand à la téléphonie mobile	Réseau MTN et Orange accessible dans l'ensemble de l'espace communal	Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale		
Résultats	un télé centre polyvalent Construit à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site Qualité de l'information améliorée	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable		
	Un espace d'informations livresques aménagé dans la commune	Bibliothèques créées et équipées	Enquête auprès des abonnés Visite de la bibliothèque	La globalisation de l'information		
	Le plus grand nombre de la population a accès facile à la téléphonie mobile	Réseau MTN et Orange accessible dans l'ensemble de l'espace communal	Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer d'un télé centre polyvalent à DJONGDONG	x	x	x	28 000 000	//
	Créer une bibliothèque municipale	x	x	x	12 000 000	//
	Créer un KIOSQUE à journaux de presse à DJONDONG	x	x	x	800 000	// 119
	Demander l'implantation des antennes MTN et Orange à DJONDONG	x	x	x	600 000	/ :

	12.5 Demander l'extension du réseau CRTV dans la commune	x	x	x	43 000 000	//
Total					84 400 000	

5.2.21. Cadre logique du secteur Postes et télécommunication

		vérifiable				hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à une source de messagerie moderne et fiable à 70% de la population de la commune	-Population informée -services postaux rénovés et rapprochés de la population			Observation panoramique des villages	Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer
Objectifs spécifiques	Construire un télé centre polyvalent à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel			Observation sur le site Qualité de l'information améliorée	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable
	Aménager un espace d'informations livresques	Bibliothèques créées et équipées			Enquête auprès des abonnés Visite de la bibliothèque	La globalisation de l'information
	Faciliter l'accès au plus grand nombre à la technologie de l'information et de la communication	Réseau MTN et Orange accessible dans l'ensemble de l'espace communal			Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale
Résultats	Un télé centre polyvalent Construit à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel			Observation sur le site Qualité de l'information améliorée	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable
	Un espace d'informations livresques aménagé dans la commune	Bibliothèques créées et équipées			Enquête auprès des abonnés Visite de la bibliothèque	La globalisation de l'information
	Le plus grand nombre de la population a accès facile à la téléphonie mobile	Réseau MTN et Orange accessible dans l'ensemble de l'espace communal			Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Ouvrir un service de CAMPOST à DJONDONG	x	x	x	28 000 000	//

	Créer un centre cybernétique à HOUGNO	x	x	x	12 000 000	//
	Créer un KIOSQUE à journaux de presse à DJONDONG	x	x	x	800 000	//
	Demander l'implantation des antennes MTN et Orange à DJONDONG	x	x	x	600 000	/:
	Demander l'extension du réseau CRTV dans la commune	x	x	x	43 000 000	//
Total					84 400 000	

	Logique d'intervention	Indicateur objectifment vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Favoriser l'épanouissement socioéconomique de la jeunesse locale	-Structures d'encadrement implanté	Observation directe des structures mises en place	
Objectifs spécifiques	Construire un centre d'animation polyvalent à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable
	Améliorer les capacités financières des jeunes de la commune	Emplois offerts aux jeunes	Rapports de la DDJ	La lutte contre les délinquances juvéniles est réellement engagée
	Faire respecter les droits fondamentaux de la jeunesse	Choix libéral du conjoint Jeunes de la rue réinsérés socialement	Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Résultats	Centre d'animation polyvalent créé à Djondong	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable
	Capacités financières des jeunes de la commune améliorées	Emplois offerts aux jeunes	Rapports de la DDJ	La lutte contre les délinquances juvéniles est réellement engagée
	Les droits fondamentaux de la jeunesse sont respectés	Choix libéral du conjoint Jeunes de la rue réinsérés socialement	Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Activités		Moyens	Coût	Conditions

		Humain	Matériel	financier		préalables de réalisation
	Créer un centre d'animation pour les jeunes de la commune	x	x	x	28 000 000	//
	Demander l'octroi de crédit pour 11 microprojets de jeunes au PAJERU	x	x	x	12 000 000	//
	Organiser des stages de vacances rémunérés pour 60 jeunes annuellement	x	x	x	800 000	//
	Décréter l'interdiction formelle du mariage précoce et forcé chez la jeune fille	x	x	x	600 000	/:
Total					84 400 000	
Cadre logique du secteur Affaires Sociales						
	Logique d'intervention	Indicateur vérifiable	objectivement	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	de
Objectif global	Favoriser l'épanouissement socioéconomique des couches vulnérables d'ici 2016	-Structures d'encadrement implantés -Assistance apportée aux personnes vulnérables		Observation directe des structures mises en place	Les services des affaires sociales devraient être rapprochés	
Objectifs spécifiques	Mettre en place des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables	Centre créé, construit et pluri fonctionnel		Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif	
	Organiser et structurer les couches vulnérables	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées		Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés	
	Faciliter l'accès des couches vulnérables aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables		Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique	
Résultats	Des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables mises en place et fonctionnent	Centre créé, construit et pluri fonctionnel		Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif	

	Les couches vulnérables organisées et structurées	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées			Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés
	Les couches vulnérables ont accès facile aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables			Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer un centre d'apprentissage spécial pour sourds et aveugles	x	x	x	28 000 000	//
	Créer un centre d'accueil pour handicapés graves	x	x	x	12 000 000	//
	Assurer une prise en charge scolaire et sanitaire de 25 orphelins mineurs	x	x	x	12 500 000	//
	Créer 05 Associations des personnes vulnérables (Non-voyants, Non-Intendants, Handicapés moteurs, Veuves, Orphelins)	x	x	x	5 000 000	//
	Inventorier les talents des personnes vulnérables et leur offrir une formation pour la vulgarisation	x	x	x	21 600 000	//-
Total					79 100 000	

5.2.22. Cadre logique du secteur Arts et Culture

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Réduire la dépravation des valeurs culturelles	- Manifestation de culture organisée régulièrement - Centre de promotion culturelle créée	Enquêtes auprès de deux catégories (jeunes et adultes)	L'élite, les chefs traditionnels s'impliquent pour la mise en valeur du potentiel culturel local
Objectifs	Créer un centre d'animation culturelle	Centre créé, construit et pluri	Observation sur le site	Il faut s'assurer d'un

spécifiques		fonctionnel Objets culturels exhibés		partenaire fiable		
	Promouvoir et vulgariser la pratique des activités traditionnelles	- pratique des initiations et rites culturels réinstaurés	Observation des manifestations	L'identité culturelle constitue les fondements réels du développement		
	Créer une plate forme d'échanges dialectiques entre les générations	-causeries organisées sur des thèmes culturels -	Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale		
Résultats	Un centre d'animation culturelle créé et opérationnel	Centre créé, construit et pluri fonctionnel Objets culturels exhibés	Observation sur le site	Il faut s'assurer d'un partenaire fiable		
	La pratique des activités traditionnelles promue et vulgarisée	- pratique des initiations et rites culturels réinstaurés	Observation des manifestations	L'identité culturelle constitue les fondements réels du développement		
	Une plate forme d'échanges dialectiques entre les générations est créée et constitue un espace d'apprentissage et transmission des valeurs ancestrales	-causeries organisées sur des thèmes culturels -	Enquêtes auprès des usagers	La modernisation de l'information fait partie du plan de l'élite locale		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer et construire un Musée culturel à Hougno	x	x	x	28 000 000	//
	Inventorier tous les objets à valeur culturelle et les disposer dans le musée	x	x	x	12 000 000	//
	Régulariser, moderniser, financer et vulgariser la pratique du Goni, du gourna, Waïwa, Djaïda, Pooh, Gaïng, Men-né, Kaag-rang, Feo-Kagué, Dilna	x	x	x	45 800 000	//
Organiser des concours primés sur la pratique du dialecte et les noms, les	x	x	x	4 600 000	/ :	

	devinettes					
	Créer un comité de sensibilisation sur la pratique de la langue maternelle en famille	x	x	x	43 000 000	//
Total					143 400 000	

5.2.23. Cadre logique du secteur Promotion de la femme et de la famille				
	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer le statut socioéconomique de la femme locale	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre des femmes exercent une activité libérale * Excision bannie * Mariage précoce bannie * Egalité promue entre homme et femme * Scolarisation de la jeune fille effective et obligatoire 	Enquête auprès des ménages et des affaires sociales	Implication de la femme pour sa propre autopromotion
Objectifs spécifiques	Mettre en place des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif
	Organiser et structurer les couches vulnérables	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées	Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés
	Faciliter l'accès des couches vulnérables aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables	Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Résultats	Des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables mises en place et fonctionnent	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif
	Les couches vulnérables organisées et	- Associations créées	Rapports de la DAS	L'aide doit être

	structurées	- toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées				organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés	
	Les couches vulnérables ont accès facile aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables			Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Créer et financer 33 GICs de femmes et redynamisation de 15 GICs existants.	x	x	x	55 000 000	//
		Créer et construire un centre de formation aux petits métiers pour la femme rurale	x	x	x	43 000 000	//
		Créer un club de femmes contre l'excision sexuelle, le mariage forcé et précoce, la violence faite aux veuves et aux filles victimes de grossesse involontaire.	x	x	x	600 000	//
	Offrir une formation en renforcements des capacités à 10 groupements de femmes : - 02 groupes de femmes vendeuses de poissons - 02 groupes de femmes fabricantes des jus naturels et yaourts - 02 groupes de femmes commerçantes des denrées de spéculations (niébé) - 02 groupes de femmes productrices du riz.	x	x	x	2 400 000	//	
Total					101 000 000		

5.2.24. Cadre logique du secteur recherche scientifiques et de l'Innovation

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Rechercher, promouvoir et vulgariser à	-rendements relevé à l'hectare	Observation en champs	Une forte

	50% les variétés de semences et races animales améliorées dans l'espace communal	- animaux à grande valeur marchande - cultures résistantes aux insectes, sécheresse	Indice du développement local	sensibilisation devrait être faite avant cette promotion		
Objectifs spécifiques	Promouvoir un élevage à production excédentaire par des races améliorées	- Animaux à grande charge pondérale et prolifiques sont introduites	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif		
	Rechercher une autosuffisance alimentaire par introduction des variétés de semences améliorées à hauts rendements	cultures résistantes aux insectes, sécheresse	Rapports de la DDADER et Promoteurs des semences	Suivi adéquat nécessaire les premières années d'essai		
Résultats	Un élevage à production excédentaire par des races améliorées est promu et vulgarisé	- Animaux à grande charge pondérale et prolifiques sont introduites	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif		
	Une autosuffisance alimentaire retrouvée par introduction des variétés de semences améliorées à hauts rendements	cultures résistantes aux insectes, sécheresse	Rapports de la DDADER et Promoteurs des semences	Suivi adéquat nécessaire les premières années d'essai		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Introduire pour test 10 couples de la race bovine Goutalii et Akou	x	x	x	2 000 000	
Réintroduire une autre race porcine plus résistante, à charge pondérale prolifique	x	x	x	5 000 000		

	Créer une ferme d'une capacité de production bimensuelle de 2000 poulets de chair, 1000 pondeuses et 3000 oies	x	x	x	23 000 000	
	Offrir pour promotion 2000kg de semences céréalières à cycle court et plus productives	x	x	x	2 000 000	
	Créer 05 étangs piscicoles à alevins pour essai de vulgarisation	x	x	x	5 400 000	
Total					37 400 000	

5.2.25. Cadre logique du secteur Forêts et Faune				
	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer la gestion, l'exploitation et la rentabilité des ressources végétales et fauniques locales	Faune et flore préservées et de bosquets de forêts à usages multiples créés, forêts communautaires et communales attribuées	Visites de sites et enquêtes auprès de sectoriels	Les indicateurs sont à moyen ou long termes et demandent l'investissement
Objectifs spécifiques	Mettre en place des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif
	Organiser et structurer les couches vulnérables	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées	Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés
	Faciliter l'accès des couches vulnérables aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables	Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Résultats	Des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables mises en place et fonctionnent	Centre créé, construit et pluri fonctionnel	Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent

						pour atteindre l'objectif	
	Les couches vulnérables organisées et structurées	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées			Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés	
	Les couches vulnérables ont accès facile aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables			Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier			
		Recruter un agent forestier doté d'une moto pour le contrôle du massif forestier Goulourgou	x	x	x	55 000 000	//
		Créer 10 pépinières communautaires pour restaurer les espaces dénudés	x	x	x	43 000 000	//
		Décréter et faire respecter une décision préfectorale interdisant la capture ou chasse de toute espèce animale	x	x	x	2 400 000	/:
		Aménager une réserve d'hippopotames pour conserver l'espèce	x	x	x	17 800 000	
		Formuler une demande d'attribution des forêts communaux et communautaires	x	x	x	12 000 000	//
		Créer 05 bosquets de forêts municipaux à usages multiples	x	x	x	20 000 000	//
		Produire et vulgariser 7500 foyers améliorés pour l'économie du bois d'énergie	x	x	x	14 500 000	
		Inventorier toutes les espèces fauniques et floristiques du massif Goulourgou pour évaluer sa richesse	x	x	x	4 500 000	
Total					159 000 000		

5.2.26. Cadre logique du secteur Environnement et Protection de la Nature

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement	Source de vérification	Hypothèse de
--	-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	---------------------

		vérifiable		réalisation
Objectif global	Assurer une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles	-superficies reboisées -hectares des bosquets de forêts créés -nombre des pépinières implantées	-rapports MINEPN, MINFOF, Commune	La politique environnementale de la Commune est appuyée par les sectoriels
Objectifs spécifiques	Améliorer la gestion des ressources naturelles (Flore, sols)	- Hectares de superficies reboisées - Hectares de forêts préservées	Données du MINEP	Les sectoriels s'impliquent et prennent des mesures efficaces
	Lutter contre la baisse du niveau des eaux du Lac Wina	Profondeur du lac conservée Vitesse d'ensablement réduite	- Enquêtes auprès DDMINEE, de l'organisme SANA-Logone (ACRA) - Services MINEPIA	La Commune devrait être appuyée par la CBLT
	Promouvoir une exploitation durable des ressources halieutiques du Lac Wina	-Réapparition des espèces rares ou menacées - Essai d'introduction de nouvelles espèces de poissons	Enquêtes auprès de l'organisme SANA-Logone (ACRA) et la CBLT	La baisse de la richesse en ressources cynégétiques doit être un défi
	Freiner les effets des inondations récurrentes dans les localités de basses altitudes	Aménagements (diguettes, canaux d'évacuation, radiers) sont faits	Rapports des MINTP, MINDUH, ESA et Commune	Soutien effectif des sectoriels et organismes d'appuis
Résultats	Les ressources naturelles (Flore, sols) sont durablement bien gérées	- Hectares de superficies reboisées - Hectares de forêts préservées	Données du MINEP	Les sectoriels s'impliquent et prennent des mesures efficaces
	Une lutte est engagée pour freiner la baisse du niveau des eaux du Lac Wina	Profondeur du lac conservée Vitesse d'ensablement réduite	- Enquêtes auprès DDMINEE, de l'organisme SANA-Logone (ACRA) - Services MINEPIA	La Commune devrait être appuyée par la CBLT
	Les ressources halieutiques du Lac Wina sont exploitées de manière durable	-Réapparition des espèces rares ou menacées	Enquêtes auprès de l'organisme SANA-Logone	La baisse de la richesse en

		- Essai d'introduction de nouvelles espèces de poissons	(ACRA)	ressources cynégétiques doit être un défi		
	Les effets des inondations récurrentes freinés dans les localités de basses altitudes	Aménagements (diguettes, canaux d'évacuation, radiers) sont faits	Rapports des MINTP, MINDUH, ESA et Commune	Soutien effectif des sectoriels et organismes d'appuis		
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Créer 3.000 bandes antiérosives dans les zones sensibles et en champs paysans	x	x	x	150 000 000	//
	Organiser 10 causeries annuelles avec toutes les couches populaires sur les méfaits de feux de brousse, la coupe abusive de bois et les pratiques culturelles inadéquates	x	x	x	3 000 000	//
	Eviter le reboisement à l'aide de plantes à grands besoins hydriques telles les <i>Eucalyptus camaldensis</i> , <i>Sapinus spp</i> , <i>Ipomea prescapes</i>	x	x	x	2 400 000	/ :
	Interdire les activités culturelles plus rapprochées des berges du lac par 02 comités de contrôle créés	x	x	x	17 800 000	
	Organiser la destruction systématique de l'herbe <i>Ipomea prescape</i> qui envahit le Lac	x	x	x	12 000 000	//
	Promouvoir et vulgariser 7 000 foyers améliorés dans tout l'espace communal	x	x	x	21 000 000	//
	Organiser 06 causeries annuelles sur la pollution pouvant être occasionnée par les engrais chimiques et les autres pesticides agricoles	x	x	x	3 000 000	/
	Créer 04 bosquets de forêts communaux et communautaires sur 100 hectares à	x	x	x	32 000 000	//

	l'aide des plants à usages multiples dans l'espace urbain pour alimenter la population					
	Formuler une plaidoirie sous régionale pour freiner la baisse du niveau d'eau du lac favorisée par des déviations incontrôlées de ses branches	x	x	x	1 200 000	//
	Reboiser les berges du lac et de ses affluents sur 120 km avec 4 bandes des 100 000 plants de <i>Khaya senegalensis</i> , <i>Ficus thonningii</i> , <i>Manguifera indica</i> etc.	x	x	x	15 700 000	//
	Créer et financer 10 comités d'assainissement des espaces publics et points d'eau	x	x	x	8 500 000	
	Aménager 48 diguettes autour des habitations en basse altitude pour réduire les risques d'inondations	x	x	x	23 000 000	//
Total					334 500 000	

5.2.27. Cadre logique du secteur Travail et Sécurité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à un cadre de vie administratif, judiciaire, socioprofessionnel assez satisfaisant	Ratio des personnes possédant un emploi avec salaire décent et régulier Nombre d'organisations syndicales créées	-rapports des centres d'état civil, du PASOC	Souci d'une démocratie réelle un défi pour le Cameroun
Objectifs spécifiques	Combattre l'insécurité et la précarité ambiante dans les emplois informels offerts aux jeunes	Nombre de licenciements abusif par an Nombre d'arriérés en 12 mois	Enquêtes des employés Délégations de MINEFOP et Travail et Sécurité Sociale	Signature de contrat devrait être exigible
	Améliorer le statut socioéconomique des couches vulnérables	Égalité de genre effective Taux de personnes vulnérables ayant un emploi Nombre de femmes ayant accès aux activités libérales	Enquêtes DDPROF	Une prise de conscience générale sur le respect du genre
	Promouvoir les Associations syndicales pour la structuration de la société civile	Nombre de syndicats créés Niveau d'organisation de la société	Enquêtes auprès du PASOC Corps de la Paix	Implication du PASOC et de la société civile
	Renforcer les capacités productives des activités des corps de métier	Secteurs socioéconomiques prospèrent dans les centres urbains (boutiques, PMESA) - GICs, Unions des GICs et Fédérations sont créés et actifs - Centres de formation créés et fonctionnels - nombre des professionnels en activités en hausse	Enquêtes auprès du secteur informel et PMESAR, MINJEUN, MINADER, MINEPIA, MINEFP	Renforcements des capacités et la mise en valeur des potentiels locaux
	Améliorer le cadre de vie socioéconomique des personnes vulnérables	90% de cette couche sont pris en charge et exercent un métier adaptés à leurs	Enquêtes aux affaires sociales, D.des PMESAR, D. du Fonds N.E.	Dons parfois détournés

		capacités				
Résultats	Des structures d'assistance technique et financière aux personnes vulnérables mises en place et fonctionnent	Centre créé, construit et pluri fonctionnel			Observation sur le site	Les bonnes volontés (ONG) et l'Etat s'accordent pour atteindre l'objectif
	Les couches vulnérables organisées et structurées	- Associations créées - toutes les catégories des handicaps sont connues et répertoriées			Rapports de la DAS	L'aide doit être organisée de manière à éviter le détournement des fonds accordés
	Les couches vulnérables ont accès facile aux activités génératrices de revenus adaptées à leur condition	Métiers pratiqués par les personnes vulnérables			Enquêtes à la DDAS	Le ministère des affaires sociales s'implique
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	Création d'un centre d'assistance social.	x	x	x	85 000 000	//
	Instauration d'un système de prise en charge gratuite sur les plans sanitaires et scolaires (100).	x	x	x	26 000 000	//
	Création d'une association des veuves et personnes de 3 ^{ème} âge ou monoparentales	x	x	x	1 800 000	
	Dotation des handicapés moteurs de 15 roulettes	x	x	x	150 000 000	
	Octroi de 14 bourses scolaires aux orphelins mineurs	x	x	x	43 000 000	//
	Création de 13 comités locaux de lutte contre le SIDA.	x	x	x	2 400 000	/ :
	Implantation d'une cellule de dépistage gratuit au marché de poisson de Bosgoye	x	x	x	2 800 000	
	Organisation de 36 causeries annuelles	x	x	x	4 000 000	

	sur le VIH/SIDA dans toutes les zones à risque.					
	Création de 02 points de distribution des antirétroviraux dans la commune.	x	x	x	8 800 000	
	Affiche de 36 panneaux publicitaires de sensibilisation sur le VIH/SIDA.	x	x	x	3 500 000	
	Création d'un syndicat des bergers employés	x	x	x	1 300 000	
	Mise en place d'un comité de gestion de litiges opposant employés et employeurs	x	x	x	400 500	
	.Création d'un comité de signature obligatoire de contrat pour tout emploi excédant 3 mois	x	x	x	200 000	
Total					237 200 000	

5.6- Budget du PCD

Tableau 18 : Budget estimatif du PCD

Désignation	Coût (FCFA)	estimatif	Source de financements
Institution communale	15 700 000		-Budget Communal -Autres partenaires -Ressources transférées
Secteur Administration Territoriale Décentralisation	11 100 000		x
Secteur Affaires sociales	79 100 000		x
Secteur Agriculture et Développement Rural	423 250 000		x
Secteur Commerce	870 730 000		x
Secteur Culture	143 400 000		x
Secteur Domaine et Affaires Foncières	516 800200		x
Secteur Développement Urbain et Habitat	225 200 000		x
Secteur Eau et Energie	1 006 500000		x
Secteur Education de Base	1 524 000 000		x
Secteur Elevage pêche et Industrie Animale	311 000000		x
Secteur Emploi et Formation Professionnelle	454 800000		x
Secteur Enseignement Secondaire	246 050 000		x
Secteur Enseignement Supérieur	35 000 000		x

Secteur Environnement et Protection de la Nature	334 500 000	x
Secteur Forêt et Faune	159 000 000	x
Secteur Jeunesse	412 400 000	x
Secteur Industrie Mine et Développement Technologique	748 250 000	x
Secteur PMEESA	246 900 000	x
Secteur Poste et Télécommunication	84 400 000	x
Secteur Communication	84 400 000	x
Secteur Promotion de la Femme et de la Famille	101 000 000	x
Secteur Recherche Scientifique et Innovations	37 400 000	x
Secteur Santé	399 000 000	x
Secteur Sport et Education Physique	106 000 000	x
Secteur Tourisme	317 200 200	x
Secteur Transport	237 000 000	x
Secteur Travail et Sécurité sociale	237 200 000	x
Secteur Travaux Publics	632 000 000	x
Total	4 219 982 000	

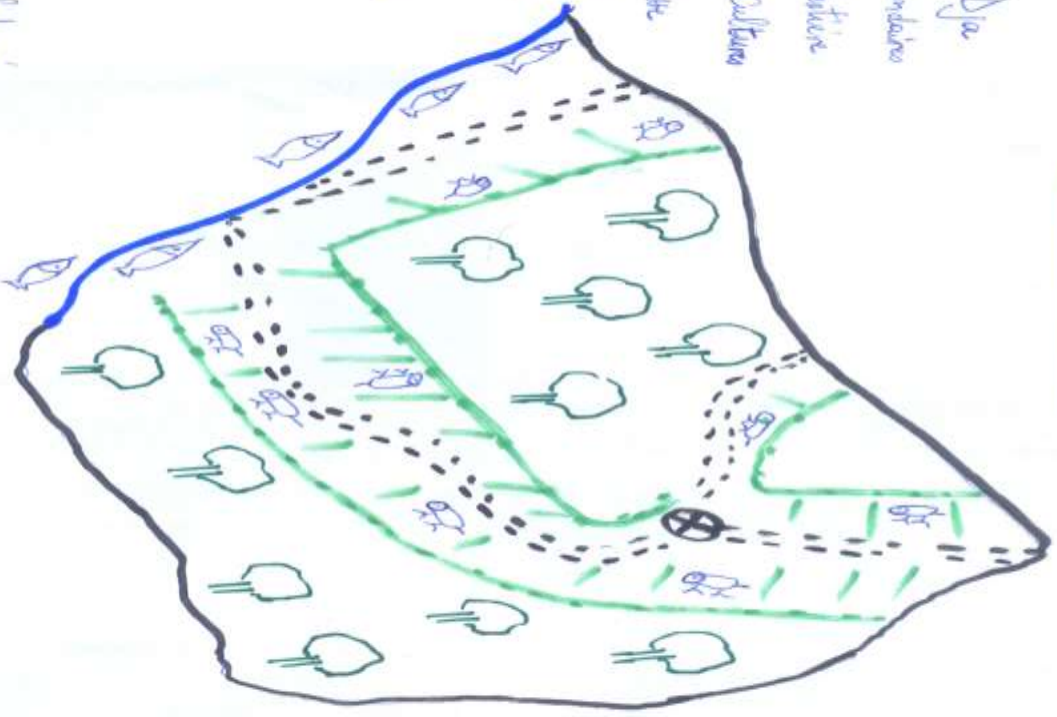
ESQUISSE DU PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DURABLE

DES TERRES (RUGOT)

COMMUNE DE MISSOKE

LEGENDE

- Flaque d'eau
- Routes secondaires
- Zone forestière
- Zone de culture
- Zone de chasse
- Zone de pêche
- Ville de Missoké
- Limites de la Commune
- N → S



Carte participative élaborée par le CDRU élaboré aux populations de Missoké

6. PROGRAMATION

6.1. Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) des projets prioritaires. 2011 - 2013

Tableau 19 : Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) des projets prioritaires. 2011 - 2013

Activités	Indicateur de résultat	Responsables et collaborateurs	Période de réalisation			Ressources			Coût estimatif	Source de provenance
			A1	A2	A3	H	M	F		
Secteur : Institution Communale										
Problème : Difficultés pour l'institution communale à exécuter de manière performante les tâches qui sont siennes dans l'espace géographique de la commune										
Objectif global : Rendre l'institution communale plus opérationnelle dans l'espace géographique de la commune										
Mettre sur pied un système de gestion du profil de carrière	-Besoins en formation connus -Nombre de session de formation organisé	-Exécutif communal -Responsable des ressources humaines				x	x	x	//	-Budget communal -Autres partenaires
Inventaire et création d'un fichier exhaustif des contribuables	Nombre de contribuables connu	Chef cellule communication -Exécutif communal				x	x	x	1 000 000	Budget communal
Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du recouvrement	Collecte de recette clarifiée	Chef cellule communication -Exécutif communal				x	x	x	//	Budget communal

Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du PCD	PCD bien exploité à travers les projets	-Maire -SG -RM				x	x	x	//	-Budget communal -Autres partenaires
Création d'un campement municipal assorti d'un restaurant	Archives bien organisées	-SG -Chefs services				x	x	x	65 000 000	-Budget communal -Autres partenaires
. Aménagement du stade municipal et réhabilitation de la tribune	Plate forme constituée	Institution communale				x	x	x	28 500 000	Budget communal
Construction du nouvel Hôtel de ville de Wina	Bâtiment achevé, occupé et abrite l'institution communale	Institution communale				x	x	x	78 000 000	Budget communal FEICOM
Equipement du bureau de la mairie en matériels et logistiques adéquats et modernes	Mairie équipée en chaise, armoire, bureau, ordinateur, dactylo	Institution communale				x	x	x	50 000 000	Budget communal
Création d'une cellule intra communale d'alphabétisation rapide des membres du Conseil municipal sans qualification	Majorité de conseillers lisent et écrivent	Institution communale				x	x	x	//	-Autres partenaires
Secteur : Agriculture et Développement Rural										
Problème : Difficultés de pratiquer une agriculture rentable et compétitive										
Objectif global : Faciliter l'accès à une agriculture rentable et compétitive dans la commune de WINA										
Introduction des variétés de semences améliorées à cycle	Bordereau de transmission de la demande au MINADER	-DAADR/Yagoua -Institution				x	x	x	100 000	-DAADR/Yagoua

court -Projet PPT-Semences		Communale									-Institution Communale
Création de 01 point en intrants agricoles	Intrants disponibles et à moindre coût	-Institution communale				x	x	x	50 000		Institution communale Partenaires promoteurs
Dotation de 10 GICs villageois de :	Projet de construction et d'équipement inscrit dans le BIP	-DDADR -DDMINEPAT -Institution Communale				x	x	x	40 000 000		-Etat -Institution communale
* 20 charrues, 20 charrettes											
* 20 sarclers, 20 buteuses	Pratique de l'agro foresterie pour améliorer la texture du sol	-Poste agricole -Institution Communale				x	x	x	20 000 000		-Etat -PNDP
* 10 Paires de bœufs d'attelage											
* 01 tracteur											
Introduction de la riziculture, du maraîchage et tubercule sur 680 hectares de bas-fonds disponibles	Bas-fonds mis en valeur	Poste agricole				x	x	x	35 000 000		Budget communal
Construction de 04 magasins de stockage des denrées de spéculation	Produits bien conservés	-Institution Communale				x	x	x	32 000 000		Budget communal Partenaires
Secteur : Elevage Pêche et Industrie Animale											
Problème N°1 : Difficultés de pratiquer une pêche rentable pour les pêcheurs dans le Lac Wina											
Objectif global :											
Création d'une association de pêcheurs locaux	Pv des réunions et certification de déclaration	-DDEPIA				x	x	x	20 000 000		Etat

Dotation des pêcheurs locaux de :	Bordereau de transmission de la demande au MINEPIA	-DDEPIA -Commune				x	x	x	50 000	
- 10 éperviers aux mailles réglementaires	Rendement augmenté					x	x	x	1 800 000	Budget communal
- 10 pirogues en planche	Transport fluide	DDEPIA				x	x	x	1 000 000	Partenaires
- 01 fumoir/moderne	Poissons conservé	-Commune				x	x	x	2 800 000	Budget communal
- 02 séchoirs modernes	Poissons conservé	DDEPIA				x	x	x	6 400 000	Partenaires
- 01 équipement de froid	Congélateur existe	-Commune				x	x	x	1 500 000	Budget communal
Problème N°2 : Difficultés d'améliorer la productivité de l'élevage dans l'espace géographique de la commune										
Créer une propharmacie vétérinaire à DJONGDONG	Infrastructures modernes pour la charcuterie disponible dans le centre urbain de Fouban	DDEPIA				x	x	x	30 000 000	-Institution Communale -Partenaires
. Créer un parc vaccinogène à BOSGOYE	Campagnes de vaccination régulière/ recul des épizooties	DDEPIA				x	x	x	10 000 000	Institution Communale
Demander l'affectation de 02 encadreurs vétérinaires dans l'espace communal	Demande adressée/Personnel affecté en poste	-Commune /DDEPIA				x	x	x	//	-Partenaires
Construire un abattoir à HOUGNO	Bâtiment opérationnel	DDEPIA				x	x	x	17 000 000	Institution Communale
Aménager 03 mares pastorales à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO	L'eau disponible et bétail s'y abreuve	-Commune				x	x	x	78 000 0000	BIP
Construire le marché à bétail de HOUGNO	Marché clôturé et bureau de recette construit	DDEPIA				x	x	x	35 600 000	-Partenaires
Réintroduire l'élevage porcin dans la commune	Troupeau de porcs prolifiques	-Commune				x	x	x	8 500 000	BIP
Problème N°3 : Difficulté pour les populations à pratiquer la pisciculture dans l'espace géographique de la commune										
Organiser 04 sessions de formation des pisciculteurs sur	Nombre de session de formation en pisciculture	DDEPIA				x	x	x	1 500 000	-BIP -Partenaires

les techniques modernes de pisciculture	organisé									
Secteur : Education de Base										
Problème : Difficulté d'accès à une éducation de qualité à la base dans certains villages dans la commune										
Objectif : Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité dans l'espace géographique de la commune										
Créer 02 écoles maternelles respectivement à Djondong et Hougno	Décret de création/Enseignants en poste/présence effective d'élèves	MINEDUB Commune				x	xx		50 000 000	PNDP/BIP/Plan Cmeroun
Reboiser 04 écoles dans la commune à l'aide de 11 000 plants de Nimier	Grands arbres observés dans la cour de l'école	Commune				x	x	x	12 000 000	PNDP/BIP/Plan Cmeroun
Réhabiliter 03 salles de classe dans certains établissements scolaires	Salles de classe à nouveau opérationnelles	MINEDUB Commune				x	x	x	9 000 000	PNDP/BIP/commune
Formuler une demande d'affectation de 15 nouveaux enseignants	Décret d'affectation/Enseignants en poste	MINEDUB Commune				x	x	x	//	PNDP/BIP
Recruter 03 nouveaux enseignants communaux		IAEB/Commune				x	x	x	2 700 000	BIP -Budget communal -APE
Doter certaines écoles de 900 tables bancs, 30 tableaux noirs	Ratio Places assises/ places debout Bordereau de transmission/ demande à l'autorité compétente	APE IAEB				x	x	x	9 780 000	-BIP -APE
Construire 02 blocs de deux latrines dans 02 écoles de la commune	Point d'eau et latrine disponible L	-Commune -IAEB -APE				x	x	x	12 000000	-BIP -Budget communal -APE
Secteur : Enseignement Secondaire										
Problème : Difficulté d'accès à une éducation de qualité dans l'enseignement secondaire dans certains villages de la commune de WINA										
Objectif : Faciliter l'accès à un enseignement secondaire de qualité dans la commune de WINA										
Création d'un CETIC dans la commune	Salles de classes construites et équipées	-Commune -DDESEC -APE				x	x	x	60 000 000	-BIP -Budget communal -APE
Demande d'affectation de 23	Décret d'affectation/prise de	-Commune				x	x	x	1 000 000	-BIP

Secteur Emploi et Formation Professionnelle										
Problème : Difficultés d'accès à l'emploi dans l'espace géographique de la commune										
Objectif : Faciliter l'insertion socioéconomique et professionnelle dans l'espace communal de WINA										
Réaliser une étude locale sur les opportunités d'emploi dans tous les secteurs	Opportunités d'emploi au niveau local connu	-DDEFP -Commune				x	x	x	600 000	
Mettre en place une base de données actualisées sur les opportunités d'emploi dans la commune	Base de données sur les opportunités d'emploi disponible	-DDEFP -Commune				x	x	x	1 000 000	
Création et construction d'un centre de formation professionnelle aux petits métiers	Centre construit, équipé et fonctionnel	DDEFP -Commune				x	x	x	78 000 000	
Organisation des stages annuels de vacances rémunérés pour 60 jeunes annuellement	60 jeunes ont effectué un stage rémunéré	DDEFP -Commune				x	x	x	9 000 000	
Dotations de 5 groupes de jeunes d'un équipement de pêche artisanale adéquat										

6.2. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT 2011 - 2013

6.2. 1-Tableau 20 : des principaux impacts et mesures environnementaux envisageables

Microprojet (type) et localisation	Principaux impacts sociaux environnementaux	Principaux impacts environnementaux	mesures
Mettre sur pied un système de gestion du profil de carrière			
Inventaire et création d'un fichier exhaustif des contribuables			
Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du recouvrement			
Création d'un Comité communal de suivi et évaluation du PCD			
Création d'un campement municipal assorti d'un restaurant	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef propriétaire du site	
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leur statut - Compenser les personnes affectées touchées et les mesures des dispositions du PDIR	
	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp et d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement,	
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau protégées, zones de frayère, etc. ;	
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage	
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel du VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	
	- Augmentation du	- Sensibiliser / éduquer les populations	

	<p><i>braconnage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</i> - <i>Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux</i> - <i>Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</i> - <i>Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i> - <i>Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i> - <i>- Eviter de déposer les terres de mauvaise terre dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</i> - <i>Utiliser les déchets biodégradables pour en faire du compost organique</i> - <i>Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i> - <i>Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i> 	
<p><i>. Aménagement du stade municipal et réhabilitation de la tribune</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i> - <i>Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i> - <i>Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage</i> - <i>Impacts divers liés aux choix de site</i> - <i>Erosion du site</i> - <i>Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</i> - <i>Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage</i> - <i>Augmentation du braconnage</i> - <i>Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i> - <i>Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i> - <i>Identifier et informer les personnes touchées;</i> - <i>Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> - <i>Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i> - <i>-mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i> - <i>Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i> - <i>Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</i> - <i>Reboiser les espaces dégradés ;</i> - <i>Engazonner</i> - <i>Reboiser les alentours de l'ouvrage</i> - <i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i> - <i>Poser des affiches pour la prévention</i> - <i>Sensibiliser / éduquer les populations</i> - <i>Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i> - <i>Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i> 	

		<p><i>mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux</i> - <i>Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</i> - <i>Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</i> - <i>Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i> - <i>Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i> - <i>Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>
<p><i>Construction du nouvel Hôtel de ville de Wina</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i> - <i>Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Identifier et informer les personnes touchées;</i> - <i>Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> - <i>Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>-mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i> 	
	<p><i>Impacts divers liés aux choix de site</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Erosion du site</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</i> - <i>Reboiser les espaces dégradés ;</i> - <i>Engazonner</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Reboiser les alentours de l'ouvrage</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i> - <i>Poser des affiches pour la prévention</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Augmentation du braconnage</i> - <i>Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser / éduquer les populations</i> - <i>Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i> - <i>Privilégier le recrutement des</i> 	

		<i>locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>
	<i>- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux</i>	<i>- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>
	<i>- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</i>	<i>- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>
	<i>- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements</i>	<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>
	-	
Equipped du bureau de la mairie en matériels et logistiques adéquats et modernes		
Création d'une cellule intra communale d'alphabétisation rapide des membres du Conseil municipal sans qualification		
Introduction des variétés de semences améliorées à cycle court -Projet PPT-Semences		
Création de 01 point d'approvisionnement en intrants agricoles		
Dotation de 10 GICs villageois de : * 20 charrues, 20 charrettes * 20 sarcleurs, 20 buteuses * 10 Paires de bœufs d'attelage * 01 tracteur		
Introduction de la		

riziculture, du maraîchage et tubercule sur 680 hectares de bas-fonds disponibles		
Construction de 04 magasins de stockage des denrées de spéculation		
Création d'une association de pêcheurs locaux		
Dotation des pêcheurs locaux de :		
- 10 éperviers aux mailles réglementaires		
- 10 pirogues en planche		
- 01 fumoir/four moderne		
- 02 séchoirs modernes		
- 01 équipement de froid		
Créer une propharmacien vétérinaire à DJONGDONG		
. Créer un parc vaccino-gène à BOSGOYE		
Demander l'affectation de 02 encadreurs vétérinaires dans l'espace communal		
Construire un abattoir à HOUGNO	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR

	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation
	- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements	- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres
Aménager 03 mares pastorales à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO	Impact potentiel	Mesure D'atténuation
	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Conflits liés à l'utilisation, et au non pérennisation de	- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et

	<i>l'ouvrage</i>	<i>établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i>
	<i>Impacts divers liés aux choix de site</i>	<i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;</i>
	<i>- Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine</i>	<i>- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau</i>
	<i>- Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure</i>	<i>- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées</i>
	<i>- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins</i>	<i>- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent</i>
	<i>- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</i>	<i>- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser</i>
	<i>Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage</i>	<i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i>
	<i>Risques d'accident dus aux travaux</i>	<i>- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site</i>
	<i>Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</i>	<i>- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i>
<i>Construire le marché à bétail de HOUGNO</i>	<i>- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i>	<i>- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts divers liés aux choix de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner
	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboiser les alentours de l'ouvrage
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser / éduquer les populations
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des revenus dans la zone du microprojet 	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique
	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation
	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres
Réintroduire l'élevage porcin dans la commune		
Organiser 04 sessions de formation des		

pisciculteurs sur les techniques modernes de pisciculture		
Créer 02 écoles maternelles respectivement à Djondong et Hougno	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique
- Risques d'inondation et de stagnation des eaux	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux	

	<i>autour de l'ouvrage</i>	<i>de pluie, y compris leur évacuation</i>
	<i>- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements</i>	<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>
Reboiser 04 écoles dans la commune à l'aide de 11 000 plants de Nimier		
Réhabiliter 03 salles de classe dans certains établissements scolaires		
Formuler une demande d'affectation de 15 nouveaux enseignants		
Recruter 03 nouveaux enseignants communaux		
Doter certaines écoles de 900 tables bancs, 30 tableaux noirs		
Construire 02 blocs de deux latrines dans 02 écoles de la commune		
Création d'un CETIC dans la commune	<i>- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i>	<i>- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i> <i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i>
	<i>- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i>	<i>- Identifier et informer les personnes touchées;</i> <i>- Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> <i>- Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i>
	<i>- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage</i>	<i>- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i>
	<i>Impacts divers liés aux choix de site</i>	<i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i>
	<i>- Erosion du site</i>	<i>- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</i> <i>- Reboiser les espaces dégradés ;</i>

		- Engazonner
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation
	- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements	- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres
	Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage	Prévoir des bacs de récupération des déchets solides, qui seront acheminés à la décharge ; Prévoir disposition pour traitement des déchets de marchés Prévoir disposition pour traitement des déchets de l'hôpital
	Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréta, etc.)	Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée
	Amélioration de l'accès aux services de base	Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation
	Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage	Prévoir des bacs de récupération des déchets solides, qui seront acheminés à la décharge ; Prévoir disposition pour traitement des déchets de marchés

		<i>Prévoir disposition pour traitement des déchets de l'hôpital</i>
	<i>Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréta, etc.)</i>	<i>Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée</i>
	<i>Amélioration de l'accès aux services de base</i>	<i>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</i>
		<i>Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage</i>
	<i>- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</i>	<i>- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>
	<i>-</i>	
<i>Demande d'affectation de 23 enseignants dont 06 au CES HOUGNO, 06 au CES de Djengreng et 11 au Lycée</i>		
<i>Création de 03 Bibliothèques dans les 03 établissements Secondaires</i>		
<i>Dotation du lycée de DJONDONG d'un équipement complet d'informatique</i>		
<i>dotation en 160 tables-bancs des 03 établissements d'enseignement secondaire</i>		
<i>Construction de 03 salles de classe dotées de tables-bancs au Lycée de Djongdong</i>	<i>- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i>	<i>- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i> <i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i>
	<i>- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i>	<i>- Identifier et informer les personnes touchées;</i> <i>- Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> <i>- Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i>
	<i>- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage</i>	<i>- -mettre en place un comité de gestion du MP et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i>

	<i>Impacts divers liés aux choix de site</i>	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de fraysère, etc. ;	
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage	
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations	
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation	
	- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements	- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	
	<i>Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</i>	<i>Prévoir des bacs de récupération des déchets so acheminés à la décharge ; Prévoir disposition pour traitement des déchets de m Prévoir disposition pour traitement des déchets de l'</i>	
	<i>Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréta, etc.)</i>	<i>Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée</i>	
	<i>Amélioration de l'accès aux services de base</i>	<i>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, et de gestion de l'ouvrage Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'</i>	
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des compris leur évacuation	
Construire et équiper 01 CSI dans	- Risques liés à l'acquisition des terres pour	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur site et les critères de choix	

l'espace géographique de la commune	<i>l'implantation du microprojet</i>	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Ch propriétaire du site	
	- Conflits liés au choix du site/ <i>Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i>	- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leur - Compenser les personnes affectées touchées c dispositions du PDIR	
	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp et d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, e	
	<i>Impacts divers liés aux choix de site</i>	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs e zones de frayère, etc. ;	
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes pratiques de ges terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage	
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- -Sensibiliser les populations riveraines et le person le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunio - Poser des affiches pour la prévention	
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations	
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et - Privilégier le recrutement des locaux dans la mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenu d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en t organique	
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainis de pluie, y compris leur évacuation	
	- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements	- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terr	
	<i>Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</i>	Prévoir des bacs de récupération des déchets so acheminés à la décharge ; Prévoir disposition pour traitement des déchets de m Prévoir disposition pour traitement des déchets de l'y	
	<i>Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréta, etc.)</i>	Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée	
<i>Amélioration de l'accès aux services de base</i>	Former le comité de gestion aux questions d'accueil, et de gestion de l'ouvrage Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'		
- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des compris leur évacuation		

Demander l'affectation d'au moins 20 personnels de santé de qualification différente dans les structures publiques de santé dans la commune		
Equiper les structures de santé publique en matériel de soin et de laboratoire dans l'espace géographique de la commune		
Création de 18 nouveaux forages dans la commune	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Conflits liés à l'utilisation, et au non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;
	- Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau
	- Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure	- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser

	Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions
	Risques d'accident dus aux travaux	- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site
	Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;
Réhabilitation de 11 forages en panne	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Conflits liés à l'utilisation, et au non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;
	- Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau
	- Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure	- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent
	- Perte des espèces	- Reboiser au delà de l'emprise de

	ligneuses liée au dégagement du site	l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser
	Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions
	Risques d'accident dus aux travaux	- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site
	Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;
Création de 10 puits aménagés	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Conflits liés à l'utilisation, et au non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;
	- Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau
	- Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure	- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)

	<p><i>des engins</i></p> <p><i>- Perte des espèces ligneuses liée au dégageement du site</i></p> <p><i>Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage</i></p> <p><i>Risques d'accident dus aux travaux</i></p> <p><i>Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</i></p>	<p><i>- Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent</i></p> <p><i>- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser</i></p> <p><i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i></p> <p><i>- Mettre les panneaux de signalisation du chantier;</i> <i>- observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)</i></p> <p><i>- Sécuriser le site</i></p> <p><i>- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i> <i>- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i></p>
Création de 25 comités de gestion de points d'eau		
Organisation de 06 causeries éducatives sur les différentes maladies hydriques		
Création de 02 mares à usages multiples	<p><i>- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet</i></p> <p><i>- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</i></p> <p><i>- Conflits liés à l'utilisation, et au non pérennisation de l'ouvrage</i></p> <p><i>Impacts divers liés aux choix de site</i></p>	<p><i>- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i></p> <p><i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i></p> <p><i>- Identifier et informer les personnes touchées;</i> <i>- Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> <i>- Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i></p> <p><i>- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i></p> <p><i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des espèces ligneuses liée au dégauchement du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboiser les alentours de l'ouvrage 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser / éduquer les populations 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des revenus dans la zone du microprojet 	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres 	
Ouvrir des axes sur 43 km des pistes rurales :	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer les personnes touchées du site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef propriétaire du site 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les personnes touchées; - Préparer éventuellement un PAR ; - Compenser les personnes affectées touchées et dispositions du PDIR 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité de gestion du Mp et d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement compris le coût d'abonnement 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts divers liés aux choix de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages sensibles telles que marécage, zone sacrée, cours d'eau protégés, zones de frayère, flancs de montagnes etc. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution du point d'eau en raison de la proximité de la latrine 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts liés à la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les engins adaptés 	

	des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure	- Mettre en place des bacs de récupération des huiles et les retourner aux entreprises spécialisées	
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Respecter les règles de sécurité au chantier (casques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant d'un point d'eau permanent	
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage	
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel du chantier sur le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	
	- Risques d'accident liés aux travaux	- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - Observer les règles élémentaires de sécurité (port de casque, chaussures appropriées, limitation de vitesse, etc.)	
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et équitable - Privilégier le recrutement des locaux dans la zone d'intervention, mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	
	- Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux	- Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à moins de 100m, et les étaler) - Mettre en dépôt la partie biodégradable dans les bacs prévus à cet effet - Nettoyer les bacs d'emprunt	
Réhabiliter 02 radiers sur les tronçons	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur les enjeux du site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef de ménage propriétaire du site	
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Informer les personnes touchées; - Préparer éventuellement un PAR ; - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	
	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- Mettre en place un comité de gestion du Mp et des zones d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement de ce comité, compris le coût d'abonnement	
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages sensibles telles que marécage, zone sacrée, cours d'eau protégés, zones de frayère, flancs de montagnes etc.	
	- Pollution du point d'eau en raison de la proximité de la latrine	- Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau	
	- Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure	- Utiliser les engins adaptés - Mettre en place des bacs de récupération des huiles et les retourner aux entreprises spécialisées	
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Respecter les règles de sécurité au chantier (casques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant d'un point d'eau permanent	
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage	
	- Augmentation de la	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel du chantier sur le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	

	<p>prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage</p> <p>- Risques d'accident liés aux travaux</p> <p>- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet</p> <p>- Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux</p>	<p>le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</p> <p>- Poser des affiches pour la prévention</p> <p>- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - Observer les règles élémentaires de sécurité appropriées, limitation de vitesse, etc.)</p> <p>- Recruter le personnel sur une base concurrente et privilégier le recrutement des locaux dans la zone; mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</p> <p>- Eviter de déposer les déchets dans les cours (à moins de 100m, et les étaler)</p> <p>- Mettre en dépôt la partie biodégradable dans les bacs d'emprunt</p>	
Créer et équiper 05 comités d'entretien de routes communales			
Réaliser une étude locale sur les opportunités d'emploi dans tous les secteurs			
Mettre en place une base de données actualisées sur les opportunités d'emploi dans la commune			
Création et construction d'un centre de formation professionnelle aux petits métiers	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	
	- Conflits liés au choix du site/ Déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	
	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	
	Impacts divers liés aux choix de site	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;	
	- Erosion du site	- Mettre en place des bonnes	

		<i>pratiques de gestion durable des terres ;</i> - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner
	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, et éventuellement sur le braconnage	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention
	- Augmentation du braconnage	- Sensibiliser / éduquer les populations
	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;
	- Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux	- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique
	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation
	- Amélioration de la fertilité des sols, et éventuellement des rendements	- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres
Organisation des stages annuels de vacances rémunérés pour 60 jeunes annuellement		
Dotation de 5 groupes de jeunes d'un équipement de pêche artisanale adéquat		

6.1.2-Plan de gestion environnementale et sociale

Tableau 21 : Plan de gestion environnementale et sociale

Mesures environnementales	Taches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
Aménagement du stade municipal et réhabilitation de la tribune						
- Sensibiliser et	-	DMINEP	Avant la mise	Prestataire	1000	RAS

<p>informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</p>			en exécution du projet			
<p>- Identifier et informer les personnes touchées;</p> <p>- Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</p> <p>- Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</p>	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
<p>- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</p>	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
<p>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</p>	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<p>- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</p> <p>- Reboiser les espaces dégradés ;</p> <p>- Engazonner</p>	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<p>- Reboiser les alentours de l'ouvrage</p>	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras
<p>- -Sensibiliser les populations</p>	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi	2 000 000	- Ras

riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention				<i>communal</i>		
- Sensibiliser / éduquer les populations	-	-	-	-	-	-
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-
- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	-	-	-	-	-	-
- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation	-	-	-	-	-	-
- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	-	-	-	-	-	-
- Construction du nouvel Hôtel de ville de Wina						
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du	-	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>

site						
- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-		Avant et pendant les travaux(sensibilisation transversale)			Ras
- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras

- Poser des affiches pour la prévention						
- Sensibiliser / éduquer les populations	-	-	-	-	-	-
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-
- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	-	-	-	-	-	-
- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation	-	-	-	-	-	-
- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	-	-	-	-	-	-
- Construire un abattoir à HOUGNO						
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	-	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR 	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
<ul style="list-style-type: none"> - -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien 	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
<ul style="list-style-type: none"> - Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ; 	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner 	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<ul style="list-style-type: none"> - Reboiser les alentours de l'ouvrage 	-		Avant et pendant les travaux(sensibilisation transversale)			Ras
<ul style="list-style-type: none"> - -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des 	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras

<i>affiches pour la prévention</i>						
<i>- Sensibiliser / éduquer les populations</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>	-	-	-	-	-	-
Aménager 03 mares pastorales à KOURBI, WAÏMOU et HOUGNO						
<i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet</i>	-	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>
<i>- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i>	-	<i>Maître d'œuvre</i>	<i>Avant la mise en exécution des travaux</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>Existence possible de sites sacrés ou reliques</i>
<i>- -mettre en place un comité</i>	-	<i>Comité de suivi</i>	<i>Avant le début effectif</i>	<i>Comité de suivi</i>	<i>//</i>	<i>Le comité de suivi</i>

de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien			des travaux	communal		existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras
- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras

<i>permanent</i>						
- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser	-	-	-	-	-	-
-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions						
- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site	-	-	-	-	-	-
- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;	-	-	-	-	-	-
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS

- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de fraysère, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-		Avant et pendant les travaux(sensibilisation transversale)			Ras
- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras

<i>braconnage, par des affiches et réunions</i>						
<i>- Poser des affiches pour la prévention</i>						
<i>- Sensibiliser / éduquer les populations</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>						
<i>- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>						
<i>- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>	-	-	-	-	-	-
Créer 02 écoles maternelles respectivement à Djondong et Hougno						
<i>- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i>	-	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>
<i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du</i>						

<i>Chef du village et du propriétaire du site</i>						
<i>- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i>	-	<i>Maître d'œuvre</i>	<i>Avant la mise en exécution des travaux</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>Existence possible de sites sacrés ou reliques</i>
<i>- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i>	-	<i>Comité de suivi</i>	<i>Avant le début effectif des travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>//</i>	<i>Le comité de suivi existe au sein de la commune</i>
<i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i>	-	<i>Experts</i>	<i>Avant</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<i>- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner</i>	-	<i>Experts environnementalistes</i>	<i>Après travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<i>- Reboiser les alentours de l'ouvrage</i>	-		<i>Avant et pendant les travaux(sensibilisation transversale)</i>			<i>Ras</i>
<i>- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les</i>	-	<i>- Pairs éducateurs- CNLS</i>	-	<i>- Comité de suivi communal</i>	<i>2 000 000</i>	<i>- Ras</i>

IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions						
- Poser des affiches pour la prévention						
- Sensibiliser / éduquer les populations	-	-	-	-	-	-
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-
- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	-	-	-	-	-	-
- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation	-	-	-	-	-	-
- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	-	-	-	-	-	-
Création d'un CETIC dans la commune						
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS

acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site						
- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de fraysère, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras
- -Sensibiliser	-	- Pairs éducateurs-	-	- Comité	2 000 000	- Ras

les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention		CNLS		de suivi communal		
- Sensibiliser / éduquer les populations	-	-	-	-	-	-
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-
- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	-	-	-	-	-	-
- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation	-	-	-	-	-	-
- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	-	-	-	-	-	-
Construction de 03 salles de classe dotées de tables-bancs au Lycée de Djongdong						
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS

<p>site et les critères de choix</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site 						
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR 	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
<ul style="list-style-type: none"> - -mettre en place un comité de gestion du MP et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien 	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
<ul style="list-style-type: none"> - Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de fraysère, etc. ; 	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner 	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
<ul style="list-style-type: none"> - Reboiser les alentours de l'ouvrage 	-		Avant et pendant les travaux(Ras

			<i>sensibilisation transversale)</i>				
- <i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i> - <i>Poser des affiches pour la prévention</i>	-	- <i>Pairs éducateurs-CNLS</i>	-	- <i>Comité de suivi communal</i>	<i>2 000 000</i>	-	- <i>Ras</i>
- <i>Sensibiliser / éduquer les populations</i>	-	-	-	-	-	-	-
- <i>Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i> - <i>Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>	-	-	-	-	-	-	-
- <i>- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</i> - <i>Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>	-	-	-	-	-	-	-
- <i>Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>	-	-	-	-	-	-	-
- <i>Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>	-	-	-	-	-	-	-
- <i>Sensibiliser et informer les personnes</i>	-	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>	

<p><i>touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i> 						
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Identifier et informer les personnes touchées;</i> - <i>Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens</i> - <i>Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i> 	-	<i>Maître d'œuvre</i>	<i>Avant la mise en exécution des travaux</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>Existence possible de sites sacrés ou reliques</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>-mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i> 	-	<i>Comité de suivi</i>	<i>Avant le début effectif des travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>//</i>	<i>Le comité de suivi existe au sein de la commune</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;</i> 	-	<i>Experts</i>	<i>Avant</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</i> - <i>Reboiser les espaces dégradés ;</i> - <i>Engazonner</i> 	-	<i>Experts environnementalistes</i>	<i>Après travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Reboiser les</i> 	-		<i>Avant et</i>			<i>Ras</i>

<i>alentours de l'ouvrage</i>			<i>pendant les travaux(sensibilisation transversale)</i>				
<i>- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i>	-	<i>- Pairs éducateurs- CNLS</i>	-	<i>- Comité de suivi communal</i>	<i>2 000 000</i>	<i>- Ras</i>	
<i>- Poser des affiches pour la prévention</i>							
<i>- Sensibiliser / éduquer les populations</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>							
<i>- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>- Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>							
<i>- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>Création de 18 nouveaux forages dans la commune</i>							

- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS
- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras

<i>récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées</i>						
<i>- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent</i>	-	<i>- Pairs éducateurs-CNLS</i>	-	<i>- Comité de suivi communal</i>	<i>2 000 000</i>	<i>- Ras</i>
<i>- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser</i>	-	-	-	-	-	-
<i>-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions</i>						
<i>- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une</i>	-	-	-	-	-	-

<i>base concurrente et transparente ;</i>						
<i>- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet</i>	<i>-</i>	<i>DMINEP</i>	<i>Avant la mise en exécution du projet</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>RAS</i>
<i>- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i>	<i>-</i>	<i>Maître d'œuvre</i>	<i>Avant la mise en exécution des travaux</i>	<i>Prestataire</i>	<i>1000</i>	<i>Existence possible de sites sacrés ou reliques</i>
<i>- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</i>	<i>-</i>	<i>Comité de suivi</i>	<i>Avant le début effectif des travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>//</i>	<i>Le comité de suivi existe au sein de la commune</i>
<i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;</i>	<i>-</i>	<i>Experts</i>	<i>Avant</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<i>- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau</i>	<i>-</i>	<i>Experts environnementalistes</i>	<i>Après travaux</i>	<i>Comité de suivi communal</i>	<i>1 000 000</i>	<i>Ras</i>
<i>- Utiliser les engins adaptés/ changer les filtres</i>	<i>-</i>		<i>Avant et pendant les travaux(</i>			<i>Ras</i>

- Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées			sensibilisation transversale)			
- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent	-	- Pairs éducateurs-CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras
- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser	-	-	-	-	-	-
-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions						
- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site	-	-	-	-	-	-
- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-

- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;						
- Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire du sous-préfet	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS
- Compenser les affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) - Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Utiliser les	-		Avant et			Ras

engins adaptés/ changer les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées			pendant les travaux(sensibilisation transversale)			
- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras
- Reboiser au delà de l'emprise de l'ouvrage, ou convenir sur un site à reboiser	-	-	-	-	-	-
-Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions						
- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site	-	-	-	-	-	-
- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi	-	-	-	-	-	-

que la technique HIMO ; - Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ;						
Création de 02 mares à usages multiples						
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS
- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques
- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras

- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-		Avant et pendant les travaux(sensibilisation transversale)			Ras
- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	-	- Pairs éducateurs- CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras
- Sensibiliser / éduquer les populations	-	-	-	-	-	-
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-
- Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique	-	-	-	-	-	-
- Prévoir si nécessaire un	-	-	-	-	-	-

réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation							
- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres	-	-	-	-	-	-	-
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS	
- Informer les personnes touchées; - Préparer éventuellement un PAR ; - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques	
- -Mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien, y compris le coût d'abonnement	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune	
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécage, zone sacrée, cours d'eau, parcs et	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras	

aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes etc. ;						
- Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Utiliser les engins adaptés - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras
- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent	-	- Pairs éducateurs-CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-	-	-	-	-	-
- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	-	-	-	-	-	-
- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)	-	-	-	-	-	-
- Recruter le	-	-	-	-	-	-

<p><i>personnel sur une base concurrente et transparente ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i> 							
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m, et les étaler)</i> - <i>Mettre en dépôt la partie biodégradable dans les anciennes zones d'emprunt</i> 	-	-	-	-	-	-	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</i> - <i>Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site</i> 	-	-	-	-	-	-	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Informer les personnes touchées;</i> - <i>Préparer éventuellement un PAR ;</i> - <i>Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR</i> 	-	-	-	-	-	-	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de</i> 	-	-	-	-	-	-	

<i>fonctionnement, et d'entretien, y compris le coût d'abonnement</i>							
<i>- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécage, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes etc. ;</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- Utiliser les engins adaptés - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser au droit des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- Reboiser les alentours de l'ouvrage</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention</i>	-	-	-	-	-	-	-

- Mettre les panneaux de signalisation du chantier; - Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)	-	-	-	-	-	-	
- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;	-	-	-	-	-	-	
- - Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m, et les étaler) - - Mettre en dépôt la partie biodégradable dans les anciennes zones d'emprunt	-	-	-	-	-	-	
Création et construction d'un centre de formation professionnelle aux petits métiers							
- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix - Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site	-	DMINEP	Avant la mise en exécution du projet	Prestataire	1000	RAS	
- Identifier et informer les personnes touchées; - Evaluer le nombre de personnes à	-	Maître d'œuvre	Avant la mise en exécution des travaux	Prestataire	1000	Existence possible de sites sacrés ou reliques	

déplacer et leurs biens - Compenser les personnes affectées touchées conformément aux dispositions du PDIR						
- -mettre en place un comité de gestion du Mp et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien	-	Comité de suivi	Avant le début effectif des travaux	Comité de suivi communal	//	Le comité de suivi existe au sein de la commune
- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que, zone sacrée, cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, etc. ;	-	Experts	Avant	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Mettre en place des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; - Reboiser les espaces dégradés ; - Engazonner	-	Experts environnementalistes	Après travaux	Comité de suivi communal	1 000 000	Ras
- Reboiser les alentours de l'ouvrage	-		Avant et pendant les travaux (sensibilisation transversale)			Ras
- -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage, par des affiches et réunions - Poser des affiches pour la prévention	-	- Pairs éducateurs-CNLS	-	- Comité de suivi communal	2 000 000	- Ras
- Sensibiliser /	-	-	-	-	-	-

<i>éduquer les populations</i>						
<i>- Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; - Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ;</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- - Eviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) - Utiliser les déchets biodégradables pour en faire de l'engrais organique</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- Vulgariser les bonnes pratiques de gestion des terres</i>	-	-	-	-	-	-
<i>- TOTAUX :</i>						

6.3. Plan d'investissement annuel (PIA)

6.3.1. Ressources mobilisables pour l'année 2011 et échéances

Tableau 22 : Ressources mobilisables pour l'année 2011 et échéances

Source de financement	Montant	Observations
BIP	18 050 000	Ressources pas entièrement transférées
Fonds propres	70 110 000	
Budget communal	164 244 400	Prévision
Micro projet Parlementaire	8 000 000	
FEICOM	237 000 000	
Coopération Décentralisée	5 000 000	
PNDP	120 000 000	
Total	622 404 400	

Source : Budget de la commune pour 2011, enquête auprès de l'exécutif

6.5.2. Programmation annuelle des projets prioritaires

Tableau 23 : Programmation annuelle des projets prioritaires

Intitulé du projet	Lieu d'implantation	Indicateurs de résultats	Période de réalisation												Porteur du projet	Coût	Source de financement
			A	M	J	J	A	S	O	N	D						
Construction de l'Hôtel de ville de la commune de Wina	Commune hile-alifa	Bâtiment construit et opérationnel													Institution communale	106 000 000	FEICOM
Réhabilitation de la mairie	Commune de hile-alifa	Immeuble remis à neuf													Institution communale	4 000 000	FEICOM
Offre de stages à 20 élèves, formation de perfectionnement à 4 agents communaux, bourses scolaires à 4 orphelins mineurs au secondaire	Villages de l'espace communal,	Elèves bénéficiaires dotés de moyens et agents renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs tâches respectives													Institution communale	4 700 000	Budget communal
Réhabilitation de la résidence du Sous-préfet	Commune hile-alifa	Immeuble acquis													Institution communale	4500 000	FEICOM
Création de 14 forages	hile-alifa, hile-alifa	Travaux réalisés													Institution communale	140 000 000	FEICOM
Réhabilitation de 4 forages en panne		Forages à nouveaux fonctionnels													Institution communale	12 000 000	BIP
Dotation de 630 tables-bancs	Lycée de CES de CES de	Salles équipées en tables bancs/ confortabilité dans la position													Institution communale	17 850 000	BIP

d'une bibliothèque au lycée de Djongdong	hile-alifa	rythmes des NTIC																communal
Construction d'un magasin de stockage des produits de spéculation	Commune	Produits conservés														Commune de Wina	25 000 000	BIP
Appui au GIC des Agro Pasteurs travailleurs de Wina	Espace communal	GIC fonctionnel														GIC	10 000 000	Budget communal
Microprojets sociaux dans le cadre de la CVUC	Commune	Micro projet réalisé														Institution communale	5 000 000	FEICOM
Micro projets parlementaires	Commune de hile-alifa	Micro projet réalisé														Député de Mayo-Danay Sud	8 000 000	AN
Création/Extension/Entretien de la forêt communale	Commune de hile-alifa	Forêt communale entretenue														Institution communale	13000 000	Coopération décentralisée
Implantation d'une pépinière municipale de d'une capacité de 50 000plants	Commune de hile-alifa	Forêt communale entretenue														Institution communale	22 000 000	Coopération décentralisée
Appui à la réalisation des études de faisabilité des microprojets prioritaires du PCD	Commune de hile-alifa	Etude de faisabilité des microprojets réalisée														Institution communale	18 000 000	Allocation PNDP
Total général																	572 150 000	

6.5.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Tableau 24 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateurs de résultats	Période (année 2012)												Responsable et collaborateurs	Coût estimatif	Source de financement	
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
Recensement des personnes vulnérables dans l'espace géographique de la commune de Wina	Liste actualisée des personnes vulnérables (handicapées, vieillards, orphelins et enfants vulnérables)														-DDAS -Commune -Organisations locales d'encadrement	1 000 000	-BIP -Budget communal -Autres partenaires
Création d'une caisse d'assistance scolaire et sanitaire aux orphelins mineurs-Handicapés graves	Caisse fournie et compte bancaire créé														MINAS Commune/Promoteurs	3 000 000	
Création et Equipement d'un centre d'accueil et de formation pour les handicapés	Organisations d'encadrement plus opérationnelles														-DDAS -Commune	46 000 000	-BIP -Budget communal -Autres partenaires
Organisation d'un atelier de réflexion sur la mise en place d'une stratégie d'appui/ soutien aux personnes vulnérables dans la commune de Wina	Plan d'action arrêté														-DDAS -Commune	254 400	-BIP -Budget communal -Autres partenaires
Total																50 254 400	

NB : Ainsi arrêtée, la facture de 622 404 400 FCFA, représentant le PIA général+PIA de personnes vulnérables

6.6. Plan de Passation des marchés du PIA

Tableau 25 : ETAPES DE LA PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES

ETAPES DU PROCESSUS		Responsabilité	Estimation d'un calendrier en semaines													
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Préparation Dossier d'Appel d'Offres																
1	Collecte des éléments Techniques finalisés	Sces Communaux														
	Constitution et finalisation du Document	Sces Communaux														
	Approbation du dossier d'Appel d'Offres	CPM														
Lancement de la Procédure																
	Affichage de l'Avis d'Appel d'Offres	Sces Communaux														
	Envoi pour publication au JMP	Sces Communaux														
Période de Soumission																
	Période de soumission	Soumissionnaires														
	Convocation de la CPM à l'ouverture	Maire														
	Invitation de la CRC à l'ouverture	Maire														
Ouverture et Evaluation des Offres																
10	Séance d'Ouverture Publique des offres	CPM														
11	Evaluation des	CPM														

	offres														
12	Procès Verbal de la CPM	CPM													

7-MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PCD

7.1. Description du mécanisme mis en place

Le Comité de suivi et évaluation du PCD a été mis sur place juste après l'atelier de planification. Il est constitué en grande partie des membres du comité de pilotage mis sur pied au moment de lancement des activités du PCD suivant les critères de choix ci-dessous.

- Etre un élu local (Député, conseiller municipal) ;
- Résider de préférence en permanence dans la commune;
- Un adjoint au Maire (membre de l'exécutif communal en charge du développement local);
- Un agent de la Commune (SG, agent communal, autre) ;
- Etre disponible ;
- Avoir une bonne connaissance de la commune ;
- Etre imprégné des principes du développement participatif,
- issu de la société civile (association ONG, confession religieuse, organisation paysanne, etc.) ;
- un responsable sectoriel.

C'est en respectant ces critères que les membres du comité de suivi et évaluation dont l'arrêté est en annexe a été signé. Il faut également signaler ici que les ccs mis sur pied par élection démocratique au niveau des communautés vont jouer un rôle de relais dans le suivi et évaluation du PCD.

7.2. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le Comité de suivi et évaluation est composé de : (citer nommément les membres)

- Un président ;
- Un Secrétaire ;
- 03 Membres ;

A pour attributions :

- la collecte et la gestion de l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre du PDC;
- Le suivi de l'exécution des activités concerne à la fois les activités financées dans le cadre du PNDP et les autres activités de la Commune.
- Sur la base des données qualitatives et quantitatives recueillies au niveau des villages à partir des outils de collecte, une consolidation est faite par l'agent communal de développement en tenant compte des données collectées sur l'état d'avancement des activités programmées au niveau de la Commune. Cette consolidation donne lieu à un rapport présenté dans un canevas spécifique.
- l'appui technique des comités de concertation des microprojets à la base,
- la production et la transmission des rapports trimestriels
- La collecte et la gestion de l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre du PCD ;
- Le suivi de l'exécution des activités ;

- L'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux.
- Programmation des activités communales

Elle constitue la suite logique de la budgétisation. Une fois le budget de la commune adopté, le maire assisté de l'agent communal de développement procède à la programmation annuelle des activités prévues. Cette programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début date de fin), les indicateurs. Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information du grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle.

7.3. Indicateurs de suivi et d'évaluation par rapport au PIA

7.3. Organisation du suivi-évaluation participatif de l'exécution des 29 activités

L'élaboration du Plan de Développement communal procède d'un diagnostic participatif qui commence par le niveau village pour se consolider au niveau communal. Au niveau du village ce diagnostic participatif consiste en l'identification par secteur des atouts et des contraintes. Les problèmes spécifiques à chaque village, ainsi que les solutions endogènes, sont programmés et mis en œuvre localement avec les ressources propres des populations concernées.

C'est à ce niveau également que démarre le suivi-évaluation participatif de l'exécution des activités programmées. A l'aide des outils simple tels que le tableau de suivi des actions planifiées, la cartographie villageoise les membres de la communauté constitués en comité de suivi, renseignent sur l'état de mise en œuvre des activités programmées et les résultats obtenus.

Sur la base des données qualitatives et quantitatives recueillies au niveau des villages à partir des outils de collecte spécifiques ci-dessus mentionnés (tableau de suivi des actions planifiées, carte villageoise), une consolidation est faite par l'agent communal de développement en tenant compte des données collectées sur l'état d'avancement des activités programmées au niveau de la commune. Cette consolidation donne lieu à un rapport dont le canevas sera préalablement défini. Le projet de ce rapport est l'objet d'une réunion d'examen et de validation présidée par le maire et à laquelle sont outre l'exécutif communal, le sous-préfet ou son représentant, les sectoriels représentés au niveau de la commune, ainsi que les forces vives de la localité (représentants d'association, confessions religieuses, les élites intérieures et extérieures, etc.). Une fois validé, ce rapport qui peut être diversement exploité, est transmis à la CRP pour consolidation et à l'Autorité de tutelle pour information.

7.4. Evaluation participative des impacts socio-économiques et environnementaux

Les impacts socio-économiques et environnementaux sont mesurés à partir du niveau village et consolidés au niveau communal. Au niveau du village, les membres de la communauté constitués en comité de suivi, renseignent sur les changements concrets observés sur les conditions de vie des populations, induits par les activités mises en œuvre. L'outil principalement utilisé à ce niveau est le tableau de perception du bien-être. Ce tableau qui contient des indicateurs socioéconomiques et environnementaux de bases est rempli par le comité de suivi au niveau du village avec l'appui de l'agent communal de développement.

Les données des impacts socio-économiques et environnementaux ainsi recueillies au niveau des villages sont consolidées par l'agent communal de développement, en tenant compte des données collectées sur les changements induits par les activités programmées au niveau de la commune. Cette consolidation est partie intégrante du rapport périodique de la commune examiné, validé et diffusé dans les conditions énoncées ci-dessus.

7.5. Périodicité des rapports

Les données de suivi de l'exécution des activités programmées sont consignées dans le rapport trimestriel. Tandis que les données de l'évaluation des impacts socio-économiques sont collectées chaque semestre et complètent le rapport semestriel et annuel.

7.6 Acteurs du S&E

Au niveau communal, les acteurs du suivi-évaluation sont :

- _ Le maire et le reste de l'exécutif communal ;
- _ L'agent communal de développement ;

- _ Les services déconcentrés de l'Etat ;
- _ Les OAL et prestataires de services impliqués dans la mise en œuvre du PDC et des microprojets ;
- _ Les représentants des communautés bénéficiaires des microprojets ;
- _ Les organisations/associations à base communautaire.

Cadre de suivi des indicateurs (par rapport au PIA)

Tableau 26 : Indicateurs de suivi et d'évaluation par rapport au PIA

Indicateurs	Méthode de collecte	Fréquence	Responsable	Observations

7.4. Dispositif, outils et fréquence du reporting

Le suivi de l'exécution des activités concerne à la fois les activités financées dans le cadre du PNDP et les autres activités de la commune. Les activités financées dans le cadre du PNDP sont régies par un protocole d'accord et comprennent en particulier :

- (i) l'actualisation ou l'élaboration du PCD,
- (ii) le coût des études techniques et environnementales préalables des microprojets (max 4 %),
- (iii) la réalisation des microprojets,
- (iv) le contrôle de la qualité des réalisations (max 1%),
- (v) le paiement des salaires de manière dégressive des agents de développement,
- (vi) la prise en charge partielle du fonctionnement de la commission des marchés, et des sessions d'approbation du PDC du conseil municipal pour une durée maximum de 2 ans, et
- (vii) le renforcement des capacités des communes.

Afin de permettre à la commune d'assurer le suivi de l'exécution de ses activités, une fiche de suivi détaillée est conçue pour renseigner sur l'état d'avancement périodique de celles-ci. S'agissant particulièrement des activités financées par le PNDP, cette fiche doit contenir au minimum les étapes critiques nécessaires pour l'exécution de chacune des activités ci-dessus.

L'exécution des activités faisant intervenir plusieurs facteurs tels que : la diversité acteurs, des délais et des sites de mise en œuvre, il est indispensable d'organiser la collecte des données sur le terrain afin de procéder au reporting. A ce titre, il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs intervenant dans le processus de développement de la commune. D'où l'intérêt de mettre en place à ce niveau un système de suivi-évaluation participatif.

7.5. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

- L'agent communal de développement procède à la préparation de la programmation sur la base du cadre logique et du tableau de suivi des actions planifiées. Cette programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début et date de fin), les

indicateurs. Le PIA est élaboré au cours d'un atelier de programmation regroupant les sectoriels, les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

- Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle

8-PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Tout processus de mise en œuvre doit s'appuyer sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs afin d'assurer son succès. Ces acteurs sont :

- politiques (élus locaux);
- techniciens (spécialistes et autres)
- institutionnels (représentants de l'État, partenaires techniques et financiers)
- prestataires de services (opérateurs privés locaux).
- Les populations (car le succès de la mise en œuvre du plan repose aussi sur la mobilisation des populations afin d'assurer leur participation).

Il faut donc développer un véritable partenariat entre ces différents acteurs afin de créer les bases d'une bonne collaboration dans la mise en œuvre du plan

- Une table ronde est ensuite organisée par la commune avec des partenaires tels que les bailleurs de fonds, les projets de développement, les ONG, les opérateurs économiques, les représentants des ambassades, les agences nationales et internationales de développement, la diaspora, les associations, etc. sur la mobilisation des ressources et les appuis-conseils.

Etant donné que la mise en œuvre et la gestion d'un plan de développement nécessitent des ressources importantes qu'il faut identifier et mobiliser. Dans la recherche de financement, il est à la commune d'explorer toutes les possibilités et opportunités offertes par les textes légaux et réglementaires. La mobilisation des ressources est donc un exercice indispensable.

La loi portant régime financier, fiscal et domanial des collectivités territoriales décentralisées précise les différentes ressources des collectivités territoriales décentralisées au Cameroun.

On distingue :

- **Les ressources propres :**

- o Les ressources fiscales
- o Les taxes communales directes
- o Les taxes communales indirectes
- o Les produits de l'exploitation du domaine et des services communaux ;
- o Autres produits et profits divers ;

- **les ressources extérieures à la collectivité, avec deux niveaux :**

- Au niveau national :**

- o Les CAC
- o les subventions de l'Etat ;
- o les emprunts nationaux ;
- o les dons et legs ;
- au niveau international :
- o les fonds d'aide extérieure ;
- o la coopération décentralisée ;
- o les dons et legs.

- **Ressources humaines**

Du point de vue quantitatif, il faut tenir compte de toutes les populations qui vivent sur le territoire de planification et prendre également en considération les ressortissants (les élites) qui vivent hors de la zone de planification, y compris hors du pays.

Du point de vue qualitatif, il faut prendre en compte :

- les compétences individuelles (personnes-ressources comme les retraités, les enseignants, etc.) ;
- les compétences humaines organisées (administrations déconcentrées, les ONG, les coopératives, les projets de développement, les associations, les Groupes d'Initiative Commune, les opérateurs économiques, etc.).

Ressources matérielles

- On distingue les ressources matérielles appartenant à :
 - la collectivité territoriale ;
 - l'Etat ;

Des tiers.

L'objectif de la mobilisation des ressources est :

- d'identifier et d'évaluer les différentes sources de financement ;
- d'amener les autorités et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets ;

On distingue :

- les ressources humaines ;
- les ressources financières ;
- les ressources matérielles.

- Ressources financières

- Ressources propres fiscales et autres de la collectivité territoriale

La stratégie consiste à :

- Faire une évaluation de l'assiette fiscale en vue d'améliorer le recouvrement fiscal;
- Faire une évaluation des éléments du patrimoine et du portefeuille en vue d'optimiser la gestion. Des rencontres avec les partenaires au développement afin de présenter le plan et mobiliser des ressources pour sa mise en œuvre

- Ressources extérieures à la collectivité territoriale

La stratégie va consister à :

Susciter la mise à disposition par les opérateurs économiques et par les individus, de fonds de concours.

Identifier les donateurs potentiels et faire appel à leur générosité.

En ce qui concerne les dons et legs, le Conseil municipal s'attellera à

Il doit développer des mécanismes de mobilisation de ressources extérieures, notamment à travers

les jumelages et les fonds bilatéraux et multilatéraux de coopération décentralisée.

Sous la supervision du Maire, les services techniques compétents procèdent à l'inventaire et à la classification des ressources existantes.

Les autorités locales doivent entreprendre les démarches nécessaires à la mobilisation des subventions et crédits qui pourront venir des partenaires/bailleurs.

Elles doivent également prévoir une sensibilisation des communautés à l'importance des apports financiers et en nature qui seront attendus d'elles.

Ces deux démarches devront être menées en parallèle mais de façon complémentaire. Car la mobilisation de la contribution des populations bénéficiaires revêt une importance capitale, pour une appropriation morale des réalisations du plan de développement et une durabilité de leur gestion.

Conclusion

Le Plan de Développement Communal (PCD) de WINA est un document de référence servant de catalogue d'idées de développement local à être financées par la commune elle-même, et par d'éventuels partenaires tels que l'Etat à travers le BIP, le Fonds d'Aide et d'Equipeement Inter Communal (FEICOM), le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et bien d'autres partenaires locaux. C'est notamment en vue de lutter contre la pauvreté des populations, et de favoriser l'autonomie effective des collectivités territoriales décentralisées conformément au processus de décentralisation en cours.

Pour ce faire, il fallu commencer par une reconnaissance des lieux et une situation du contexte de développement de cette localité. Ce qui a permis d'identifier les potentialités, mais surtout les contraintes au développement de la commune. A l'issue d'auto-analyses, divers problèmes ont été identifiés, des axes prioritaires de développement ont été fixés, et des microprojets ont été planifiée.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit plan, un comité de suivi et d'évaluation a été mis sur pied. Les travaux ultérieurs du comité de suivi et d'évaluation permettront de juger le niveau effectif d'appropriation de l'approche participative préconisée tout au long des travaux.

Une étude spécifique a été menée parallèlement sur les perspectives de la forêt communale de WINA en cours de création. Au terme de cette étude, il apparait que la création de cette forêt communale cadre avec le principe d'une réelle participation des riverains à la gestion des ressources naturelles. La forêt étant une source de richesse indéniable, sa gestion équilibrée et durable permettra à la Commune de contribuer de manière efficace à la lutte contre la pauvreté et la désertification. Cette gestion revêt un caractère particulier du fait de la fragilité du milieu naturel dans l'espace communal de Wina.

Cette lutte passe par la création des emplois, la construction des cases et centres de santé, les points d'eau et les sources aménagées afin d'améliorer de plus en plus les conditions et le cadre de vie des populations.

Bibliographie

- Onana ;1995.** Phénologie et dynamique de la végétation des savanes soudano-sahéliennes du Nord-Cameroun, 215P ; Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I, Cameroun
- Donfack ;1998.** Dynamique de la végétation des jachères au Nord-Cameroun. Etudes comparatives aux milieux peu perturbés. Publications in Journal of Ecology/USA. Impact factor ; 5.23 pages, Université de Yaoundé I, Cameroun.
- Amougou, 1998.** Aménagement et conservation des zones soumises aux front agricole dans les savanes soudano-sahéliennes- Publications in Biosciences, 35pages, Université de Yaoundé I, Département de BV, Cameroun.
- Letouzey ;1972.** Flore floristique du Cameroun. Ed. Masson. 1,2,3^{ème} Volumes.
- Aubreville ; 1985.** Les plantes utiles du Cameroun et du Gabon. Ed. Kartala. Vol(2). 265 pages.
- Toupka ; 1998.** Etudes des effets anthropiques sur la dynamiques de la végétation dans les savanes du Nord-Cameroun. Zone de Kolfata. Thèse de doctorat. Université Rennes II.145 pages. France.

Geerling, 1988. Les Arbres, arbustes et lianes de savanes sèches. Ed. Masson. 389 pages.

Annexes